

Baseball
REDS **2**
MONTRÉAL **3**
page S7

Cyberpresse
Le beau côté de
la mondialisation
page B7



Jazz
Le FIJM
dévoile sa
programmation
page E1

Mode
Mariage
«cool»
page C1



Sans aide gouvernementale, les Expos vont plier bagage

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

La survie des Expos à Montréal passe inévitablement par une aide gouvernementale, a affirmé hier à Ottawa son président, Claude Brochu, qui réclame un allègement de taxes municipales et de l'aide pour financer un nouveau stade au centre-ville.

« On ne pourrait pas vivre avec la situation des taxes foncières à Montréal, c'est clair », a soutenu hier M. Brochu après son témoignage devant le sous-comité des sports des Communes.

Les gouvernements municipal, provincial et fédéral devront faire des choix, prévient M. Brochu, sinon les Expos devront plier bagage.

« On ne peut vivre avec l'empilage de taxes

foncières, de service de la dette, de taxes à la consommation, de taxes sur le capital, de charges sociales et de taux de change et espérer rester compétitif », énumère M. Brochu.

À Montréal, les taxes municipales sont 11 %

Voir SANS en A2

■ La chronique de Philippe Cantin en page S5



Claude Brochu)

PHOTO CP

Doré se fait tondre la moustache

Le chef d'Équipe Montréal et candidat à la mairie de Montréal, Jean Doré, s'est fait raser la moustache hier, peu après 19 h, par Ménick, le barbier des sportifs. La cérémonie s'est déroulée en direct sur le plateau de l'émission *La Fin du monde est à sept heures*. Lors du lancement de son parti, le 27 avril, M. Doré avait promis de se faire raser la moustache qu'il porte depuis 30 ans à condition que Jean-René Dufort, « journaliste » à l'émission, recueille 1000 \$ au profit d'une bonne oeuvre. M. Dufort a recueilli 1800 \$. Après avoir été rasé, M. Doré a déclaré qu'il se sentait « un peu tout nu ». Le caricaturiste de *La Presse*, Serge Chapleau, a déclaré que le changement de visage de M. Doré ne le troublerait pas dans son travail. « Même s'il s'est fait couper la moustache, il ne s'est pas fait couper la langue », a indiqué M. Chapleau, qui estime que Jean Doré ne toffera pas longtemps sans moustache.

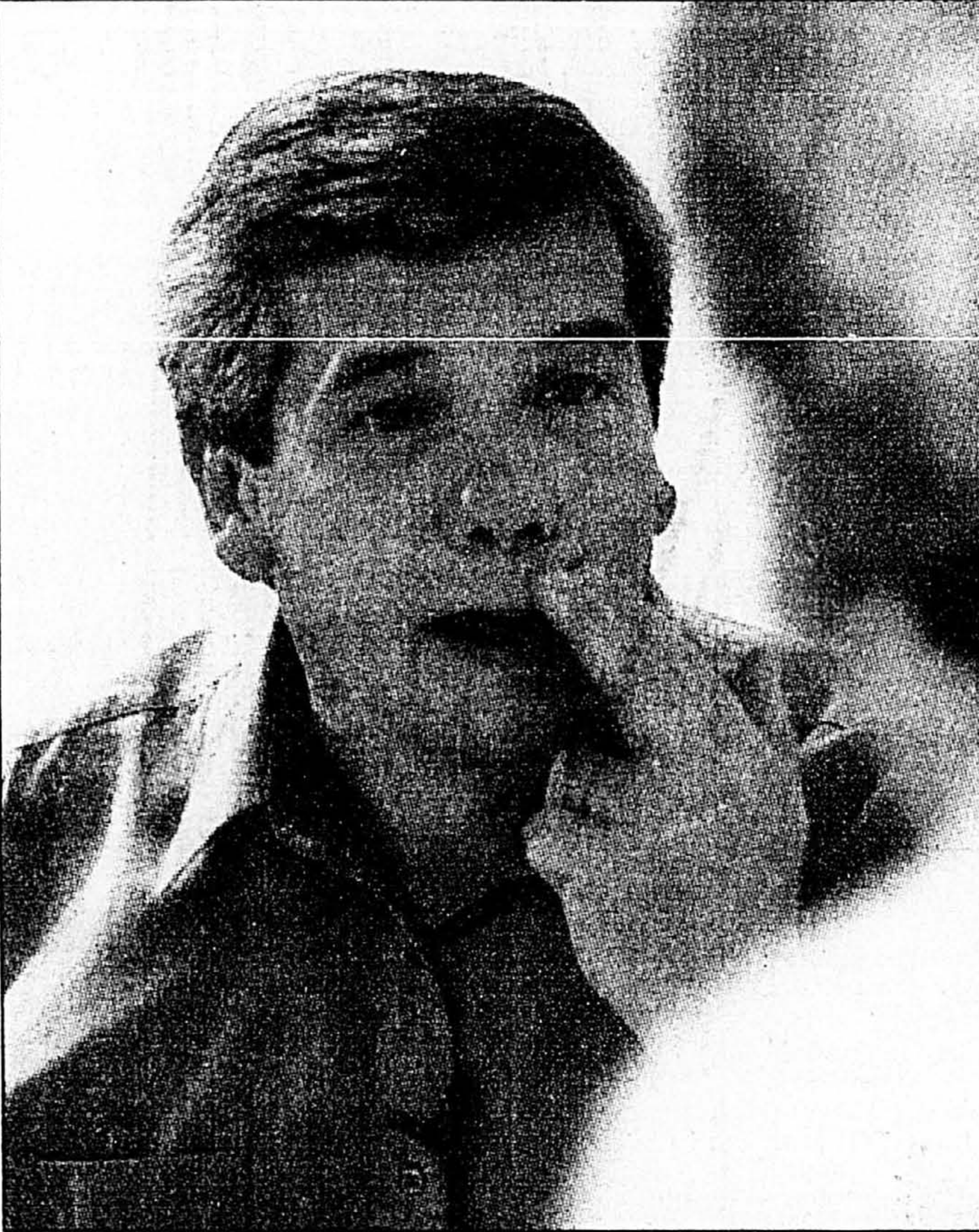


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

HÉPATITE C

Harris joue encore les trouble-fête

L'Ontario boycottera la rencontre des ministres de la santé si Ottawa ne délie pas sa bourse

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Pour la deuxième journée consécutive, l'Ontario a joué les trouble-fête hier en soirée en menaçant Ottawa de ne pas participer à la rencontre des ministres de la santé sur l'indemnisation des victimes de l'hépatite C si le gouvernement fédéral n'annonçait pas une nouvelle contribution financière.

« Il n'y a aucune raison de se rencontrer si Ottawa ne met pas de l'argent frais sur la table », a déclaré Jeremy Adams, un porte-parole du premier ministre ontarien, Mike Harris.

Dans la capitale fédérale, Derek Kent, le porte-parole du ministre de la Santé, Allan Rock, a rétorqué que cette nouvelle prise de position de l'Ontario risquait de compromettre aux yeux d'Ottawa la rencontre prévue pour le début de la semaine prochaine.

« Si l'Ontario n'assiste pas à la rencontre, a-t-il dit à *La Presse*, nous

devrons décider avec les autres provinces et territoires s'il y a lieu d'aller de l'avant. »

Ce nouveau coup de théâtre survient alors que M. Harris avait fait parvenir dans la journée au premier ministre Jean Chrétien une lettre l'exhortant à suivre son exemple d'indemniser toutes les victimes de l'hépatite C sans égard à la faute. M. Harris, qui avait unilatéralement annoncé la veille une compensation supplémentaire de son gouvernement de 100 à 200 millions, a évalué la participation totale des provinces dans ce dossier (soins de santé et indemnisations) à 2,2 milliards. Il demande à M. Chrétien d'allonger la même somme, soit 1,4 milliard de plus que ce qui avait été convenu dans l'accord de mars dernier.

« Votre engagement en ce sens, a écrit Mike Harris à M. Chrétien,

Voir HARRIS en A2

■ Autre texte en page B1

Duchesneau souhaite s'adjoindre Mme Daviau

MICHELLE OUMET

La mariée est toujours aussi fraîche et les ardeurs ne se sont pas refroidies : le candidat à la mairie, Jacques Duchesneau, est toujours prêt à accueillir l'ex-chef du RCM, Thérèse Daviau, dans les rangs de son parti, Nouveau Montréal, a appris *La Presse*.

Hier matin, vers 10 h, Mme Daviau et les deux ex-conseillers du RCM qui ont démissionné en même temps qu'elle, Robert Laramée et Louise Roy, ont rencontré M. Duchesneau et son organisateur en chef, Francis Hooper. La rencontre a eu lieu chez M. Laramée et elle a duré deux bonnes heures.

M. Duchesneau a réitéré son

Voir DUCHESNEAU en A2

Les nouvelles lignes d'Hydro-Québec pourront supporter 65 mm de verglas

BRUNO BISSON

Les nouvelles lignes électriques que construira Hydro-Québec à la suite du sinistre de janvier pourront résister à une accumulation de 65 millimètres de verglas, ce qui représente 10 millimètres de mieux que les anciennes.

Un réseau entièrement reconstruit sur ces nouveaux critères ne pourrait quand même pas supporter la charge de verglas tombée sur la Montérégie, les Laurentides et l'Outaouais, lors de la tempête de janvier dernier, alors qu'on a enregistré des accumulations de 80 et même de 100 millimètres par endroits.

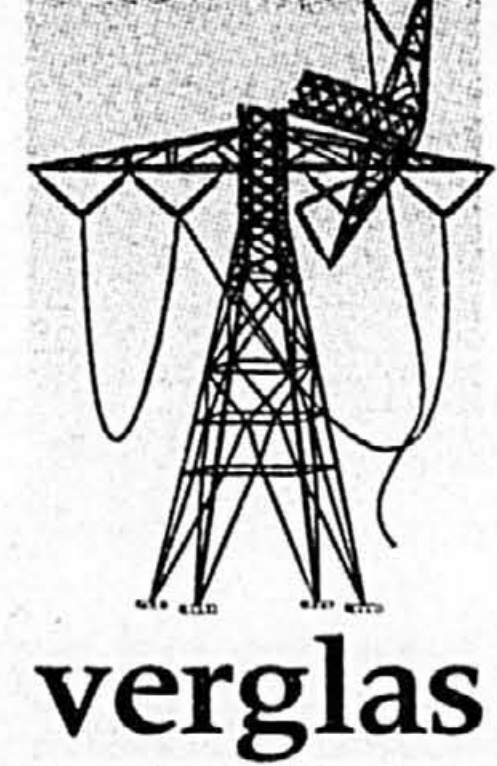
Lors de la présentation du mémoire de la société d'État, hier, devant la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements entourant cette tempête, le président d'Hydro, André Caillé, a affirmé que « l'amélioration de la robustesse a ses limites », ajoutant qu'il serait impossible de construire des lignes

« indestructibles » à un prix acceptable.

Très attendue, la présentation d'Hydro devant la commission Nicolet en a laissé plusieurs sur leur faim. Outre le rappel détaillé des événements de janvier, qui ont plongé trois millions de personnes dans le noir au plus fort de la crise, le mémoire de la société d'État s'en tient à quelques lignes sur des « solutions à l'étude », et au rappel des projets de construction de nouvelles lignes pour « boucler » les régions de la Montérégie et de l'Outaouais, ainsi que l'île de Montréal.

Après cette présentation, M. Caillé a affirmé à la commission présidée par l'ingénieur Roger Ni-

Les dessous du



verglas

colet — qui a présidé une autre commission semblable après les inondations du Saguenay — qu'on a aussi examiné l'opportunité d'offrir aux clients d'Hydro-Québec la

possibilité de faire enfouir « leurs » lignes électriques, mais à leurs frais.

Selon M. Caillé, il peut en coûter jusqu'à six fois plus cher pour construire une ligne souterraine,

Voir LES NOUVELLES en A2

■ Autres informations en page A10

Réduction hâtive des impôts en Ontario

L'Ontario devance de six mois la dernière tranche de sa réduction d'impôt de 30 % amorcée voilà deux ans. « Les Ontariens doivent profiter du dynamisme de l'économie ontarienne », a déclaré le ministre des Finances ontarien en annonçant la mesure, qui coûtera 900 millions cette année et 4,6 milliards pour un exercice complet. Le déficit s'est élevé l'an dernier à 5,2 milliards, 1,5 milliard de moins que prévu. La cible est de 4,2 milliards cette année, mais des économistes prévoient qu'il s'approchera des trois milliards. Le ministre Ernie Eves a promis de sabrer de moitié le taux d'imposition des PME d'ici huit ans. A lire en page D1

605 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

- Petites annonces
- index D16
- immobilier D16 à D19
- marchandises D19, D20
- emplois D20 à D22
- automobile D22, D23, E5, E6

- affaires D11
- Arts et spectacles E1 à E4
- horaire spectacles E4
- horaire télévision E2
- télévision E2
- Bandes dessinées D18
- Bridge E5
- Décès E7
- Économie D1 à D15
- Feuilleton D23
- Pub.-marketing D24
- Étes-vous observateur D16
- Horoscope D17
- Loteries A2, A15
- Mode C1 à C6
- Monde B4, C8
- Mots croisés D17, S10
- Mot mystère D23
- Opinions B3
- Politique B1
- Tabloid Sports
- Philippe Cantin S5

ÉDITORIAL

La leçon de Mike Harris
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec
averses en
après-midi
Max. 22, min. 12
Cahier Sports,
page 16



PLUS DE 2 ANS SANS TRAVAIL ET TU OSES DIRE QUE TU AS BESOIN DE VACANCES!

A suivre samedi prochain

Prix à partir de

ALGER	1139 \$
AMSTERDAM	839 \$
BRUXELLES	699 \$
CASABLANCA	769 \$
DAKAR	1599 \$
HAITI	455 \$
LYON	839 \$
LONDRES	859 \$
MADRID	839 \$
ROME	699 \$
TUNIS	960 \$

Provinces Françaises

BORDEAUX	589 \$
LYON	589 \$
MARSEILLE	589 \$
NANTES	589 \$
NICE	689 \$
PARIS	599 \$
TOULOUSE	589 \$

Dites adieu au stress et rechargez-vous...
Au Centre SPA Horizontales
El Guea À Cuba (8 jours/7 nuits)
Vol aller/retour 'Varadero' - transferts
aéroport/hôtel aéroport - hébergement
- 3 repas par jour - évaluation médicale
- 23 soins par semaine - cocktail de bienvenue
- accès à toutes les installations de l'hôtel.
Le prix par pers. en occ. double 1 519 \$
Supplément simple 205 \$

«SOLEIL» en tout inclus (1 sem.)

CUBA	
Cayo Coco	848 \$
Cayo Largo	798 \$
Guardalavaca	739 \$
Havana	779 \$
Santiago	789 \$
Varadero	698 \$

MEXIQUE	
Acapulco	749 \$
Cancun	989 \$
Ixtapa	1129 \$
Puerto Vallarta	759 \$
REPUBLIQUE DOMINICAINE	
Puerto Plata	759 \$
Punta Cana	1 029 \$
Sosua	759 \$

J'ai besoin de vacances!
multi-voyages
8397, rue St-Denis, Montréal (Qc)
858-0011 • 1-888-302-6221
Ouvert le dimanche

Suites de la une

Sans aide gouvernementale, les Expos vont plier bagage

SANS / Suite de la page A1

plus élevées que dans les villes américaines, affirme M. Brochu. De plus, ajoute-t-il, les nouveaux stades aux États-Unis sont financés à 80 % par les gouvernements.

Sans en faire une suggestion formelle, M. Brochu a cité aux membres du sous-comité l'exemple de Jupiter (en Floride), la nouvelle demeure du camp d'entraînement des Expos.

Pour financer le nouveau stade, le comté de Palm Beach a émis pour 29 millions US d'obligations dont les intérêts sont non imposables. Une taxe spéciale de 1 % sur les nuitées des hôtels du comté servira au fil des ans à rembourser les détenteurs d'obligations.

Se défendant de « faire des menaces », Claude Brochu a tenu à faire cette mise en garde aux parlementaires : « J'ai fait la promesse à mon administration que c'est la der-

nière fois que l'on rebâtit l'équipe, a-t-il dit. On veut rebâtir les Expos et gagner la Série mondiale ici si possible, sinon, on ira ailleurs. »

Les Expos valent 250 millions, a rappelé Claude Brochu. « Pour régler nos problèmes une fois pour toutes, la solution, c'est de vendre le club, mais on veut rester à Montréal », indique-t-il.

Confiant de recueillir 100 millions auprès des gens d'affaires d'ici la fin de juin, Claude Brochu demande aux gouvernements de « prendre une décision d'affaires » pour trouver les 150 autres millions nécessaires à son projet de stade.

« Si c'est une décision rentable, si le gouvernement peut investir un dollar pour en faire dix, faisons-le », plaide M. Brochu.

En échange, les Expos resteraient à Montréal pour les 25 prochaines années et ils accepteraient même, sur la base d'un partenariat, d'« ouvrir leurs livres ».

Claude Brochu ne peut toutefois s'engager à contrôler les salaires des joueurs, qui passeront d'une moyenne de 1,2 millions US cette année à 2,2 millions US dans quatre ans. L'escalade devrait s'arrêter à ce moment, croit-il.

« Le sport professionnel fait partie du show business, on doit laisser évoluer le libre marché, que l'on aime ça ou pas », plaide M. Brochu.

Voilà précisément ce que reprochent le Bloc québécois et sa porte-parole Suzanne Tremblay.

« Vous me faites penser aux gouvernements qui pigent toujours dans les poches des contribuables pour éponger leur déficit, mais qui oublient de contrôler leurs dépenses », a lancé la députée de Rimouski-Mitis au président des Expos.

Contrairement aux libéraux Denis Coderre et Dennis Mills, qui président le comité, Mme Tremblay n'est pas convaincue que les

Expos soient bénéfiques à l'économie montréalaise. « On ne m'en a pas fait la démonstration », dit-elle. Le président des Expos poursuit ses démarches auprès des gouvernements. Il a rencontré la semaine dernière le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, et son collègue ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano. M. Brochu tente également d'obtenir une rencontre avec le ministre des Finances, Paul Martin.

Du côté de Québec, la dernière réunion entre M. Brochu et le ministre des Finances, Bernard Landry, remonte à environ un an, et aucune nouvelle rencontre n'est prévue pour le moment.

À l'époque, M. Landry avait suggéré à M. Brochu d'aller cogner à la porte du monde des affaires, affirmant que le gouvernement n'avait ni les moyens ni l'intention de venir en aide aux Expos.

La position du gouvernement Bouchard n'a pas changé, précise-t-on au cabinet de Bernard Landry.

Harris joue encore les trouble-fête

HARRIS / Suite de la page A1

permettra aux responsables de nos gouvernements de déterminer non pas s'il faut dédommager les victimes de l'Ontario mais comment nous pouvons le faire le plus rapidement possible. »

Au cours de la journée d'hier, encore riche en rebondissements, le premier ministre Chrétien avait clairement donné son approbation à la recherche d'un nouveau consen-

sus avec les provinces pour indemniser les victimes de l'hépatite C contaminées avant la période 1986-1990.

M. Chrétien n'avait pas tenté de freiner la dynamique engendrée lundi par le premier ministre ontarien, Mike Harris, mais il a bien pris garde de reconnaître une quelconque responsabilité de l'État pour les victimes d'avant 1986. Le premier ministre a insisté pour dire qu'avant 1986 il n'y a pas eu faute ou négligence de l'État parce qu'il n'y avait

pas de test de dépistage pour repérer les donneurs porteurs du virus.

Le premier ministre avait cependant donné sa bénédiction à la rencontre projetée par les ministres de la santé à la suite de la décision ontarienne de rompre l'accord de mars dernier. « Au moins une province a décidé de briser l'accord », a dit Jean Chrétien, ce qui veut dire qu'il faut se rasseoir à la table et voir à quelle sorte de consensus nous pourrions arriver, parce que pour qu'un système

de santé fonctionne bien au Canada, il faut que les mêmes services soient donnés à tous les citoyens de toutes les provinces. »

La majeure partie de la journée d'hier aux Communes, consacrée à l'opposition, a d'ailleurs porté sur une motion néo-démocrate qui demandait que le gouvernement invite à la rencontre projetée des ministres de la santé des représentants de la Société canadienne de l'hépatite C. La motion a été adoptée à 234 voix contre 0, les libéraux de Jean Chrétien y ayant souscrit.

Les nouvelles lignes d'Hydro-Québec pourront supporter 65 mm de verglas

LES NOUVELLES / Suite de la page A1

comparativement aux lignes aériennes conventionnelles. Il a donc diplomatiquement écarté la possibilité qu'Hydro en vienne un jour à adopter ce mode de construction dans l'ensemble de ses installations.

Le président d'Hydro a habilement évité de s'embarquer dans le débat auquel semblait l'inviter le président de la commission au sujet de la « trop grande dépendance énergétique du Québec envers l'électricité ».

En rappelant qu'Hydro était un des gros

actionnaires de Gaz Métropolitain, M. Caillé a rapidement glissé sur la question, admettant que des rapports signalent que les acheteurs de maisons manifestent plus d'intérêt pour cette dernière source d'énergie, depuis la tempête de pluie verglaçante.

« Je crois que le choix doit rester celui des consommateurs », a prudemment déclaré le président en concluant le bilan des actions et des constats d'Hydro-Québec, pendant, et depuis, la tempête de janvier.

Il a tout de même admis que le réseau est

encore fragile. Dans la région Richelieu (Montérégie, Estrie, Centre-du-Québec), pas moins de 40 % du réseau de distribution qui fait 5000 kilomètres a été remonté en un mois en raison des pannes majeures qui ont frappé ces régions. Le réseau tient encore pour une bonne part sur des poteaux de bois. Les pannes sont fréquentes bien que généralement courtes, et très localisées, mais elles laissent encore une impression d'insécurité dans la population.

En Outaouais et dans la vallée du Saint-Laurent, le réseau de la société d'État avait été construit pour supporter entre 45 et 55

millimètres de verglas. Dans le reste du Québec, il est conçu pour résister au poids de 35 à 45 millimètres de verglas. En une semaine, du 5 au 9 janvier, il en est tombé entre 50 et 100 dans toutes les régions situées au sud-ouest du Québec.

Le bilan fut à la mesure de la tempête : endommagé sur plus de 3000 kilomètres, le réseau d'Hydro-Québec s'est écrasé en petits morceaux : 1000 pylônes d'acier et 16 000 poteaux de bois se sont effondrés, 4000 transformateurs ont explosé ou simplement expiré, des dizaines de milliers de traverses et de branchements devront être refaits...

Duchesneau souhaite s'adjoindre Mme Daviau

DUCHESNEAU / Suite de la page A1

offre à Mme Daviau et à ses deux collègues. « On leur a ouvert la porte, on leur a fait une offre, celle de se joindre à nous, et maintenant c'est à eux de prendre une décision », a expliqué hier l'attaché de presse de M. Duchesneau, Marc Snyder.

Par contre, a-t-il précisé, il n'est pas question de promettre le poste de président du comité exécutif à Mme Daviau, même s'il

n'est pas exclu qu'il lui soit offert. « M. Duchesneau ne veut pas se compromettre à ce moment-ci », a précisé M. Snyder.

M. Duchesneau n'a pas voulu répondre aux questions de la Presse. Trop occupé. Il a plutôt délégué son attaché de presse.

Personne, de part et d'autre, n'a formulé d'exigences ou de conditions au « mariage ». Pas question donc d'exclure Sammy Forcillo, un conseiller membre du comité exécutif, qui a quitté Vision Montréal pour siéger comme indépendant, même si le groupe de Thérèse Daviau le voue aux gémonies.

M. Duchesneau est prêt à accueillir Mme Daviau dans son tout nouveau parti, même si son départ fracassant du RCM, à peine un mois après qu'elle ait été élue chef, lui a donné plutôt mauvaise presse.

Lors du congrès à la direction, Mme Daviau avait juré que jamais, au grand jamais,

elle ne quitterait le RCM pour pactiser avec Jacques Duchesneau. Lors de sa démission, la semaine passée, les médias et les nombreux ennemis de Mme Daviau se sont déchainés, l'accusant d'avoir trahi son parti, ajoutant que Jacques Duchesneau se discréditerait s'il s'alliait avec elle.

Mme Daviau est ébranlée par le décès subit de sa mère, survenu à peine quelques heures après sa démission du RCM. Cette semaine, elle s'occupe de son père tout en multipliant les réunions afin de consulter ses partisans.

« Pendant la réunion, Mme Daviau avait l'air d'une femme qui remet en question son avenir en général, a raconté Marc Snyder. La mort de sa mère, Nouveau Montréal, le RCM... elle se pose plus de questions qu'elle n'a de réponses. Il n'est pas exclu qu'elle se retire de la politique. »

Mme Daviau, qui fuit les journalistes comme la peste, a ignoré les nombreux appels de La Presse.

Par contre, Louise Roy, elle, a rappelé. Elle a dit qu'elle réfléchissait et qu'elle devait parler à son monde avant de prendre une décision. « Il y a deux scénarios possibles, a-t-elle expliqué, soit joindre les rangs de l'équipe Duchesneau ou abandonner la politique. C'est Nouveau Montréal ou rien. Les idées de M. Duchesneau me conviennent. Dans l'ensemble, ça va. »

Quant à Robert Laramée, il est sorti enthousiaste de sa réunion avec M. Duchesneau. « On a parlé de nos préoccupations et de nos priorités et on a regardé comment on pourrait oeuvrer dans ce parti, a-t-il raconté. La rencontre a confirmé que si je continue en politique, ce sera avec Nouveau Montréal. Mais avant de prendre une décision, je dois consulter. »

ANDY SCOTT

Précision

■ Nos excuses au solliciteur général du Canada, M. Andy Scott, que nous avons erronément prénommé Allan dans notre numéro d'hier.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 7-7-5
à quatre chiffres : 6-40-3

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;
- à Montréal : Le Centre Eaton de Montréal, niveau cinéma, 5^e étage, 705, rue Sainte-Catherine Ouest (métro McGill), de 10 h 30 à 17 h 30. Objectif 100 donneurs ;
- à Montréal : Collège Mont-Saint-Louis, palastre, 1700, boul. Henri-Bourassa Est, de 14 h à 20 h. Objectif : 130 donneurs ;
- à Longueuil : 67^e collecte de sang du maire de Longueuil, caserne Sud-Brébeuf, 1920, rue Brébeuf, de 13 h à 20 h. Objectif : 275 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Tentations libanaises

■ Des feuilles de vigne à la danse du ventre, du baba ghannouj aux chansons de Fairouz, de la fumée de narguilé à celle des rituels orthodoxes, le Liban se vit à Montréal de mille et une façons. Plaisirs de jour, délices de soir... Demain dans le cahier Sortir, notre collaborateur Jean-Christophe Laurence vous propose une petite visite au cœur d'une grande communauté qui cultive l'art de vivre avec savoir-faire et beaucoup de goût.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le programme de compensation pour l'hépatite C devant être élargi à tous ceux qui ont été contaminés, le gouvernement Bouchard a-t-il raison de vouloir refiler la totalité de la facture à Ottawa?

La déclaration de Calgary, ça vous dit quelque chose?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 54 %
Non: 46 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

FÊTE DES ARTS CULINAIRES
de Sainte-Adèle

Venez vivre une passionnante aventure gastronomique!

La Presse

Société des alcools
du Québec

Le bon goût de chez nous

L'ARABISME
CULINAIRE

LAROUSSE

**Le mot du jour
columnist**

■ Les Québécois ont emprunté ce mot à l'anglais pour désigner un *chroniqueur* dans un journal. Il s'agit d'un emprunt inutile, car le terme anglais

n'ajoute rien à son équivalent français. De plus, *columnist* est inconnu ailleurs dans la francophonie. Le féminin est *chroniqueuse* et non *chroniqueure* comme tente de nous l'imposer une certaine mode.

Paul Roux



Le Lexique des difficultés du français dans les médias

de l'auteur du Mot du jour

La Presse: (514) 285-7364 / 19,95\$ + taxes

L'EXPRESS DU MATIN



Pompiers poursuivis

■ La Ville de Montréal a déposé lundi au palais de justice une poursuite de 30 882 \$ contre l'Association des 1600 pompiers de Montréal pour les dommages causés au matériel pendant les négociations visant au renouvellement de leur convention collective. La Ville allègue notamment avoir dépensé 10 818 \$ pour enlever les autocollants sur les camions de pompier. Des ordinateurs ont aussi été endommagés (2232 \$), des serrures vandalisées (1499 \$) et de l'équipement non nettoyé (6205 \$ en frais de nettoyage). Des cadres ont été menacés et ont dû être démenagés temporairement de leur bureau, ce qui a entraîné des coûts de 10 128 \$, allègue la poursuite.

Rappel de vélos

■ Procycle a décidé de rappeler des bicyclettes CCM, modèle Heat. Cette bicyclette a été vendue exclusivement aux magasins Canadian Tire durant la période du 15 janvier au 4 mai. Elle peut être identifiée par sa fourche jaune et des roues de 26 pouces (numéros de produits 71-1587 et 71-1588). Ce rappel n'affecte pas la bicyclette pour enfant avec des roues de 20 pouces. Cette mesure a été prise de façon à corriger un problème potentiel avec la fourche à suspension, qui peut se déloger du cadre et entraîner un problème de sécurité. Les propriétaires doivent les rapporter aux magasins Canadian Tire qui, en collaboration avec le manufacturier, s'assurent de remplacer la fourche à suspension.

Procès reporté à lundi

■ Le procès de Tran Sy Tuan, 20 ans, accusé du double meurtre du Harvey's de Côte-des-Neiges, le 28 octobre 1996, a été reporté à lundi. Le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, a annoncé aux sept hommes et cinq femmes qui forment le jury que des « questions de droit » inattendues sont survenues, qui retardent le début du procès. Le procès doit durer un mois.

Marche des jeunes

■ Une marche des jeunes, organisée par le Regroupement des auberges du coeur et le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, se tiendra vendredi pour mettre de l'avant un certain nombre de revendications et parler des réalisations des jeunes qui fréquentent ces deux organismes. Le point de rassemblement de la marche aura lieu à 18 h 30, au parc Préfontaine (Hochelaga et Préfontaine), et le point d'arrivée sera le parc Maisonneuve (Viau et Sherbrooke), où une soirée d'animation est prévue. Le pourcentage des jeunes sur le marché du travail a chuté de 12 % depuis 1990, tandis que le taux de chômage des moins de 30 ans est passé de 13 % en 1989 à 19 % en 1996. Quelque 40 % des jeunes de 15 à 29 ans vivant seuls sont pauvres et 116 000 jeunes sont inscrits à l'aide sociale, ce qui est trois fois plus qu'il y a vingt ans.

Vol en Lockheed 10A

■ La Fondation canadienne du rein invite la population à appuyer la recherche médicale sur les maladies rénales en découvrant Montréal à bord d'un Lockheed 10A, les 14 et 15 mai prochains à Dorval. La durée du vol est de 45 minutes et l'appareil, dont le premier vol a eu lieu en septembre 1937, peut accueillir jusqu'à neuf passagers. Le coût de la randonnée est de 100 \$. Pour réserver une place, il faut composer le (514) 938-4515 ou procéder par télécopieur au 938-4757.

Association

■ La Société de développement Angus s'associe à Montréal International et à la chambre de commerce du Montréal métropolitain. « Ce nouveau partenariat permet à Montréal International de diversifier son offre de lieux d'accueil aux investisseurs étrangers... Le Technopôle environnemental Angus est le seul secteur industriel au Québec à privilégier les entreprises du secteur de l'environnement », a déclaré par voie de communiqué Louis Roquet, président de la SDA.

Vaste offensive policière contre les irréductibles de la bouteille

On prévoit intercepter 120 000 conducteurs en un mois

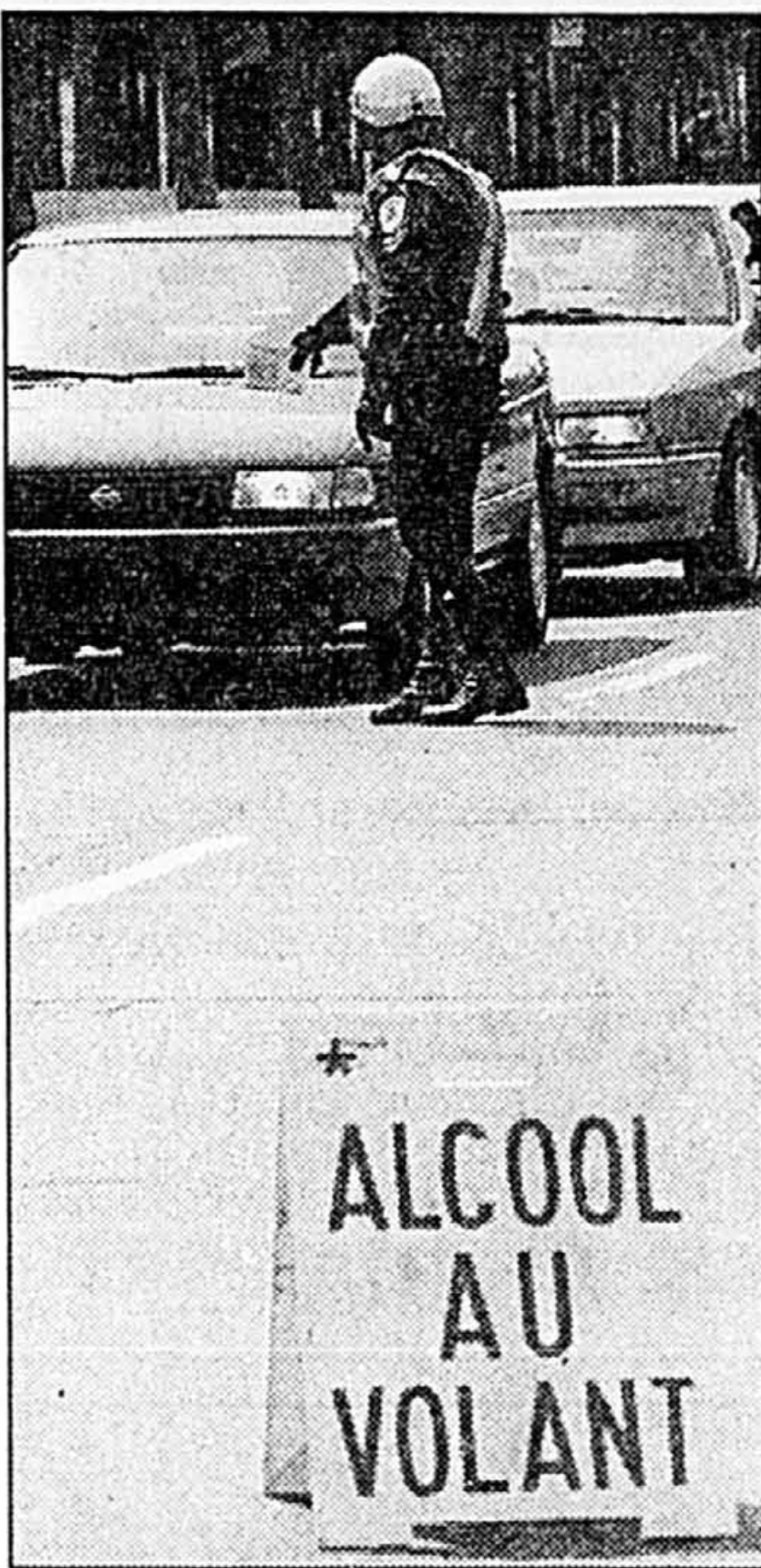
GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Gare à l'alcool ! Durant un mois, du 13 mai au 13 juin, partout au Québec, les policiers ne feront pas de quartier aux irréductibles de la bouteille, qui s'obstineront à prendre la route en état d'ébriété.

En effet, une vaste offensive pour contrer la conduite avec facultés affaiblies est lancée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui a mis à contribution la Sûreté du Québec, l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec et le service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Cette opération choc se traduira par l'établissement de barrages routiers ici et là, et on estime que plus de 120 000 conducteurs seront interceptés à travers le Québec durant cette période, à un millier de barrages. Ils seront invités à souffler la baloune...

Le président de la SAAQ, Jean-Yves Gagnon, a procédé hier au lancement de cette offensive, en conférence de presse. Cette opération policière d'envergure par son étendue sera doublée d'une importante campagne publicitaire qui aura pour thème : « L'alcool au volant, ça s'arrête ici. » Cette offensive, a expliqué M. Gagnon, est à l'image de celle qui avait été utilisée il y a quelques années pour promouvoir le port de la ceinture de sécurité.

« Des enquêtes sur le terrain ont démontré que le nombre de con-



L'opération policière sera doublée d'une importante campagne publicitaire.

ducteurs avec les capacités affaiblies a diminué de 40 % depuis 1981 mais, malgré les progrès accomplis, l'alcool au volant demeure la première cause de décès sur les routes du Québec. En 1997, environ 350 Québécois et Québécoises ont perdu la vie à cause de ce fléau », a expliqué M. Gagnon.

En 1996, au Québec, les accidents routiers ont mené à 877 morts

Alcool au volant

Nombre de conducteurs décédés (par région), ayant subi un test d'alcoolémie et pourcentage ayant de l'alcool dans le sang - 1992 à 1996



Région	Conducteur décédé, testé	Avec alcool dans le sang
Gaspésie-Iles-de-la-Mad.	44	45 %
Bas-Saint-Laurent	128	36 %
Saguenay-Lac-St-Jean	101	53 %
Québec	136	41 %
Chaudière-Appalaches	173	54 %
Mauricie	89	
Estrie	112	32 %
Montérégie	310	
Montréal	100	46 %
Laval	26	46 %
Lanaudière	145	34 %
Laurentides	164	42 %
Outaouais	75	40 %
Abitibi-Témiscam.	79	48 %
Côte-Nord	63	42 %
Nord-du-Québec	22	34 %
Centre du Québec	136	35 %
Non précisé	8	41 %
Total	1911	42 %

Source: SAAQ

43 (P.C.)

et 5 917 blessés graves, surtout à cause de l'alcool, a ajouté le Dr Michel Vézina, porte-parole de la Conférence des régies régionales de la santé, qui est associée à la campagne.

Ce sont les jeunes de 20 à 30 ans qui sont principalement visés par la campagne publicitaire puisqu'une part importante d'entre eux sont vus comme des buveurs à ris-

que. On les dits cependant réceptifs aux messages de sensibilisation.

La campagne comportera un message publicitaire télévisé qui montrera le drame humain que peut engendrer l'alcool au volant. Ce message sera diffusé sur tous les réseaux de télévision à compter d'aujourd'hui. Il sera appuyé par de l'affichage véhiculant le slogan de la campagne dans près de 500 municipalités et sur les autobus des grands centres urbains.

La SAAQ fera également la promotion du service de raccompagnement Taxi-Hic, dans deux régions pilotes du Québec, soit celles de Beauce-Etchemin et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces deux régions connaissent en effet de façon aiguë le problème de la conduite automobile en état d'ébriété. Des statistiques établissent que 61 % des conducteurs décédés en Beauce-Etchemin étaient sous l'influence de l'alcool, de même que 53 % de ceux qui sont morts sur les routes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En comparaison, la moyenne est de 43 % pour l'ensemble du Québec. La Mauricie remporte la palme de la proportion d'accidents mortels causés par l'alcool, avec 32 % ou 112 morts. Suivent Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue, à 34 %.

La SAAQ commanditera une émission qui sera diffusée le jeudi 7 mai, au réseau TVA, à 19 h. Elle sera intitulée *Savez-vous boire?* et présentera des conseils pour éviter les pièges liés à la consommation d'alcool.

Rappelant l'importance de la tolérance zéro chez les jeunes conducteurs, le président de la SAAQ a mis à la disposition des écoles secondaires du matériel promotionnel pouvant être utilisé quand sera venu le temps d'organiser les bals de fin d'études.

La justice a utilisé 64 délateurs depuis un an

Presse Canadienne
QUÉBEC

La justice québécoise a utilisé depuis un an 64 délateurs dans 218 dossiers impliquant 250 accusés, a révélé hier le ministre de la Justice, Serge Ménard.

Lors de l'étude des crédits annuels du ministère de la Justice, Me Ménard a rappelé que l'utilisation de délateurs avait permis que 156 accusés plaident coupable, et que 25 autres soient reconnus coupables à l'issue de leur procès.

Il y a eu 18 acquittements et 32 autres prévenus sont en attente des procédures les impliquant.

Aucun détail concernant le coût de ces opérations n'était disponible.

Un porte-parole du ministère a précisé la semaine dernière à un quotidien de Québec que les frais de subsistance versés aux délateurs sont modestes, soit environ 400 \$ par semaine pendant deux ans, après la sortie du délateur de prison.

En avril 1997, le ministre de la Sécurité publique du temps, Robert Perreault, avait expliqué que les fonds débloqués pour la délation « ne sont pas rendus publics ».

« Ce budget, pour des raisons évidentes, est confidentiel. Il n'est pas utile de parler sur la place publique de chacun des contrats. Ces choses, en vertu des protocoles, sont approuvées par un juge et déposées au moment d'un procès », avait dit le ministre Perreault.

Quant au sous-ministre Charles Côté, il avait fait valoir que la négociation d'ententes avec des délateurs contre le crime organisé « est une procédure à caractère exceptionnel que nous tentons de limiter au strict minimum ».

Tout contrat avec un délateur est négocié à la suite d'une entente formelle impliquant un représentant du procureur de la Couronne, un représentant du service de police concerné mais qui n'est pas l'enquêteur dans le dossier, et un représentant de la Direction générale de la sécurité.

Le dossier fait aussi l'objet d'une étude exhaustive par les ministères de la Justice et de la Sécurité publi-

AIRES
LES AIRES DE LA MODE

29\$

Cadeau charmant pour maman, nuisette à imprimés vichy de notre collection maison.

Pour la plus douce des mamans

Peignoir tout confort en ratine de Lejaby, à partir de 178,95 \$.

Un Cadeau d'amour

Laissez-lui le choix en lui offrant un certificat-cadeau électronique. La puce-à-porter Cadeau d'amour. Offert en valeurs de 25 et 50 \$.

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

« Ennemie publique numéro un du Québec »

Ivory, six semaines, est appuyée dans « sa » bataille par Howard Galganov

PAUL ROY

Elle ne doit guère mesurer plus d'une cinquantaine de centimètres et peser plus de quatre kilos. Mais si mi-gnonne soit-elle, le champion autoproclamé de la cause anglo-québécoise, Howard Galganov, l'a décrite hier comme l'« ennemie publique numéro un du Québec ».

Et d'en remettre en affirmant fièrement qu'elle était « une insulte à la province de Québec ».

Elle est née le 16 mars, elle habite Brossard et s'appelle Ivory... Enfin, c'est le prénom que ses parents voudraient lui donner.

Mais le Directeur de l'état civil du Québec leur demande des explications. Dans une lettre datée du 14 avril, il leur écrit :

« Selon la tradition québécoise, le prénom Ivory nous semble inusité et susceptible de déconsidérer votre enfant (...)

« Nous vous suggérons donc de reconsidérer votre choix ou à tout le moins nous expliquer l'origine de ce prénom, la tradition dans laquelle il s'inscrit ainsi que les motifs qui vous ont incités à le donner à votre enfant. »

Kelly Levis, la mère de Ivory, dit avoir téléphoné à une préposée du bureau du Directeur de l'état civil, où elle se serait fait suggérer de



Ivory, dans les bras de ses parents Michael Janacek et Kelly Lewis.

choisir un autre nom, ou d'écrire pour expliquer son choix.

Mme Levis n'a fait ni un ni deux, elle s'est adressée à Howard Galganov, animateur de radio et président fondateur du Québec Political Action Committee, qui a de son côté retenu les services de

Brent Tyler, avocat et militant partitionniste en vue.

Dans une lettre qu'il a envoyée hier au Directeur intérimaire de l'état civil, Pierre Bouchard, M^e Tyler le somme d'abandonner l'affaire, sans quoi ses clients le traîneront devant les tribunaux.

« (...) mes clients croient que le prénom « Ivory », qu'ils ont choisi, a été refusé parce qu'il s'agissait d'un nom anglais », écrit l'avocat.

Au bureau du Directeur de l'état civil, on nie que cela soit le cas. « On n'a rien refusé, on n'a fait que demander aux parents d'expliquer

leur choix, c'est le cheminement normal », proteste Nicole Blouin, conseillère en communications. Mme Blouin explique que c'est la responsabilité du Directeur de l'état civil de s'assurer qu'un enfant n'écopera pas un prénom dont on se servira plus tard pour le ridiculiser. Or, dit-elle, ici, le nom Ivory est associé à une marque de savon.

Dans le Québec francophone peut-être, mais en anglais, langue maternelle des parents du bébé, « Ivory », c'est aussi l'ivoire des éléphants, la couleur ivoire... « Mais nous l'avons choisi parce que nous le trouvions beau », précise Mme Levis.

Pourquoi ne pas avoir tout simplement écrit ça au Directeur de l'état civil ? « Ce n'est pas à mes clients de justifier leur choix d'un nom, écrit M^e Tyler à M. Bouchard, c'est plutôt à vous de faire la preuve en cour que vos raisons pour le refuser sont justifiables. »

Des journalistes, anglophones comme francophones, ont signalé à tour de rôle à l'avocat que le prénom n'avait pas encore été refusé, comme il le prétend. Mais il n'a pas été accepté, répondait-il inlassablement.

D'autres disputes de prénoms entre des parents et le Directeur de l'état civil ont fait les manchettes. Il y a quelques années, des parents s'étaient vu refuser le droit de prénommer leur enfant « Spatule ». Et en décembre dernier, la Cour supérieure permettait à une petite Julia de porter « C'est-un-Ange » comme deuxième prénom.

PASSEZ EN TÊTE!

CETTE OFFRE PREND FIN LE 31 MAI.

BERLINE ACCORD 1998

268\$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

- Air climatisé
- Transmission automatique
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Antivol immobilisateur
- Et bien plus...

OU

5,8%**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES
BERLINES ACCORD 4 CYLINDRES NEUVES.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord DX 1998 (modèle CI-864W) neuve. Echange ou comptant de 1 950 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 325 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. **Programme de financement de H.C.F.I. à 5,8 % offert à l'achat de tous les modèles berlines Accord DX, LX et EX 4 cylindres 1998 neufs pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Des commerces imposent la TVQ sur les livres, qui en sont pourtant exempts !

PAUL ROY

Si vous avez acheté votre biographie de Céline Dion dans un Canadian Tire, un Réno-Dépot ou un Jean Coutu, il est possible que vous ayez payé la TVQ alors que les livres en sont normalement exemptés.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par le magazine *Consommation*, de l'organisme Option consommateurs. Un enquêteur de *Consommation* a acheté des livres dans 28 commerces qui n'étaient pas des librairies et qui faisaient partie de 14 grandes chaînes.

Résultat : dans exactement la moitié des endroits, soit 14 commerces, la TVQ lui fut imposée. Dans chacun de ces cas, l'enquêteur communiqua avec le gérant de la succursale en cause. Il vérifiait si celui-ci connaissait la loi et insistait pour que le problème soit réglé.

Ignorance...

Quelques jours ou semaines plus tard, l'enquêteur retournait chez les commerces fautifs acheter un autre livre. Dix d'entre eux

n'avaient pas corrigé la situation : ils imposaient toujours la TVQ.

C'était le cas de deux Canadian Tire, deux Sears, deux Métro, deux Uniprix, un Jean Coutu et un Réno-Dépot.

Au Canadian Tire du centre Maisonneuve, le gérant aurait prétexté l'« erreur humaine » après la première visite. Nouvelle « erreur humaine » la deuxième fois. « Si on vous charge la TVQ, c'est qu'il doit y en avoir », aurait alors répondu la caissière.

S'adressant à une superviseure, l'enquêteur lui demande pourquoi avoir facturé la TVQ. « Parce que c'est codé comme ça », se fait-il répondre.

— Mais selon la loi, il n'y a pas de TVQ sur les livres !

— Ici il y en a ! Ici on charge la taxe sur tout !

A un Jean Coutu de la rue Jarry, un gérant affirmera : « On charge les deux taxes (...) Il y a de la TVQ sur les livres depuis au moins deux ans ! »

Informé des constatations de *Consommation*, le président de l'Association des marchands Canadian Tire du Québec, Robert Blanchard, a communiqué avec *La*

Presse pour s'excuser et pour attribuer à « de l'ignorance » les erreurs survenues.

Amende honorable

« Ce n'est pas justifiable, a-t-il précisé. Mais nous vendons tellement peu de livres chez Canadian Tire, et il y a tellement peu d'exemptions de taxes que cela a pu passer dans le système... »

M. Blanchard a ajouté qu'il allait communiquer avec chacun des 87 magasins Canadian Tire du Québec pour s'assurer que cela ne se reproduise plus. Et il assure les clients ayant payé la TVQ sur un livre chez Canadian Tire qu'ils recevront un crédit équivalent.

C'est en 1990, lors de la création de la TPS, qu'Ottawa a commencé à taxer les livres. Québec l'imite avec sa TVQ mais recule devant l'opposition du monde de l'édition.

On en est là : une seule taxe sur les livres... et des commerçants mêlés.

Au fait, où va l'argent perçu en trop ? À *Consommation*, les responsables de l'enquête n'en ont pas la moindre idée.

Grève à Radio-Canada : pas demain la veille

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les séries éliminatoires de hockey à la télévision radio-canadienne ne sont peut-être pas compromises. Bien qu'une menace de grève pèse sur la SRC depuis que les membres du syndicat des communications de Radio-Canada ont rejeté à 86 % la semaine dernière les offres patronales et donné à leur bureau syndical le mandat de déclencher la grève au moment jugé opportun, beaucoup d'eau risque de couler sous les ponts avant que cela se produise.

En effet, comme les négociations en étaient rendues à l'étape de la conciliation, le conciliateur a fait rapport vendredi dernier au ministre, en l'occurrence Lawrence McCaulay, qui dispose de 15 jours pour agir.

S'il ne bouge pas, le syndicat peut déclencher la grève sept jours plus tard, vraisemblablement dans la semaine du 24 mai.

Mais le ministre McCaulay dispose d'autres recours pour forcer un règlement, comme la nomination d'un conciliateur-médiateur ou encore une commission de conciliation composée de trois personnes, ce qui reporterait aux calendes grecques l'éventualité d'un conflit de travail.

Le syndicat des communications de Radio-Canada, qui regroupe 1400 membres (journalistes, réalisateurs, techniciens, caméramen, employés de soutien), est né de la

fusion de six syndicats différents qui couvrent neuf conventions collectives. Dans certains cas, comme chez les journalistes, le contrat de travail est échu depuis septembre 1993.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas l'aspect financier qui est l'enjeu principal de cette négociation, mais l'élimination de la précarité des emplois. « Sur les 1400 membres, seulement 535 ont un statut permanent. La grande majorité sont des employés temporaires ou des contractuels à court ou à long terme », signale Yvan Sinotte, conseiller syndical.

Un autre objet de discordance concerne la polyvalence que la SRC voudrait instaurer au sein du réseau. Ce n'est pas tant la polyvalence chez les journalistes qui cause un problème, mais la volonté de l'employeur d'utiliser par exemple un technicien pour effectuer une tâche de journaliste ou de chercheur.

Hier, le conseil d'administration de la SRC se réunissait à Moncton et le syndicat devait remettre à la présidente, Guylaine Saucier, une pétition de 600 noms demandant la reprise des pourparlers et la désignation par le conseil d'un délégué-observateur. Le syndicat souhaite également que les grands patrons du réseau français, Michèle Fortin, Sylvain Lafrance et Bob O'Reilly s'impliquent davantage dans le processus de négociations.

LES SUPER MAGASINS KIDZ

Solde de la fête des Mères
Les mamans et KIDZ : toute une équipe !

Le confort et l'élégance d'un fauteuil *GLIDEMOTION* de **DUTAILLER** en solde pour la fête des Mères à compter de 249,95 \$.

En prime pour la fête des Mères : à l'achat d'un fauteuil Dutilleul, vous pouvez obtenir un repose-pieds assorti pour seulement 99,95 \$ (ord. : jusqu'à 199,95 \$).

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 10 MAI 1998

KIDZ... la seule chose qui surpasse nos prix, c'est notre service personnalisé.

2989, boul. Saint-Charles Kirkland 695-0254 | 8025, boul. Taschereau Brossard 462-4505 | 3940, autoroute 440 Laval 973-6126 | 7500, boul. Les Galeries d'Anjou / Anjou 352-0101

KANUK

Solde d'entrepôt Kanuk

du 6 au 11 mai

Économisez !
Achetez votre manteau chaud Kanuk maintenant!

Le parka imperméable microporeux Parapluie : rég. 407 \$ **360 \$**

Le sac à dos Hibou Kanuk couleur mauve : rég. 97 \$ **25 \$**

Le blouson Élan : rég. 175 \$ **155 \$**

Le Loup Kanuk : rég. 401 \$ **250 \$**

Le Castor junior : rég. 287 \$ **175 \$**

Le pantalon Élan Kanuk : rég. 105 \$ **90 \$**

Le pull polartek : rég. 109 \$ **65 \$**

Le short/maillot Kanuk : rég. 70 \$ **50 \$**

LOUIS VUITTON
...l'élégance éternelle

Malesherbes \$1,060
existe également en toile Damier et en cuir Epi \$1,060 - \$1,290

Ogilvy 1307 rue Sainte Catherine Ouest
514-849-6520

Tout Kanuk est en solde

485, rue Rachel Est
du mercredi 6 mai au lundi 11 mai

HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE D'ENTREPÔT KANUK

Mercredi 6 mai de 8h00 à 21h00
Jeudi 7 mai de 8h00 à 21h00
Vendredi 8 mai de 8h00 à 21h00
Samedi 9 mai de 8h00 à 17h00
Dimanche 10 mai de 8h00 à 17h00
Lundi 11 mai de 8h00 à 18h00

Nous acceptons : Visa, MasterCard, carte de débit et argent comptant.

COUPON-RABAIS DU SOLDE KANUK

Valable chez Kanuk seulement, 485, rue Rachel Est, à Montréal pendant le solde d'entrepôt Kanuk, du 6 au 11 mai 98.

Obtenez **25 \$** ou **50 \$** de rabais

Un seul coupon par achat. Valable après le 11 mai 98.

au moment d'un achat de 250 \$ et plus (avant taxes) | au moment d'un achat de 500 \$ et plus (avant taxes)

S'APPLIQUE MEME AUX ARTICLES EN SOLDE

Reportage publicitaire

Semaine nationale du tourisme

du 4 au 9 mai 1998

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans **La Presse**

Bonjour! | Tourisme Québec

Montréal métro

Un partage injuste des écoles de Montréal

Le MEMO juge que les francophones cèdent trop d'écoles aux anglophones

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La future Commission scolaire de Montréal (CSDM) cède trop d'écoles et de bâtiments à son pendant anglophone de l'Est, qui hérite injustement d'immeubles d'une valeur de 48 millions. Si la ministre de l'Éducation n'intervient pas, les francophones devront donc investir gros pour régler leurs problèmes d'espace, déjà criants dans l'ouest de la ville.

C'est du moins ce qu'a soutenu hier le parti d'opposition MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), qui demande à Pauline Marois de bloquer l'entente conclue entre les conseils provinciaux des deux nouvelles commissions linguistiques.

« C'est un marché de dupes, a

tonné la présidente du MEMO, Diane de Courcy. La CSDM recevra des écoles archi-pleines, qui ont souvent besoin de réparations importantes, et nous fournirons à la communauté anglophone des écoles à moitié vides et en très bon état. »

Même si elle s'apprêtait à faire

approuver cette entente ce soir, la CSDM a rapidement réagi hier, en confirmant que le partage était inéquitable et que la ministre devrait bel et bien se charger de répartir les « immeubles excédentaires ». Par contre, la loi ne l'autorise pas à se mêler du partage des écoles, soutient Michel Pallascio. La Loi sur l'instruction publique est claire : à moins d'accord, les écoles anglaises doivent automatiquement revenir aux anglophones et les écoles françaises, aux francophones.

Hier, la porte-parole de Pauline Marois a confirmé cette interprétation, en précisant que, de toute façon, la ministre ne peut intervenir sans avoir été saisie par le conseil provisoire lui-même plutôt que par un parti quelconque.

« En faisant sa loi, la ministre ne pouvait pas savoir à quel point la Commission des écoles catholiques et la Commission des écoles protestantes avaient discriminé les francophones, souligne néanmoins Mme de Courcy. Il fallait profiter de l'occasion pour corriger cette iniquité, mais l'équipe de Pallascio ne se met pas au travail. »

En se basant sur les données qui seront dévoilées à l'assemblée de ce soir, le MEMO a avancé que les francophones ont été systématiquement désavantagés, aussi bien du côté catholique que protestant, puisqu'on les a relégués dans des écoles d'une valeur globalement inférieure.

Et les transferts à venir aggrave-

ront encore le problème, croit Mme de Courcy, puisque les écoles qui doivent être cédées aux francophones abritent en moyenne 490 élèves, contre 311 pour celles qui reviennent aux anglophones.

Le MEMO prévoit donc que la situation deviendra catastrophique pour les jeunes élèves francophones et immigrants.

Ils se retrouveront dans des écoles bondées, sans gymnase ou cafétéria, et devront faire de longs trajets en autobus, affirme Mme de Courcy, en rappelant que les parents de l'École internationale de Montréal et de Côte-des-Neiges se plaignent déjà que leurs enfants se trouvent à l'étroit.

Les branchés : c'est plaisant de travailler dehors

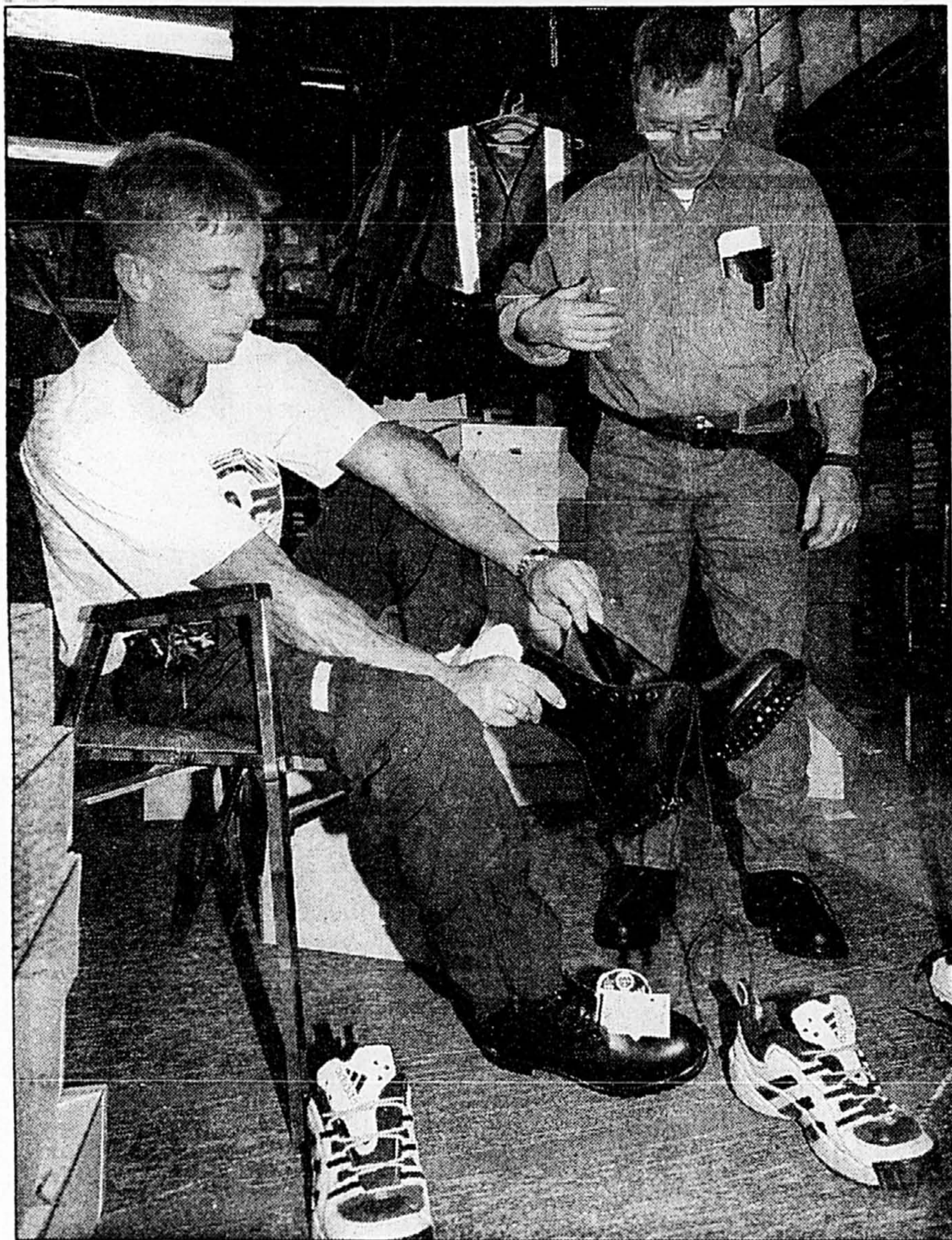


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Stéphane Barriault, 23 ans, a essayé hier, sous l'oeil de Freddy Ollu, les bottes qu'il portera cet été pour ramasser des branches dans les parcs, les places publiques et les terrains privés de Montréal.

YANN PINEAU

« On va être payé pour se tenir en forme ! C'est extraordinaire », s'exclamait hier Katéri David, 28 ans, l'une des 200 personnes qui vont ramasser cet été les branches abattues par le verglas à Montréal. « En plus, c'est payant ! On va recevoir 12 \$ de l'heure. »

Comme Mme David, les autres ramasseurs de branches interrogés hier par La Presse se déclaraient enthousiastes à l'idée de travailler dehors pendant la belle saison.

Rassemblés dans le sous-sol de l'église Saint-Esprit (à l'angle de la rue Masson et de la 6^e Avenue), 200 personnes ont signé hier leur contrat d'embauche avec la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), qui a reçu une subvention de 2,9 millions du gouvernement fédéral pour le nettoyage de Montréal.

Après avoir écouté un bref exposé de ce qu'ils feront pendant les 23 prochaines semaines, les ramasseurs de branches ont passé l'après-midi à signer leur contrat à tour de rôle et à essayer les bottes qu'ils porteront pendant leurs interventions dans les parcs, les places publiques et les terrains privés de la ville.

Pour être admissibles à l'embauche, les candidats devaient avoir touché des prestations de l'assurance-chômage au cours des trois dernières années. Selon Martial Desrochers, directeur de ce projet à la SODER, environ 15 % des ramasseurs sont des femmes

et 25 % sont identifiés à une communauté culturelle.

Louis Magnan, 30 ans, au chômage depuis janvier, dit avoir postulé un emploi dans le cadre du programme de nettoyage pour sortir de chez lui et acquérir une expérience de travail différente de ses emplois antérieurs en usine.

« En plus, c'est plaisant de travailler à l'extérieur », dit-il.

Les 200 ramasseurs de branches commenceront à travailler demain au parc La Fontaine, où ils termineront le nettoyage commencé par les cols bleus ce printemps. Avant d'être divisés en neuf équipes disséminées un peu partout à Montréal, les ramasseurs régleront ainsi le cas de quelques grands parcs.

Selon la Ville de Montréal, près de 10 000 tonnes de branches et de troncs ont été ramassées depuis le verglas. On ne connaît pas exactement l'ampleur du travail qui reste à faire, mais 1500 demandes de citoyens ont été enregistrées depuis 15 jours pour faire ramasser des branches sur des terrains privés, particulièrement dans Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges.

Les ramasseurs de branches travailleront de 8 h à 16 h les jours de semaine. Ils seront habillés de pied en cap par la SODER, qui a également acheté des râteaux et des sécateurs et loué 28 camions pour la saison.

Les dernières semaines du contrat seront consacrées à une formation en recherche d'emploi...



PHOTO YVON GAGNON, collaboration spéciale

Les averseuses de branches continuent leur travail en attendant que les nouveaux employés les alimentent en matériau... sec.

Amende salée pour fausses factures

YANN PINEAU

Le Montréalais Michel Tétrault a été condamné lundi dernier à payer 99 594 \$ d'amendes pour avoir fourni de fausses factures pendant deux ans à des entreprises du secteur de la construction.

En plus de cette somme, M. Tétrault devra payer des impôts de 9201 \$ et 40 122 \$ pour les années 1992 et 1994, ainsi que des pénalités et des intérêts. Ces impôts correspondent à des revenus non déclarés de 49 161 \$ et 162 824 \$ pour ces mêmes années.

Selon Guylaine Isabelle, du service d'enquête sur les fraudes de Revenu Québec, l'essentiel des activités de deux compagnies appartenant à Michel Tétrault consistait à fournir de fausses factures à plusieurs entreprises du secteur de la construction dans la région de Montréal.

« M. Tétrault recevait des chèques de ces entreprises, les encaissait et leur rendait une somme en argent liquide », a expliqué Mme Isabelle. « L'homme d'affaires » prélevait évidemment au passage une commission pour ses services.

Les fausses factures faites par les compagnies de Michel Tétrault (Constructions Copel et A.A.D 20e Siècle Construction) permettaient aux autres firmes de réclamer frauduleusement des crédits sur la taxe d'accise et des remboursements de TVQ. Une quinzaine d'entrepreneurs en construction de la région de Montréal sont poursuivis pour ces fraudes.

■ Le marathon téléphonique tenu le mois dernier par Oxfam-Québec a permis de recueillir 25 000 \$ qui serviront à appuyer les populations défavorisées de pays en développement. Ont dévoilé l'heureux résultat : Jacques Archambault, responsable de la campagne de souscription ; Monique Richer, directrice régionale chez Bell Canada, et Gilles Besner, d'Oxfam-Québec.

■ C'est sous la présidence de Léon Courville, président et chef des opérations de la Banque Nationale, que se tiendra le tournoi de golf de la fondation Cité de la santé de Laval, le 1^{er} juin, au club de golf de Rosemère. Grâce à l'appui de l'Association des golfeurs professionnels et la commandite de la Banque Nationale, on espère amasser 40 000 \$. Depuis ses débuts il y a douze ans, ce tournoi a permis de recueillir un demi-million de dollars qui a été affecté aux équipements médicaux et à la recherche médicale. Info : 975-5347.

■ Les caisses populaires d'Ahuntsic se sont unies pour remettre une contribution de 1000 \$ à la Fondation du collège André-Grasset. Ce sont les présidents des caisses du domaine Saint-Sulpice et Crémazie, respectivement André Ethliq et Guy Geoffron, qui ont procédé à la

remise officielle du chèque.

■ Stéphane Guilbault, président d'Action Chevrolet Geo Oldsmobile, sur la Rive-Sud, a remis les revenus (3000 \$) d'un tournoi de golf tenu l'an dernier, à la Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher, de Longueuil. Cet argent servira à l'achat d'équipement médical, lui a fait savoir Serge Robillard, président de la fondation. Camille Michaud, d'Action Chevrolet Geo Oldsmobile organise le prochain tournoi qui aura lieu le 20 juillet, au Parcours du cerf, à Longueuil, les profits étant encore promis à l'hôpital. Renseignements : 445-7333.

■ Le président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale, André Bérard, a remis un don de 2500 \$ à l'Armée du Salut, représentée par le lieutenant Yves Dagenais et Anne Saint-Georges.

■ La vente de vieux timbres qui lui sont donnés a permis à Développement et paix de tirer des profits de près de 2200 \$ de leur vente à des philatélistes. L'organisme invite tous ceux qui le désirent à lui faire parvenir des timbres découpés des enveloppes (en laissant un centimètre autour) à : Développement

et paix, 5633, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1N 1A3.

■ Le Centre d'action bénévole de Saint-Hubert a rendu hommage à l'une de ses membres, choisie bénévole de l'année, en l'occurrence Hélène Dubois, du service de la Popote roulante. L'organisme a reçu le prix Hommage bénévolat-Québec, alors que Centraide décernait à deux autres de ses bénévoles, Margot et Clément Leclair, son prix Antoinette-Robidoux, La Presse en faisant ses « personnalités de la semaine ». Finalement, un nouveau prix visait à reconnaître les qualités personnelles d'un bénévole ayant au moins cinq ans de service, a été remis à Antonio Leblanc.

■ La diffusion de la série L'Obsession (de la minceur), de Janette Bertrand a suscité beaucoup de réactions et de demandes de consultation auprès de la psychologue Danielle Bourque qui fut consultante pour la série et présente à la dernière émission. Une conférence publique a donc été organisée pour présenter la thèse défendue dans son livre À dix kilos du bonheur Ce sera vendredi, 20 h, au 1212, rue Panet. Coût : 10 \$. Info : 488-8252.

Têtes d'affiche

■ Trois étudiants de première année au MBA de l'Université McGill ont remporté la moitié des six prix du concours de bourses du programme Défi mondialisation de Nortel. Il s'agit d'Ambrish Chitnis, Heather Tay et Montassar Sarrouk.

■ Étudiante à la maîtrise en ingénierie à l'Université du Québec à Chicoutimi, Weixia Chen est la lauréate de la médaille d'or du gouverneur général pour cette université. Sa recherche sur le transfert de chaleur est un sujet des plus pratiques pour l'industrie de l'aluminium dont on connaît la place au Saguenay. La médaille d'argent est allée à Sophie Ringuet qualifiée d'étudiante modèle.

■ Deux élèves du cégep Bois-de-Boulogne, Louis Poulin, d'Outremont, et Martin Labrecque, de Laval, ont remporté la première place au plan national et se sont classés troisième au plan mondial, à la nuit du Web francophone, un jeu de piste virtuel pour internautes de 18 à 30 ans.

Adressez vos communiqués à : Têtes d'affiche La Presse, 7, rue St-Jacques Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE



Léon Courville



Stéphane Guilbault



Danielle Bourque



Weixia Chen

Montréal métro

Véra Danyluk rompt avec la parfaite neutralité

La présidente de la CUM a commenté la démission de Thérèse Daviau en pleine mêlée électorale

MICHÈLE OUMET

La présidente du comité exécutif de la CUM, Véra Danyluk, croit que le candidat à la mairie de Montréal Jacques Duchesneau fera une erreur s'il recrute dans son équipe Thérèse Daviau, l'ex-chef du RCM.

C'est du moins ce qu'elle a déclaré, dimanche, au journaliste Michel Lacombe lors de l'émission radiophonique *Sept jours à la fois*. Sortant de sa réserve habituelle, Mme Danyluk s'est aventurée sur un terrain glissant. Elle qui, en principe, doit s'astreindre à une parfaite neutralité, a laissé échapper quelques commentaires sur les derniers soubresauts de la tumultueuse campagne électorale de Montréal.

— Qu'est-ce que vous pensez de Jacques Duchesneau qui veut aller chercher Mme Daviau ? lui a demandé Michel Lacombe.

— C'est une question délicate, je

dois être objective, a répondu Mme Danyluk. On a juste à voir tous les commentaires qui sont sortis dans les médias depuis que Mme Daviau a quitté le RCM. On voit qu'effectivement tout le monde voit ce choix de M. Duchesneau comme quelque chose qui pourrait nuire énormément à toute l'équipe qu'il voudrait former.

— Le geste de Mme Daviau, vous ne pouvez pas l'approuver ? a poursuivi M. Lacombe.

— Je suis d'accord avec les commentaires qui sont sortis, a dit Mme Danyluk. C'est vraiment une question de crédibilité, de loyauté et puis je pense que c'est très diffi-

cile d'avoir une prestance ou une présence politique qui est crédible si on prend ce genre de décision-là.

Visiblement mal à l'aise, Mme Danyluk a fait preuve d'une grande réserve lorsque *La Presse* lui a demandé, lundi, de préciser ses propos. Elle s'est réfugiée derrière un laconique « pas de commentaire ». La question est délicate, d'autant plus que Mme Danyluk connaît très bien les trois principaux candidats à la mairie, soit Pierre Bourque, Jacques Duchesneau et Jean Doré.

Le candidat volatil

Les Yvon Lamarre, John Gardiner, Louis Roy et Phil O'Brien se sont retrouvés orphelins, vendredi, lorsque leur candidat volatil, Conrad Sauvé, a annoncé qu'il se retirait de la course à la mairie de Montréal.

Phil O'Brien, un homme d'affaires qui a investi, avec ses amis,

près de 30 000 \$ pour financer la pré-campagne de M. Sauvé, penche maintenant du côté de Jacques Duchesneau, mais son appui sera discret. « Je vais rester tranquille », a-t-il dit.

L'ex-bras droit de Jean Drapeau, Yvon Lamarre, prend congé de la politique, Louis Roy, un ancien militant du RCM, réfléchit, alors que l'ex-conseiller John Gardiner « relaxe ». « Si j'appuie quelqu'un, ça va être Jean Doré, a-t-il affirmé. J'ai servi sous lui et il faisait une bonne job. »

Tous s'entendent sur un point : Conrad Sauvé, qui a présidé pendant six ans le conseil d'administration de la régie régionale de la santé de Montréal, s'est retiré de la course parce que sa performance dans les sondages — moins de 3 % des intentions de vote — était désastreuse.

RCM : un nouveau chef

Parlant de 3 % des intentions de

vote, Michel Prescott, qui a recueilli à peine un demi-point de pourcentage de plus que Conrad Sauvé dans le dernier sondage SOM, sera couronné officiellement chef du RCM le 22 mai. M. Prescott sera élu à la tête du parti à la manière de Jean Charest. Il y aura ouverture de candidatures pour une période de 10 jours, le 12 mai, lors d'un conseil général. En principe, personne ne se portera candidat et Michel Prescott sera couronné chef du RCM, un parti qui a beaucoup souffert du départ de Thérèse Daviau.

À Vision Montréal

Johanne Lorrain, conseillère de Vision Montréal et membre du comité exécutif, ne se représentera pas lors des élections du 1^{er} novembre. Même si elle abandonne la vie politique pour des raisons personnelles, elle a l'intention de terminer son mandat.

Prolongation du délai pour conclure la vente de Blue Bonnets?

MARTIN PELCHAT

À quelques semaines de l'expiration du délai pour la signature du contrat de vente de l'hippodrome Blue Bonnets à la Société pour la promotion de l'industrie des courses de chevaux, la situation demeure incertaine.

La SPICC demeure confiante de conclure la transaction de 35 millions d'ici le 31 mai, mais l'administration Bourque parle d'un nouveau délai, déterminée qu'elle est à faire entériner par le conseil, après quatre échecs, des travaux d'infrastructures liés au projet.

« Politiquement et moralement, l'administration a dit depuis toujours que ce deal était lié aux infrastructures », répète le responsable du dossier au comité exécutif de Montréal, Saulie Zajdel. « Il y a toujours le conseil de mai (le 25), mais c'est toujours possible de donner des extensions, ajoute M. Zajdel. Je ne sais pas ce qu'on fera avec ça. »

Le vice-président finances de la SPICC, Marcel Mathieu, souhaite de son côté que la transaction se réalise d'ici la fin du mois, travaux d'infrastructures ou pas, afin de mettre en marche au plus tôt les travaux de 25 millions que la SPICC a promis de réaliser au parc hippique.

Les travaux d'infrastructures boudés par le conseil ne font pas partie du contrat d'achat, note M. Mathieu. « Mais c'est sûr qu'un jour, ils vont le désenclaver (l'hippodrome) », dit-il, visiblement résigné à ne voir la question des infrastructures s'éclaircir qu'après

les élections municipales à Montréal, en novembre.

Mais selon l'argentier de la SPICC, la guerre que l'opposition livre à l'administration dans le dossier de la vente de l'hippodrome risque de faire plus mal au promoteur First Professional Developments, qui veut construire à l'angle Décarie et Jean-Talon un centre commercial qui pourrait accueillir trois magasins à grande surface, dont un Wal Mart. « Je pense qu'ils sont dans le trouble plus que nous », dit M. Mathieu.

L'autre obstacle que rencontre Montréal est l'opposition ferme de la municipalité de Côte-Saint-Luc au raccordement nord-sud du boulevard Cavendish, un des chantiers liés au désenclavement de Blue Bonnets et des terrains adjacents. Le maire Bernard Lang a d'ailleurs réitéré ce refus à une délégation de cadres du ministère des Transports le 8 avril dernier.

Doutant que le ministre Jacques Brassard mette à exécution sa menace d'intervenir pour permettre la réalisation du projet, M. Lang a par ailleurs soumis aux représentants du ministère que le secteur a plutôt besoin d'une route est-ouest pour soulager le tronçon Fleet-Van Horne, congestionné, qui constitue la sortie principale de Côte-Saint-Luc.

Outre Côte-Saint-Luc et Montréal, Saint-Laurent et Mont-Royal sont concernées par le raccordement nord-sud. Selon Bernard Lang, Mont-Royal ne veut pas contribuer financièrement à ce projet de 20 millions dont Québec assumerait la moitié des coûts.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

À vos bêches citoyens !

Le maire Pierre Bourque a lancé hier le concours Fleurir Montréal 1998 aux serres Louis-Dupire, en compagnie notamment de Georgine Coutu (photo), membre du comité exécutif de Montréal. Citoyens, groupes, usines ou commerces, les personnes qui sont préoccupées par l'embellissement de leur milieu sont invitées à s'inscrire jusqu'au 26 juin, en s'adressant aux éco-quartiers, à Accès Montréal ou au Jardin botanique. Quatre catégories sont ouvertes : façade ou cour arrière, fenêtres et balcons, ainsi que groupes et commerces. Dans chaque catégorie, 51 prix seront attribués, soit un prix par district.

Prenez le large!

Atteignez un nouvel équilibre.

WW840

new balance

Grâce à nos largeurs multiples, de AA à EEEE, nous vous garantissons un ajustement parfait, à chaque fois.

Tony 1346, av. Green, Westmount 935-2993

endurance 6579, rue St-Denis, Montréal 272-9267

TERRA F FIRMA Les Cours Mont-Royal 1455, rue Peel, no 144, Montréal (Québec) H3A 1T5 Tél. et Fax : (514) 845-3007

*Nos modèles ne sont pas tous disponibles dans toutes les largeurs.

SHARKS Planche à voile, Ski nautique - Wakeboard, Vêtement néoprène

«Toujours à planche» vente de skis nautiques

Ensemble combo 99\$ incluant : paire de skis, gants, corde, poignée

«Wet suit» Sialom à partir de 39\$ 79\$

RABAIS INCROYABLES SUR NOS WAKEBOARDS

Wakeboard Liquidation 149\$ planche à voile ensemble 199\$ avec fixations ajustables complet

313, boul. Cartier, Laval 663-5543 / 1 800 473-5543 2 km à l'est de l'autoroute 15

Le cadeau idéal pour Maman

Soins des cheveux, manucure, soins des pieds, traitement facial, massage et plus encore.

Certificats-cadeaux pour la fête des Mères à compter de 19 \$

Franny OF WESTMOUNT

Achetez un certificat-cadeau d'une valeur de 100 \$ ou plus et obtenez gratuitement un certificat-cadeau de 20 \$ pour coupe, mise en pli ou coloration.

4891, rue Sherbrooke Ouest, Westmount Tél. : 482-5824 Fax : 482-1200

Arts, nature et sensation

Ouverture de la boutique L'Aventurier-Chlorophylle à Montréal

Le mercredi 6 mai, à 19 h au 1610, Saint-Denis. Un cocktail de bienvenue avec des passionnés du plein air ! Un tout nouveau concept d'avant-garde à découvrir

Toutes nos boutiques sont de la fête (du 6 au 10 mai) **30 % à 50 %** sur un choix de vêtements Chlorophylle, Royal Robbins, Woolrich, The North Face et Dakini.

Montréal : 1610, Saint-Denis 849-4100
Laval : Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O. 681-8030
Brossard : 8025, boul. Taschereau 462-3389

L'AVENTURIER

Cogger avait un accès privilégié aux ministres

Un ancien fonctionnaire fédéral dit qu'il n'avait jamais vu ça

YVES BOISVERT

Michel Cogger, un ami proche de Brian Mulroney qui faisait du lobby pour l'homme d'affaires Guy Montpetit, avait un accès extraordinaire aux ministres conservateurs, à la fin des années 1980.

À la deuxième journée du procès du sénateur Cogger, un ex-agent de projet au gouvernement fédéral a dit qu'il n'avait jamais vu un lobbyiste obtenir, comme lui, des réunions au cabinet ministériel. « D'habitude, les ministres ne rencontrent pas les demandeurs de subventions. Ces affaires-là se règlent entre les agents de projets et les compagnies », a dit Louis Doyle

au juge Robert Sansfaçon, au palais de justice de Montréal.

M. Doyle, ex-chargé de projet au ministère de l'Expansion économique régionale, a assisté à une réunion avec Cogger, Montpetit et le ministre Michel Côté en juillet 1986. Cogger voulait savoir si le dossier de Montpetit progressait. Montpetit cherchait à obtenir une subvention de 45 millions pour sa société, GigaMos, qui voulait se lancer dans la production de microprocesseurs à Vaudreuil.

Des démarches infructueuses

M. Cogger fait face à une accusation de « fraude envers le gouvernement » pour avoir reçu 212 000 \$ en honoraires et prêts de la part de Montpetit pour faire valoir son influence, tout en étant sénateur. Michel Cogger a été nommé sénateur le 2 mai 1986. On lui reproche ses

agissements du 2 mai 1986 au 30 juin 1988. Malgré ses nombreuses démarches, aucune subvention n'a jamais été accordée à Montpetit.

Thomas Crearie, 54 ans, fut chef de cabinet du ministre Robert René de Cotret. M. de Cotret a succédé à Michel Côté à l'Expansion économique, en octobre 1987. À plusieurs reprises, Cogger a appelé M. Crearie, toujours pour savoir si le dossier avançait. Le plus que Cogger a obtenu était une « offre conditionnelle », qui énumérait les conditions à remplir pour obtenir une subvention.

Cogger a invité M. Crearie à dîner et a rencontré le ministre de Cotret en personne, en novembre 1987, pendant 20 ou 25 minutes, a dit M. Crearie. M. Cogger a aussi rencontré souvent le ministre du Travail Pierre Cadieux, qui était député de la région de Vaudreuil.

Ron Davison, 44 ans, travaillait pour la société Norlus. Cette société, copropriété de Montpetit à Winnipeg, prétendait avoir mis sur pied un système de traduction des lois de l'anglais au français, par informatique. Encore là, des subventions étaient nécessaires.

Représentant du premier ministre

M. Davison a vu le sénateur Cogger à quelques reprises à Winnipeg. En l'absence du sénateur, Montpetit a présenté Cogger comme « le représentant personnel du bureau du premier ministre » (Brian Mulroney).

— Vous n'avez pas pris ça au sérieux ? a demandé l'avocat de la défense, Mé Marc Cigana.

« Pourquoi pas ? J'étais à Winnipeg, c'était un vieil ami du premier ministre... Pourquoi je ne l'aurais pas cru ? »

Lors d'une réunion, quelqu'un a soulevé le fait qu'une subvention de quatre millions pourrait être retirée à Norlus si elle violait une des conditions en déplaçant son lieu d'exploitation de Winnipeg. « On a juste à botter les bons derrières à Ottawa ! » a répliqué Montpetit. Selon M. Davison, M. Cogger a signifié son accord d'un signe de la tête. Mais en 1992, lors d'un précédent témoignage, M. Davison disait qu'il n'était pas certain que M. Cogger assistait à cette réunion.

Me Pierre Lévesque, de la Couronne, a annoncé hier au juge Sansfaçon qu'il n'a plus que deux ou trois témoins à faire entendre. Au nombre de ceux-ci se trouve potentiellement le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. M. Bouchard, qui venait tout juste de se faire nommer au cabinet fédéral, avait eu une rencontre avec son vieil ami Michel Cogger, en 1988.

Plus de 170 magasins et services dont :

SERVICES ET BOUTIQUES SPÉCIALISÉES

Bas Mania
Bell Mobilité/Total Com
Centre du Rasoir
Charles le Tailleur
Clinique Dentaire
Dr. Hanna Elian
Cordonnerie Rockland
Fido
Frank Fleuriste
Greiche & Scaff
Hallmark
La Cabine Téléphonique
La Clef
Le Pet Shoppe
Loto-Québec
Lunetterie Lenscrafters
Nettoyeur 60 Minutes
Ombre et Lumière
Pfaff
Société des Alcools du Québec
Sports Experts
Sunglass Hut
Tour de Jeux
Vestiaire Sportif

LIBRAIRIE

Coles

BANQUE ET FIDUCIES

Banque de Montréal
Trust Général
Trust National

LOISIRS, SPORTS ET RÉCRÉATION

Nautilus Plus

PHARMACIE, TABAC ET JOURNAUX

Essaim-Escompte
Ultra-prix
Fumag
Tabagie Rockland

Et si tu n'existais pas...

CENTRE ROCKLAND

la Baie, Eaton, Holt Renfrew, Linen Chest
et Métro Les 5 Saisons

Stationnement intérieur gratuit

angle l'Acadie et Métropolitain



métro Du Parc, autobus # 179
métro Crémazie, autobus # 100 Ouest

Isabelle Blain craignait Otis

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

En contre-interrogatoire, hier, Isabelle Blain a dit à quelques reprises qu'elle avait peur de Michel Otis. Ce dernier subit présentement son procès pour le meurtre non prémédité de Kristina, la fille de presque trois ans de Mme Blain, qui est elle aussi accusée de ce meurtre.

Elle a dit que le mercredi 23 juillet, deux jours avant qu'elle soit découverte sans vie, Kristina a pleuré après qu'Otis eut sauté sur elle à pieds joints pour la première fois.

L'avocat d'Otis, Pierre Léger, lui a demandé pourquoi elle n'avait pas pris le risque d'intervenir. « Si j'avais perdu la vie, mes deux enfants y auraient passé aussi », a-t-elle répondu.

Quelques minutes plus tard, elle a ajouté qu'elle avait pensé intervenir physiquement quand Otis s'attaquait physiquement à Kristina : « Je ne sais pas pourquoi, je ne l'ai pas fait. »

Visiblement très fatiguée — les traits tirés et le teint très pâle —, Isabelle Blain a avoué avoir peur d'Otis. Durant la journée, elle a pleuré à trois occasions.

Me Léger a tout tenté pour miner la crédibilité du principal témoin de la poursuite et à quelques reprises Me Jean-Pierre Boyer (Couronne) a présenté des objections.

L'avocat d'Otis a voulu la confronter à quelques reprises avec deux déclarations qu'elle aurait faites à Saint-Jérôme à la suite de son arrestation par la SQ le 25 juillet. Elle a toujours répété ne pas se souvenir d'avoir fait des déclarations à Saint-Jérôme.

« Tout ce dont je me souviens, dit-elle, c'est quand j'ai serré mon fils dans mes bras avant qu'il parte avec la DPJ. J'étais sous l'effet d'un choc émotif. »

En matinée, le tribunal a assisté au visionnement de la cassette vidéo de l'interrogatoire de Mme Blain qui a eu lieu au quartier général de la SQ, rue Parthenais. Quelques contradictions sont apparues. Elle dit notamment que c'est Otis qui a eu l'idée d'aller cacher le corps de Kristina dans le bois. Lundi, elle a dit que l'idée venait d'elle.

Marins algériens en fuite

Presse Canadienne
QUÉBEC

Quatre des 27 marins algériens qu'Immigration Canada avait confinés à bord de leur bateau ancré à Québec depuis vendredi, ont pris la poudre d'escampette. Deux d'entre eux ont demandé le statut de réfugié à Montréal lundi, alors que les deux autres n'avaient toujours pas donné signe de vie en fin de journée hier.

C'est en fin de matinée lundi qu'Immigration Canada a appris que des marins avaient déserté le Nedroma. Dès le début de l'après-midi, des agents du ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration et quatre policiers de la GRC montaient à bord du navire, amarré au quai 28 du port de Québec, pour faire le décompte de l'équipage. Quatre personnes manquaient effectivement à l'appel, a expliqué hier le porte-parole d'Immigration Canada, Jean Cheney.

Des marins algériens auraient aimé faire un peu de tourisme dans la ville, mais les garanties monétaires exigées par Immigration Canada, qui appréhendait justement la situation qui s'est produite, étaient nettement au-dessus de leurs moyens.

Bébé ours blanc va bien

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Jardin zoologique du Québec, à Charlesbourg, célèbre un événement plutôt rare ces jours-ci. L'un de ses pensionnaires, un ours blanc, est devenu le troisième de son espèce en 50 ans, au Canada, à survivre plus de quatre mois après être né en captivité.

L'hérédité y est peut-être pour quelque chose puisque son père, Agaguk, un ours polaire de 23 ans, a lui aussi vu le jour au Zoo de Québec.

Les autorités ont décidé de faire appel au public pour trouver un nom à l'ours qui est né en novembre dernier.

Le zoo a dû se départir de ses ours noirs au profit du Bioparc de la Gaspésie pour abriter le rejeton qui a été séparé de ses parents par souci de sécurité.

Shermag
et
Poplaw

vous offrent

Le Marquis

Fait au Québec

Produit haut
de gamme
Quantité limitée
Plan mise de côté

Courant
4 998 \$

-40%

PRIX INCROYABLES
50^e
anniversaire
1948-1998

Il faut le voir
pour le croire!!!

Spécial

2 999 \$

2 tables de nuit, bureau, miroir,
armoire, lit queen (2 modèles)

meubles
Poplaw
DEPUIS 1948

Une foule de spéciaux en magasin

6320, rue St-Hubert, Montréal (Qc) (514) 271-4787

« Les maires de banlieue ne veulent pas retourner à l'UMQ »

MARTIN PELCHAT

Le président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, Georges Bossé, s'explique mal le refus du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, de reconnaître la Conférence comme un interlocuteur indépendant dans les grands dossiers, sur le même pied que l'Union des municipalités du Québec ou l'Union des MRC (UMRCQ).

« Il en va de la crédibilité du gouvernement », lance M. Bossé, maire de Verdun, en affirmant que l'automne dernier, le premier ministre Lucien Bouchard s'était lui-même engagé à donner une voix à la CMBM.

La semaine dernière, la réponse du ministre à la demande de reconnaissance de la CMBM est tombée : un non sans équivoque. M. Trudel, qui craint un affaiblissement des deux grandes unions municipales, a plutôt demandé aux maires de la banlieue de Montréal de profiter de la réforme des structures annoncée par l'UMQ pour réintégrer cette association.

La CMBM, qui regroupe les maires de 27 municipalités de l'île de Montréal, avait quitté l'UMQ avec fracas l'an dernier à l'époque des négociations avec Québec sur les transferts de 375 millions aux municipalités. Quand l'UMQ a finalement signé en octobre

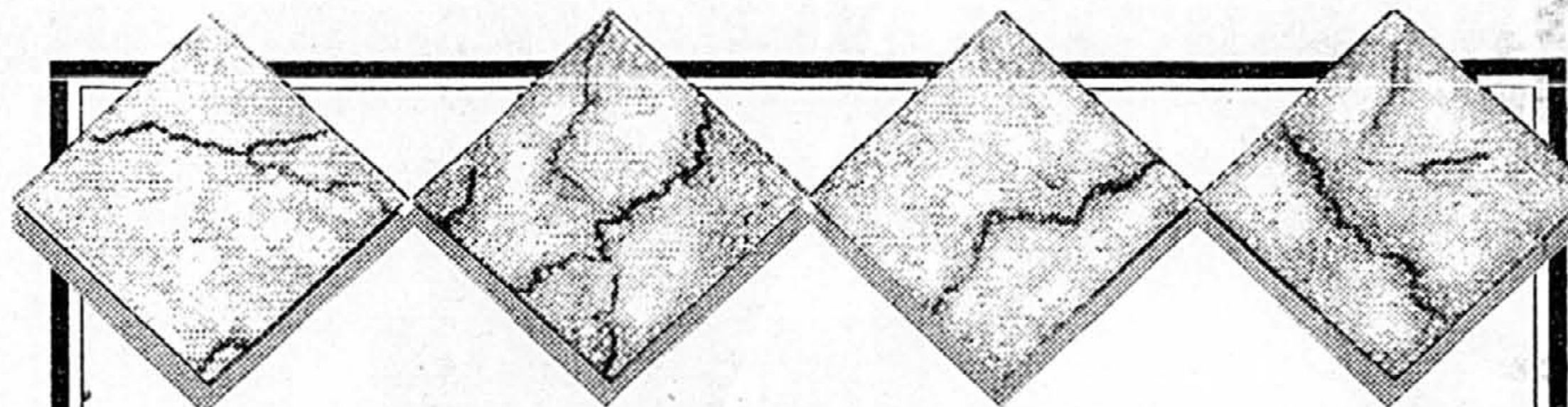
une entente avec le gouvernement que la CMBM jugeait désavantageuse, les maires ont clamé que « ce n'est plus (leur) union et ce ne le sera jamais plus ».

Rien n'a changé de ce côté, disait hier le président de l'organisme, M. Bossé, qui n'a cependant pas encore eu le temps de discuter de cette question avec ses collègues. Rentré lundi de vacances, il a aussi tenté en vain, hier matin, de joindre le ministre Trudel.

M. Bossé note en outre que l'UMQ n'a fait qu'amorcer en fin de semaine, lors de ses assises annuelles, un travail de « réflexion » sur cette réforme, qui devrait permettre à des groupes aux intérêts divergents (villes-centres, banlieue etc.) d'y être mieux représentés.

Quand Québec lancera, le 19 mai prochain, les négociations tant attendues en vue de la conclusion d'un nouveau pacte fiscal municipal, l'UMQ n'aura donc pas terminé cette réflexion sur ses structures, note M. Bossé.

Le maire se demande même si la Conférence ne paie pas pour son opposition aux transferts, qu'elle a décidé récemment de transporter devant les tribunaux. « Est-ce qu'on veut nous punir, nous mettre un bonnet d'âne sur la tête ? » lance Georges Bossé.



CIOT LE CHOIX NATUREL

annonce sa
vente de printemps
de 20 à 50% de rabais
sur une grande sélection de produits

en promotion
le plus grand choix
de marbre - granit
- céramique

- JACUZZI
- KOHLER
- AQUABRASS
- AMERICAN STANDARD
- PORCHER
- MARONYX
- ET PLUSIEURS AUTRES

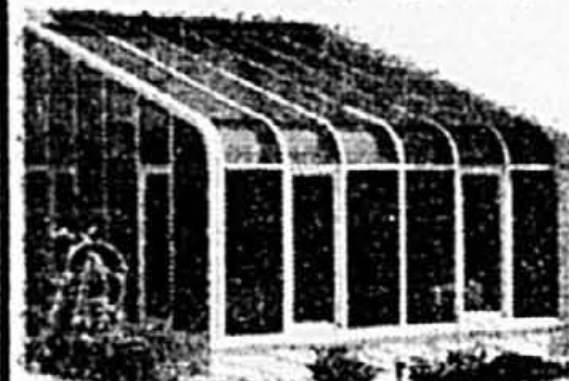
DÉTAILLANT
AUTOMOBILE
KOHLER



9151 St-Laurent, nord de la Métropolitain (514) 382-7330

SOLARIUMS-SPÉCIAUX DU PRINTEMPS TROIS-SAISONS * QUATRE-SAISONS * GAZEBO-PLUS

DU 1 MAI AU 31 MAI
50% DE RABAIS SUR NOS STORES
RÉFLÉCHISSANTS
FINANCEMENT DISPONIBLE
À PARTIR DE 49\$ PAR MOIS
SITE INTERNET ZYTCO.COM
OUVERT LE SAMEDI!
TÉLÉPHONEZ SANS TARDER...



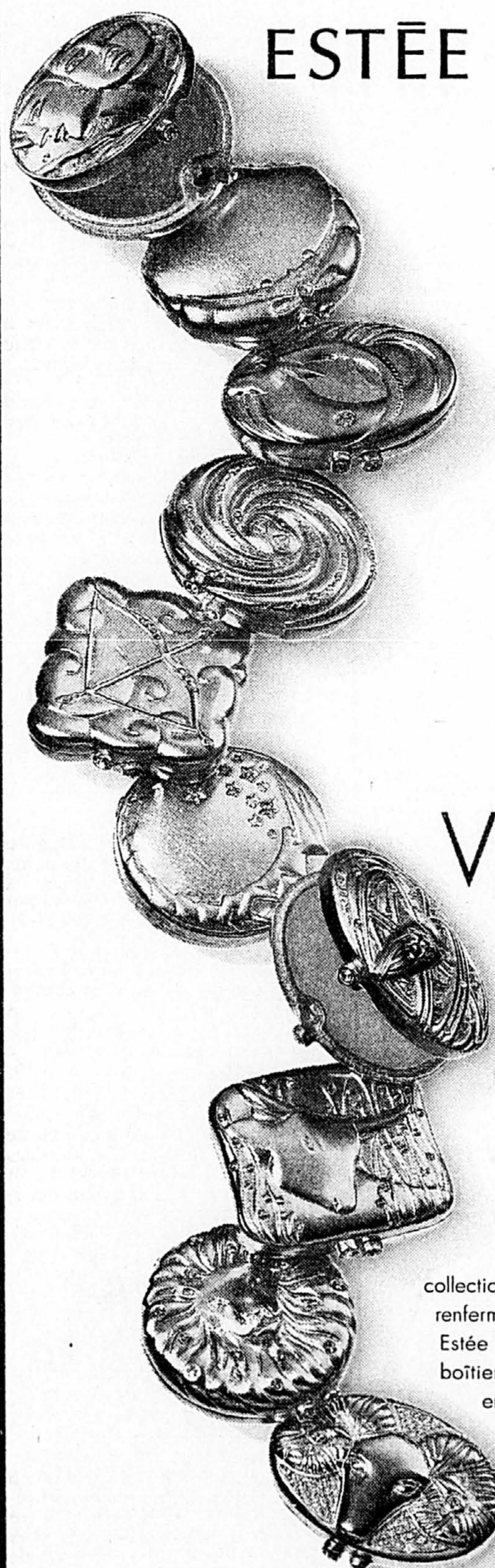
4940 Bois-Franc,
St-Laurent, Qc, H4S-1A7
(514) 335-2050
(800) 361-9232

Zytco

SPÉCIALISTE DU SOLARIUM

GAZEBO-PLUS
8' x 12' SEULEMENT 2495\$

ESTÉE LAUDER
VOUS
ÊTES
NÉE
POUR
AVOIR
LE
VÔTRE...



Seulement chez Holt Renfrew.

Les boîtiers de la fameuse collection Zodiaque de Estée Lauder renferment maintenant le parfum solide Estée Lauder pleasures. Chaque boîtier, à tirage limité, reproduit en relief un signe du zodiaque et étincelle des mille feux de ses diamants d'imitation. 85\$ chacun. Notre exclusivité.

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Rockland, (514) 738-3500

Vous trouverez un parc de stationnement intérieur, avec service voiturier, à l'arrière de notre magasin de la rue Sherbrooke.

Si vous êtes atteint de cancer, de maladie cardiaque, de la maladie de Lou Gehrig ou d'une autre maladie mortelle connue, mettez l'argent de votre assurance-vie à profit pour réaliser vos rêves :

- faire le tour du monde en famille;
- régler votre hypothèque;
- bénéficier d'un traitement médical;
- obtenir des soins à domicile;
- vous mettre à l'abri des soucis d'argent;
- vivre des moments précieux avec vos proches.

Votre espérance de vie est de cinq ans ou moins et vous détenez une assurance-vie individuelle ou collective de 10 000 \$ et plus, nous pouvons vous établir une marge de crédit ou encore nous pouvons racheter votre police en tout ou en partie, ce qui vous permettra de profiter au maximum des années à venir.

Services d'Avantages Anticipés ABC, est une société dont l'objectif est de venir en aide aux personnes atteintes de maladie mortelle. Les dossiers sont traités en toute confidentialité.

Appelez en toute confiance
Montréal :
[514] 844.3522
Sans frais :
1 888 222.2321

abc@abccorp.qc.ca
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 718
Montréal (Québec) H3A 2R7



PARCE QUE VOTRE QUALITÉ DE VIE COMPTE AVANT TOUT.

VOTRE MALADIE
INCURABLE
NE DOIT PAS
DÉTRUIRE
VOS RÊVES!



La Sécurité civile rejette une partie des problèmes dans la cour des municipalités

BRUNO BISSON

L'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ) rejette en grande partie la responsabilité des ratés connus durant la crise du verglas sur le dos des municipalités qui n'étaient pas prêtes à faire face au sinistre, faute de formation, ou même d'un plan d'urgence.

Au cours d'un long exposé, présenté hier devant la Commission technique et scientifique sur la tempête de verglas présidée par l'ingénieur Roger Nicolet, le sous-ministre à la Sécurité publique, Florent Gagné, a estimé que ce sinistre a démontré que « le palier municipal a rapidement tendance à s'en remettre à un palier supérieur de gouvernement » dans des cas semblables.

Même si le mémoire du ministre de la Sécurité publique « fait le présent constat sans le formuler sous forme de reproche », les hauts fonctionnaires qui l'ont défendu ont fortement insisté sur le fait que le « modèle fonctionnel » de l'OSCQ repose en première ligne sur les municipalités.

De là à conclure que le dit « modèle » n'a pas fonctionné parce que ses premiers répondants, les municipalités, n'étaient pas en mesure d'assumer leur rôle, il n'y avait qu'un pas que les trois hauts fonctionnaires présents se sont gardés de franchir.

Tout de même, ont estimé M. Gagné et le sous-ministre associé responsable à la Sécurité civile,



Roger Nicolet, président de la commission qui porte son nom.

Charles Côté, les relations avec les municipalités se sont avérées difficiles dès le début du sinistre, « compte tenu du grand nombre d'entre elles qui étaient sinistrées, des difficultés qu'elles éprouvaient à communiquer à l'extérieur, de l'état du réseau routier et du nombre des agents de liaison de la Sécurité civile, insuffisants pour suffire à la tâche ».

Rappelons qu'en janvier dernier, après la première semaine de stupeur générale passée, de très nom-

breuses municipalités, et en particulier les plus petites, ont ouvertement critiqué l'approche trop « fonctionnarisée » des agents de la Sécurité civile, qui sont arrivés relativement tard sur le terrain et qui semblaient, selon de nombreux maires et responsables des mesures d'urgence dans les villes, aussi débordés que les autorités locales.

Dans plusieurs cas, des maires se sont également plaints de ne plus avoir entendu parler de la Sécurité

civile après un premier contact avec ses fonctionnaires.

Les problèmes éprouvés, ont estimé hier les représentants de la Sécurité civile, relèvent plus de l'incompréhension du rôle de chaque palier de gouvernement que d'une mauvaise volonté générale dans les municipalités. Ils ont reconnu que les municipalités les plus petites ne disposent pas nécessairement des ressources, tant sur le plan financier qu'en terme de personnel, pour déployer des mesures d'urgence efficaces.

Or, ce sont précisément, en grande majorité, des municipalités de taille modeste qui ont connu de graves problèmes d'organisation de secours à leur population.

C'est pourquoi l'OSCQ recommande au gouvernement de réviser en profondeur le cadre légal de la sécurité civile pour attribuer un rôle plus précis aux MRC, des organismes qui rassemblent beaucoup de municipalités sous un même chapeau administratif, dans la mise en place de plans d'urgence.

Selon une étude commandée à l'École nationale d'administration publique par la Sécurité civile après le sinistre, le modèle qui est en vigueur au Québec est assez semblable à ceux de six autres pays étudiés, où les municipalités jouent aussi un rôle de premier plan. À cette différence près que « le système québécois n'est pas pourvu de ressources permanentes suffisantes », comme en France, en Suisse et en Nouvelle-Zélande.

La genèse d'une catastrophe

BRUNO BISSON

Le 3 janvier 1998, vers 16 h 30, les services météo d'Environnement Canada prévoient de la pluie verglaçante pour le lundi suivant, 5 janvier, sans toutefois être en mesure d'en évaluer l'importance, la durée ou l'étendue sur le territoire. Le lendemain, 4 janvier, à 4 h 20 (du matin), un premier avertissement est émis.

Les premières observations de pluie verglaçante sur le sud du Québec sont relevées dans la nuit du 4 au 5 janvier entre 23 h et 2 h du matin. La direction générale de la sécurité publique (DGSP) est contactée.

Mais alors qu'on prévoit un équivalent de 10 à 20 millimètres de pluie sous forme de verglas, il en tombe 27,2 sur l'Outaouais, presque 30 sur les Laurentides, 23,4 sur Montréal, et un peu plus de 20 sur la Montérégie.

Du côté d'Hydro-Québec, trois centres régionaux d'exploitation sont mis en état d'alerte durant la journée du 5, et on évalue la quantité des stocks de poteaux de bois, pylônes, câbles et autres équipements de remplacement. Au cas où.

En soirée, Hydro compte « seulement » 450 abonnés dans le noir.

Les choses se corsent durant la nuit, et les centres d'urgence régionaux des Laurentides et de la région Richelieu (Montréal) d'Hydro sont ouverts avant 4 h du matin. Toutes les équipes de distribution des régions touchées sont rappelées au travail et mobilisées pour la durée de la tempête. Le centre de Montréal est ouvert à son tour à 7 h du matin, mais on n'a encore aucune idée de ce qui va suivre.

À 12 h 22, une première ligne de 735 kilovolts, reliant Nicolet et Boucherville, tombe à cause de l'effondrement de pylônes près de Drummondville: 2000 mégawatts perdus dans l'axe Québec-Montréal, 500 mégawatts dans l'axe La Vérendrye (Hautes-Laurentides) — Jacques-Cartier — Montréal.

De son côté, la Sécurité civile du Québec mobilise ses troupes depuis que les services météo d'Environnement Canada, qui campent désormais chez eux, ont prévu d'autres vagues successives jusqu'à vendredi, le 9 janvier. Des risques d'inondation sont signalés en Estrie, à cause d'embâcles, et les demandes d'assistance affluent maintenant de nombreuses régions. Six centres de coordination régionaux de la Sécurité civile fonctionnent 24 heures par jour pour coordonner les premiers secours aux populations sinistrées.

À la fin de la journée, 700 000 abonnés n'ont plus de courant.

À Mirabel, l'accumulation de verglas atteint 28 millimètres et à Saint-Hubert, près de 35.

Le mercredi 7 janvier, le verglas marque (presque) une pause. On enregistre 5 millimètres de plus sur Mirabel et 7 de plus à Saint-Hubert. Hydro-Québec arrive à rebrancher 300 000 clients, mais, à 22 h, les deux lignes de 230 kilovolts, alimentant le poste de Saint-Césaire, tombent; 14 postes de distribution de la région n'ont plus d'électricité à répartir dans le réseau. À la fin de la journée 500 000 foyers sont dans le noir.

Le verglas remet ça durant la nuit du 7 au 8 janvier, et toute la journée du 8. La Sécurité civile est informée d'un risque de black-out sur Montréal. Les génératrices et lits de camp sont en demande — on atteint une cote d'alerte — et on craint des pénuries de carburant, particulièrement sur la Rive-Sud.

Du côté d'Hydro, ça ne peut aller plus mal. Pas moins de trois lignes de 735 kilovolts dans la boucle métropolitaine déclenchent à leur tour à cause des pylônes qui s'effondrent sous le poids du verglas, dont l'accumulation atteint 42 millimètres à Mirabel, ce jour-là, et près de 65 à Saint-Hubert!

Seulement deux lignes de 735 kilovolts alimentent à ce moment-là Montréal et la Rive-Sud. En Outaouais, deux lignes alimentent un important poste de distribution ont foutu le camp. On appelle l'Armée, 1300 équipes de réparation d'Hydro se battent en vain contre le verglas.

Un million de foyers n'ont plus d'électricité à la fin de la journée.

Le 9 janvier, enfin, tout s'effondre. L'accumulation de pluie verglaçante atteint 50 millimètres à Mirabel et dépasse 78 à Saint-Hubert. Trois autres lignes de 735 dans la boucle métropolitaine sont au sol, les postes Hertel, Château-guay et Boucheville n'ont plus de courant, la centrale Beauharnois s'arrête et il ne reste plus que deux lignes de 315 kilovolts pour alimenter Montréal et la Rive-Sud.

Hydro-Québec lance un appel général à l'économie d'électricité et a maintenant 1500 équipes qui s'échinent, malgré le temps, sur le terrain. En fin de journée, 1,4 million de clients sont dans l'obscurité dans 700 municipalités du Québec. Durant la nuit, des parafixateurs et pylônes expirant par dizaines, par centaines.

Le matin du 10, Hydro annonce le pire: on devra compter des semaines pour tout remettre en état. La crise est installée.

Pour la fête des mères, voici des cadeaux qui surprendront...



Vase peint à la main



Sac de paille et cuir verni



Sandales



Amphore remplie de bain moussant sur pied



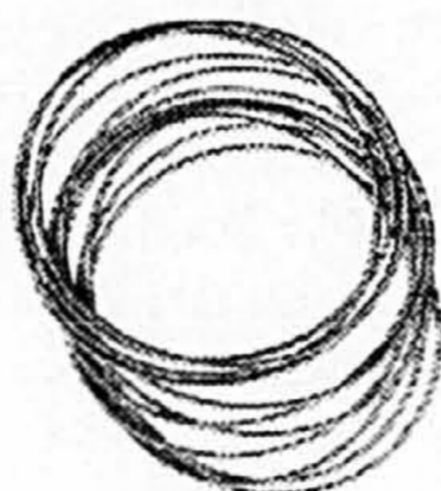
Chandail d'été en chenille



Lampe Berger



Chandail à manches courtes



Bracelets



Papier à lettres à motifs tulipes



Cadre à billes de verre



Avertisseur d'arrosage pour plante



Téléavertisseur et étui en cuir

...surtout si vous gardez vos fleurs pour une autre occasion!

Besoin de renseignements ?

Notre personnel du service à la clientèle se fera un plaisir de vous aider.

Les certificats-cadeaux sont disponibles au kiosque du service à la clientèle.

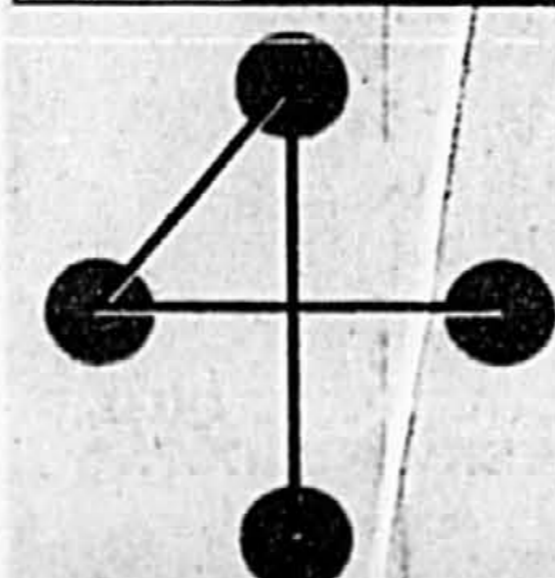
• Promenades St-Bruno

Angle des autoroutes 30 et 116, sortie Montée des Promenades
Service à la clientèle : (514) 653-1581

• Fairview Pointe Claire

Angle de l'autoroute Transcanadienne et boul. St-Jean (sortie 52)
Service à la clientèle : (514) 695-1610

LES CENTRES
À LA MODE



Les quatre coins
de la mode

• Carrefour Laval

Autoroute des Laurentides (15), sortie 10
Service à la clientèle : (514) 687-1360

• Galeries d'Anjou

Angle de l'autoroute Métropolitaine et boul. Louis-H Lafontaine
Service à la clientèle : (514) 353-6140

Promenades St-Bruno • Carrefour Laval • Fairview Pointe Claire • Galeries d'Anjou

De l'électricité à partir des énergies renouvelables

Ces sources d'énergie ont un potentiel considérable pour produire l'électricité en petites quantités, constate un consultant britannique

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les énergies renouvelables ont un potentiel considérable pour produire l'électricité en petites quantités, constate David Milborrow, un consultant britannique en énergie qui prend part cette semaine à la conférence Techniques des énergies renouvelables dans les climats froids.

Ainsi, les petites installations pourraient être une option valable dans les réseaux éloignés des grandes centrales électriques, particulièrement dans les régions peu peuplées du Canada, souligne l'expert.

Plusieurs secteurs isolés, où les besoins énergétiques sont criants, offrent des vitesses de vent alléchantes pour la production d'énergie éolienne.

De même, le potentiel solaire à Barrow, dans les Territoires du Nord-Ouest, est seulement du quart à la moitié inférieur à celui

de Calcutta, en Inde. Ce qui fait dire au spécialiste que l'énergie solaire serait adéquate dans plusieurs applications.

Les techniques des énergies renouvelables rapprochent la production d'électricité des utilisateurs.

Le village cri d'Oujé-Bougoumou, près de Chibougamou, s'est doté dès sa construction d'un système de chauffage central alimenté aux résidus de bois d'une scierie voisine. A peu de frais, les habitants arrivent à répondre à 85 % de leurs besoins, le reste étant fourni par un système à l'huile, a expliqué hier le chef de la communauté, Abel Bosum.

Déjà, les énergies renouvelables permettent d'alimenter des boîtes téléphoniques isolées, des restaurants au milieu de la forêt Noire, des signaux de chemins de fer en Australie, des antennes de radio au sommet des montagnes en Colombie-Britannique.

De son côté, l'institut de recherches Brace, de l'université McGill, développe toute une série d'équipements portatifs à énergie solaire adaptés au climat nordique: réchaud, système de distillation de l'eau, chauffe-eau, système d'éclairage.

On a installé sur la côte sud de l'Angleterre une soixantaine de

parcomètres solaires. À 6000 \$ pièce, la solution était moins coûteuse que de creuser les routes pour rejoindre un réseau central, rapporte M. Milborrow.

Certains experts, comme les analystes du Worldwatch Institute, prévoient qu'avec le temps des systèmes de production décentralisés fonctionnant en tout ou en partie avec des énergies renouvelables remplaceront les structures actuelles. M. Milborrow ajoute toutefois qu'il est fort possible que les nouvelles techniques se développent en parallèle avec les anciens systèmes toujours efficaces.

Faudra-t-il d'autres désastres pour susciter l'intérêt pour les énergies renouvelables ?

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les sinistrés qui ont le mieux survécu aux pannes de l'hiver dernier avaient souvent des maisons construites pour tirer profit de l'énergie solaire passive: des fenêtres orientées plein sud, une bonne isolation, des matériaux absorbant l'énergie.

C'est en tout cas la leçon que retient la Société d'énergie solaire du Canada, qui a reçu depuis le grand verglas un nombre important de demandes d'informations.

« Les principales demandes venaient de gens qui souhaitaient acheter un système solaire qui répondrait à tous leurs besoins de chauffage et d'électricité », raconte le président de la Société, Stephen Pope. Certains ont été désillusionnés. « Ils n'avaient pas la moindre idée de la quantité d'énergie qu'ils utilisaient. »

En raison des coûts élevés, le ministère des Ressources naturelles du Québec ne recommande pas de chauffer entièrement un espace avec des systèmes solaires actifs, comme les chauffe-eau, capteurs et piles. Pourtant, en utilisant des procédés de ce type, les propriétaires de bâtiments pourraient économiser entre 30 et 50 % de leur facture énergétique, indique un document préparé par Ressources naturelles Canada, à l'occasion de la conférence Techniques des énergies renouvelables dans les climats froids.

Certaines innovations semblent très prometteuses, comme le Solarwall, développé par l'entreprise Conservall Engineering en collaboration avec Ressources naturelles Canada. Installé entre autres aux locaux de Canadair, à Montréal, le système de chauffage d'air sera bientôt commercialisé et fabriqué par un manufacturier japonais, le fabricant ontarien ayant conclu récemment une entente à cet effet.

Mais pour que s'accélère l'implantation de l'énergie solaire au pays, M. Pope craint fort qu'il faille attendre d'autres grands désastres ou une forte hausse des prix des énergies traditionnelles, encore très abordables. « Dans le cas des résidences et des petites industries, il n'y a pas de raisons pour que les différentes énergies renouvelables ne puissent combler tous les besoins. »

Comment rendre ces nouvelles options plus attrayantes? En réduisant les coûts et les besoins énergétiques et en assurant la sécurité de l'alimentation électrique, estime-t-il.

Toutefois, M. Pope croit que les tarifs avantageux des énergies traditionnelles ne pourront le rester très longtemps. « La promesse de la déréglementation — l'Ontario propose l'ouverture complète du marché de l'électricité pour l'an 2000 — est que les coûts vont baisser. C'est peut-être vrai pour les grandes industries. Mais il est fort possible que le prix va augmenter pour les résidences. Les particuliers n'ont pas un gros pouvoir de négociation. Ils prennent ce qu'on leur offre. »

John Febraro renonce à vendre de l'eau des Grands Lacs en Asie

Presse Canadienne OTTAWA

Quelques jours après avoir déclenché sans le vouloir une crise internationale et avivé les craintes d'exportations massives d'eau des Grands Lacs, un homme d'affaires de Sault Ste. Marie a annoncé hier qu'il renonce à son projet de vendre de l'eau brute canadienne en Asie.

John Febraro a indiqué qu'il remettra son permis provincial l'autorisant à exporter annuellement 600 millions de litres d'eau du lac Supérieur à l'étranger au cours des cinq prochaines années, si le gouvernement fédéral, l'Ontario et les États-Unis se concertent pour prohiber toute exportation d'eau des Grands Lacs.

Un projet visant simplement « à aider des pays du tiers monde asiatique ayant besoin d'eau fraîche, et peut-être aussi, en même temps, améliorer le climat économique du nord de l'Ontario s'est transformé en incident international, a commenté la compagnie de M. Febraro, Nova Group, par voie de communiqué. Ce n'était pas notre intention. »

« Nova Group n'est pas actif dans le domaine de l'eau. Nous sommes des consultants auprès d'entreprises. Nous estimons que cette situation doit être tirée au clair par les gouvernements fédéral, provincial et américain. »

Quand M. Febraro a obtenu de l'Ontario un permis l'autorisant à tirer 10 millions de litres d'eau par jour du lac Supérieur pour l'exporter sur le marché asiatique, il a déclenché une guerre commerciale et environnementale.

Des politiciens des États américains riverains des Grands Lacs étaient en colère contre le Canada, lui reprochant de ne pas les avoir consultés avant l'émission du permis ontarien. Des écologistes ont annoncé que le projet risquait de créer un dangereux précédent et de compromettre l'avenir écologique des Grands Lacs.

Des avocats, des universitaires et des politiciens ont émis une mise en garde, disant que le permis accordé à M. Febraro créerait un précédent en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain. L'eau étant traitée comme n'importe quel produit commercial, cette ressource naturelle deviendrait vulnérable au commerce sans restriction.

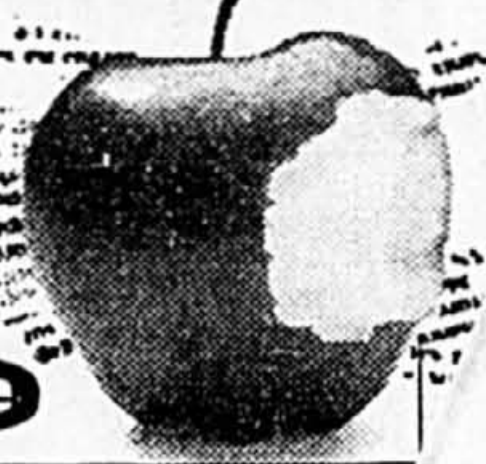
Pour une consultation GRATUITE

NE MANQUEZ PAS LE CAHIER

Santé

CHAQUE DIMANCHE DANS

La Presse



Des diamants pour Maman

Boucles d'oreilles

Jonc

10K 10 pts total **119\$**

14K 25 pts total **319\$**

14K 50 pts total **799\$**

50 points **389\$**

Plus de 100 modèles de jonc anniversaire à partir de 149\$

Une seule adresse

7139, RUE ST-HUBERT

(coin Jean-Talon) **277-3127**



LA SUPER VENTE

OXYGEN

Modèle ATV 1

pour homme ou femme

ABEC 5, BOSS V8

roues 76 mm, bottes lacées

Prix courant : 449 \$

199,95 \$



OXYGEN

Modèle XE 3.1

ou 5.1 junior

Grandeurs 22 à 23,5

79,95 \$

(pour fin d'illustration)



ROLLERBLADE

Modèle Lightning

pour adulte

Grandeurs 6 à 12

79,95 \$

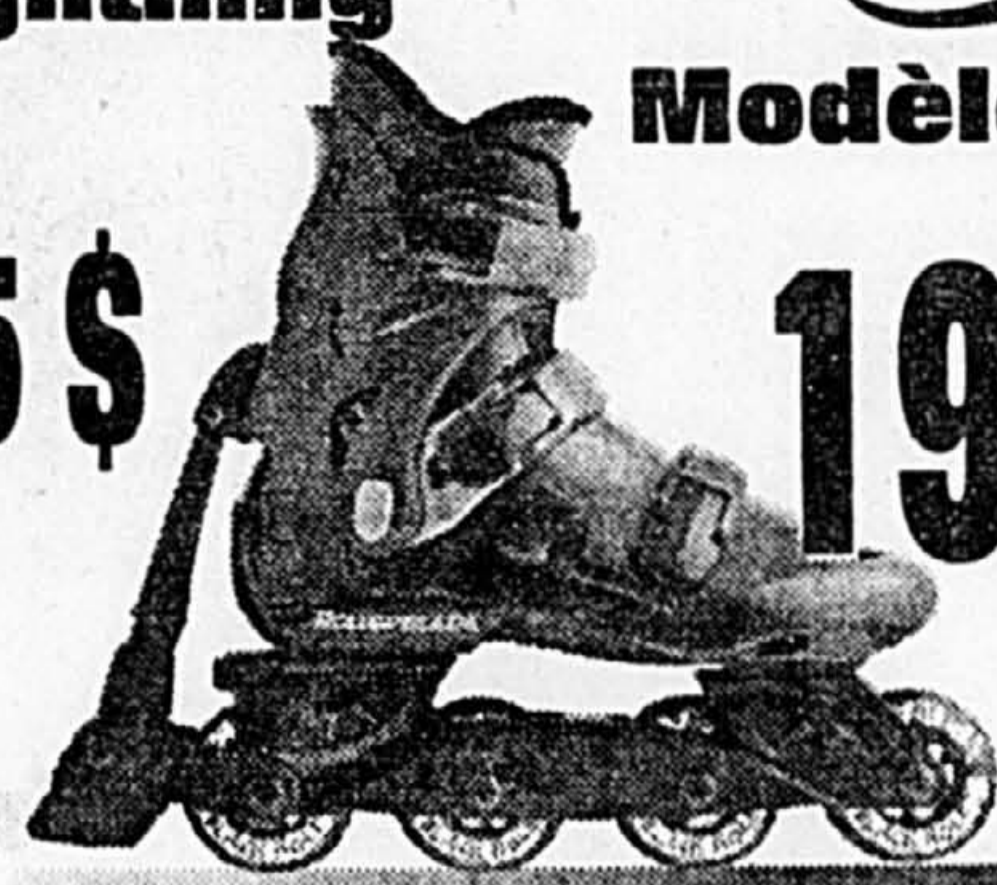


ROLLERBLADE

Modèle Fusion

Avec frein ABT

199,95 \$



ULTRA WHEELS

Modèle Sonic

ABEC 1 (démontable)

Roues 72 mm, frein DBS

ajustables

Grandeurs 5 à 12

99,95 \$



RollerDERBY

Modèle BX 5000

ABEC 3

Roulement égal ABEC 5

Roues 80 mm

159,95 \$

Prix courant :

350 \$

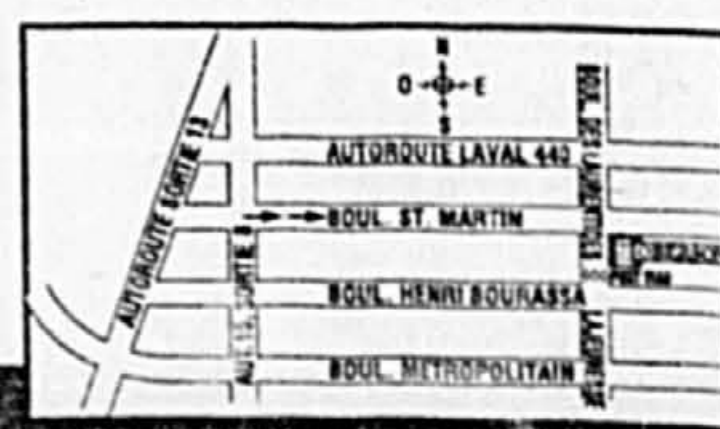


CHEZ LE PLUS GRAND MAGASIN DE PATINS À ROUES ALIGNÉES EN AMÉRIQUE

OBERSON

Lin. au merc. : 10 h à 18 h • Jeu./vend. : 10 h à 21 h • Sam. : 9 h à 17 h • Dim. : Midi à 17 h

1355, Des Laurentides, Laval



Explosion de ballons: un juge conclut à la négligence criminelle

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

Le juge Jacques Trudel, de la cour du Québec, a tenu deux individus responsables de négligence criminelle causant des lésions corporelles dans une histoire de ballons gonflés à l'acétylène qui ont explosé et qui ont blessé trois personnes.

Cette affaire remonte au 1er juin 1996 alors que deux individus de la région de Shawinigan, Domini-

que Busque et Christian Cloutier, se trouvaient dans un commerce de véhicules tous terrains, propriété de la famille Busque.

Les accusés, qui avaient gonflé une quinzaine de ballons d'anniversaire avec de l'acétylène et de l'oxygène, voulaient faire une surprise à un ami. En mettant le feu à une ligne d'essence, tendue sur une distance de 50 à 100 pieds et au bout de laquelle on a placé les ballons, on obtiendrait, semble-t-il,

un effet spectaculaire à cause du bruit intense et des feux d'artifice provoqués par l'explosion des ballons.

L'ami en question demeurant à quelques kilomètres de là, il fallait cependant s'y rendre. On a donc mis les ballons bourrés de gaz dans des sacs à ordures verts. Un ami des deux accusés leur a offert son Jeep pour les déplacer. À peine quelques kilomètres plus loin, une explosion s'est produite, projetant

presque tous les occupants sur l'asphalte et endommageant sérieusement le véhicule. Par la suite, à peu près tout le monde a connu des problèmes sérieux d'audition, l'un ayant même les tympans défoncés.

Les procureurs de la défense, M^e Bernard Vézina et M^e Michel Lebrun, ont présenté une défense de consentement dans ce dossier en plaidant le fait que chaque membre du groupe savait ce qui se préparait et était partant pour cette aventure.

Le juge Trudel a rejeté cette prétention en soulignant que la défense de consentement était une défense inadmissible à l'encontre d'une accusation de négligence criminelle causant la mort ou des lésions.

Quant au comportement des accusés, le juge tire comme conclusion que les deux hommes étaient bien au courant des dangers de l'acétylène puisqu'ils utilisaient ce gaz dans leur travail. La sentence sera rendue d'ici peu.

Les postiers ne veulent plus de l'arbitre nommé par Ottawa

MARK DUNN
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Le plus gros syndicat d'employés des postes au pays demande à la Cour fédérale de récusier un juge du Nouveau-Brunswick, nommé comme arbitre dans le conflit de travail à la Société canadienne des postes.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes avance dans sa requête déposée hier en cour que le juge Guy Richard n'est pas impartial.

Le juge Richard a été nommé par le ministre du Travail, Lawrence MacAulay, en janvier dernier, pour agir comme médiateur-arbitre dans la négociation d'un nouveau contrat de travail aux Postes, après que le Parlement eut adopté une loi obligeant les employés des postes en grève à rentrer au travail en décembre.

Le STTP affirme que le juge Richard a été entendu, à bord d'un vol Ottawa-Toronto d'Air Canada, le 3 avril dernier, exprimant un préjugé favorable à la partie patronale au cours d'une conversation avec un homme d'affaires.

Le syndicat explique qu'une personne favorable au syndicat a entendu la conversation et pris des notes détaillées.

« Les commentaires et opinions exprimés par le juge Richard au cours de cette conversation dénotent clairement qu'il s'est déjà formé une opinion sur plusieurs aspects-clés du conflit, et qu'il a un parti pris favorable aux positions mises de l'avant par l'employeur », notait Philippe Arbour, principal négociateur du STTP, dans une note envoyée aux membres du syndicat le 16 avril.

« Les propos du juge Richard révelent aussi qu'il s'est forgé des opinions et a tiré des conclusions à partir d'informations qui n'ont pas été soumises en preuve et n'ont pas été communiquées au syndicat. » Joint chez lui, au Nouveau-Brunswick, le juge Richard a déclaré qu'il ne pouvait faire de commentaire, se contentant de dire que le syndicat remettait en question la neutralité.

Le juge Richard s'était vu confier la tâche de régler les questions d'ordre non monétaire entre la Société canadienne des Postes et le STTP, le 13 janvier.

La loi forçant un retour au travail, adoptée par le Parlement juste avant Noël, mettait fin à la grève des postes et donnait au juge 90 jours à compter de la date de sa nomination pour trouver une solution par la médiation, ou, advenant l'échec de la médiation, imposer une solution par arbitrage.

La médiation a échoué le 3 mars. Le ministre MacAulay a accepté, à la demande des deux parties, de prolonger tout le processus jusqu'au 31 juillet.

Entre-temps, le juge a suspendu l'arbitrage le 15 avril, donnant au syndicat jusqu'à mardi prochain pour donner suite à ses allégations, ou revenir au processus d'arbitrage.

Commentant la demande de récusation du juge par le syndicat, la porte-parole de la Société canadienne des Postes, Ida Irwin, a exprimé l'espoir que la requête soit entendue le plus rapidement possible, pour pouvoir poursuivre le processus de négociation.

Le président du STTP, Darrell Tingley, a indiqué qu'une lettre avait été expédiée au ministre MacAulay, hier, pour lui demander d'ordonner la reprise des pourparlers sans médiateur-arbitre, en attendant que la Cour fédérale se penche sur la demande du syndicat.

Au bureau du ministre MacAulay, une porte-parole a indiqué hier que le ministre n'avait pas reçu la lettre du syndicat et qu'il n'était pas disponible pour commenter la situation.

Dans sa loi de retour au travail, le gouvernement imposait une hausse de salaire de 5,15 %, répartie sur trois ans.

Les enjeux du conflit concernent la sécurité d'emploi, les changements aux trajets des facteurs et la réforme du système de livraison du courrier.

La plus grande société
de fonds de placement
au monde,

avec plus de
750 milliards de dollars
d'actifs,

donne la possibilité à 12 millions d'investisseurs
comme vous de profiter du meilleur de la vie

dès aujourd'hui.

Pour découvrir comment Fidelity peut vous aider
à réaliser vos objectifs financiers, parlez-en avec un conseiller
en placements dès aujourd'hui ou communiquez avec Fidelity au

1 888 623-5483 www.fidelity.ca

Fidelity Investments 

La solidité de la plus grande société de fonds de placement au monde.

Graves incendies de forêt en Alberta

Presse Canadienne
BARRHEAD, Alberta

Une fumée dense et âcre, provenant de graves incendies de forêt au nord, s'étendait sur l'Alberta hier et atteignait Edmonton. Les autorités conseillaient d'éviter l'activité physique exigeante et de voir un médecin en cas de difficultés respiratoires.

En outre, selon un chef indien, d'autres incendies, en Colombie-Britannique, ont pu avoir été allumés par de jeunes autochtones mécontents de la lenteur des négociations portant sur des revendications territoriales.

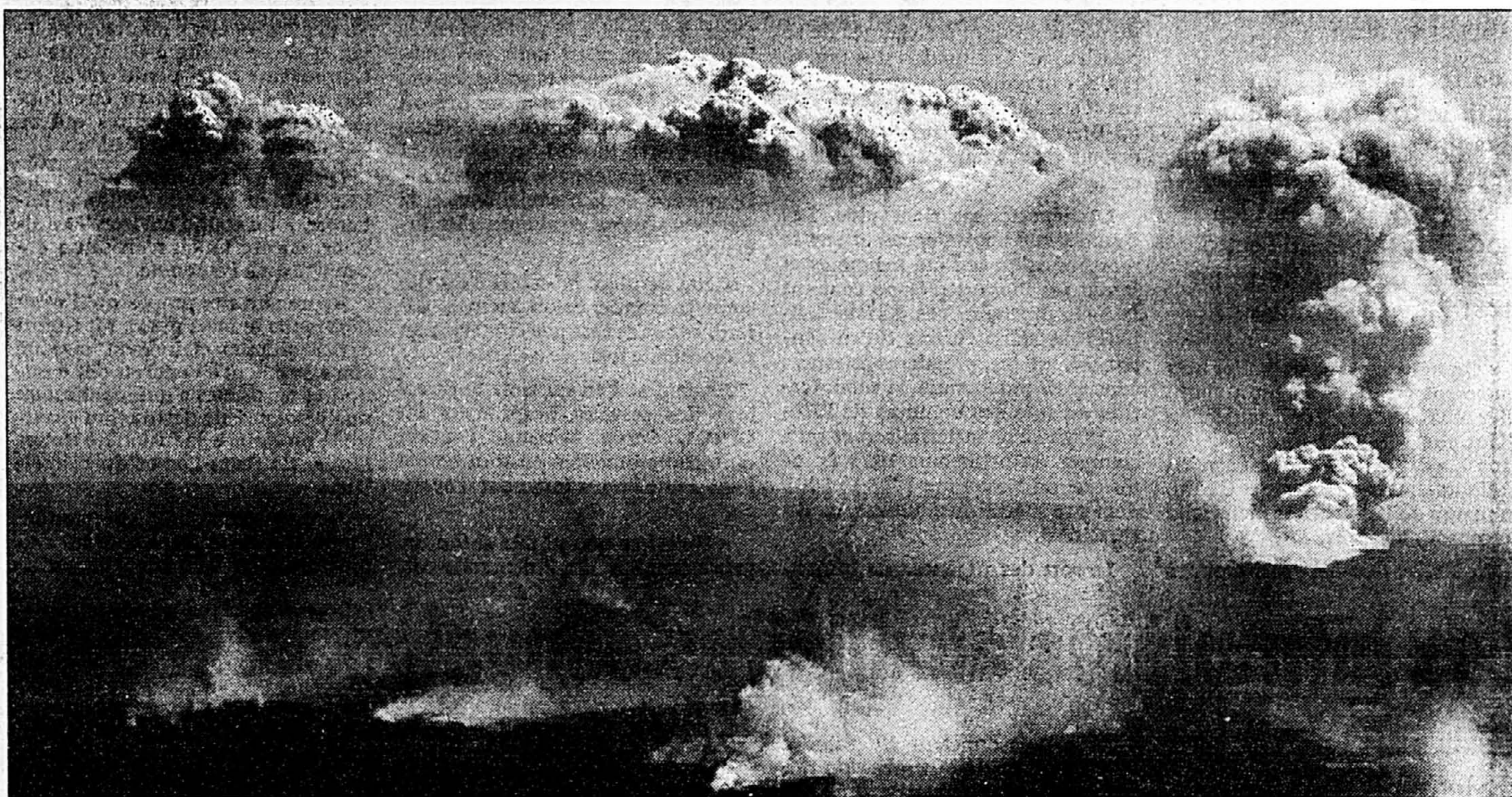
« Certains jeunes se disent : 'Reprenons nos terres', raconte le chef Ervin Charleyboy, de la bande Alexis Creek, en C.-B. « Leur attitude, c'est : 'Qu'avons-nous à perdre ?' »

Trois des incendies les plus inquiétants font rage dans le nord-ouest de l'Alberta, où quelque 2500 personnes ont dû évacuer le secteur de Swan Hills.

Près de 8000 hectares de forêt ont été détruits, près du Lac à l'Esclave, et trois des quatre lignes de transport à 240 kilovolts de l'Alberta Power ont été mises hors d'usage.

L'usine de panneaux Tolko Industries, de High Prairie, à la pointe ouest du lac, a été détruite ainsi que ses réserves de bois pour un an.

Plus de 800 personnes combat-



Les incendies de forêt qui faisaient rage hier près de Swan Hills, près d'Edmonton, en Alberta, remplissaient le ciel de fumée qui dérivait en direction du centre de la province ainsi que vers la Saskatchewan.

tent le feu, certaines venant de la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Québec et les États-Unis.

Selon un responsable d'Alberta Power, l'action des bombardiers

qui déversent de l'eau et du décélérateur sur les flammes ont contribué à affaiblir le réseau électrique, privant de service plusieurs localités.

Dans le centre-sud de la Colombie-Britannique, indique le service

forestier provincial, plusieurs foyers d'incendie douteux ont été repérés.

« Les enquêteurs en ont constaté une série de 11, allumés en séquence le long d'une route », a in-

diqué la porte-parole Wendy Stewart.

Un pilote d'avion a également dit avoir aperçu quelqu'un se déplaçant à cheval allumer des incendies en différents endroits.

TEST D'ENDURANCE (COUPLE)



CHEZ TOI?

CHEZ MOI?

CAVALIER Z22

178\$
MOIS

LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

3,9%
DE FINANCEMENT**

ALLEZ CHEZ L'UN OU CHEZ L'AUTRE
AUTANT DE FOIS QUE VOUS VOULEZ,
MAIS ALLEZ-Y EN CAVALIER.

RIEN N'ARRÊTE LA CAVALIER

- Moteur 2,2 litres
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Poutrelles latérales de sécurité
- Protection antidécharge de la batterie
- Suspension indépendante à l'avant
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables, côté conducteur et passager
- Direction assistée à crémaillère
- Moulures protectrices latérales

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM** Assistance ROUTIERE TOTAL 2500 Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock. Photo à titre indicatif seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1825 \$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de: 300 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du kilomètre après 60000 km. ** Taux de financement à l'achat jusqu'à 48 mois ou jusqu'à 36 mois à la location. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL** sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60000 km selon la première éventualité. ** Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Les modalités de la réorganisation au CHUM retardées

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La direction du CHUM ralentit le pas dans la réorganisation de ses services : ce n'est pas avant l'automne que l'on en connaîtra les modalités, alors que cette question devait à l'origine être tranchée ce mois-ci.

« On nous reprochait d'aller trop lentement au début et on a voulu aller plus vite. Or, je constate qu'en allant plus vite on a insécurisé des gens », a dit le président du conseil d'administration, Jacques Girard, en marge de l'assemblée mensuelle du conseil, hier soir.

En février dernier, trois groupes

de travail avaient été chargés de se pencher sur la situation des urgences, sur la réorganisation des services et sur la transformation de l'Hôtel-Dieu en centre ambulatoire. Ils étaient censés faire rapport hier au conseil.

L'échéancier ne tient plus. Les comités sur les urgences et sur la réorganisation ont été fusionnés et feront un rapport d'étape conjoint le mois prochain. Les décisions finales ne seront prises qu'en septembre, et les premières mesures concrètes, notamment la modification du rôle des urgences de l'Hôtel-Dieu, ne se matérialiseront qu'à compter du printemps 1999 (plutôt que de l'automne 1998) ; 2001 demeure l'échéance ultime, a dit M. Girard.

Le sort des urgences de l'Hôtel-

Dieu, qui suscite l'inquiétude chez les syndicats, n'est donc pas tranché. On sait que trois scénarios ont été étudiés, dont aucun ne prévoit l'accueil d'ambulances à l'Hôtel-Dieu : l'ouverture 24 heures sur 24 pour les patients « ambulants », l'ouverture de jour seulement, et la fermeture pure et simple des urgences.

Cette dernière possibilité est désormais écartée, selon Jacques Girard, car elle n'est pas conforme au protocole de fusion du CHUM.

En fait, si l'on en croit le directeur des services hospitaliers du CHUM, Serge Leblanc, l'option d'urgences ouvertes en tout temps jouit d'une bonne longueur d'avance.

« Qu'est-ce que tu fais si ton urgence ferme à 17h ? demande-t-il.

Tu demandes aux patients de se lever et de se rendre à Saint-Luc ou Notre-Dame ? Je pense qu'il est fort probable que ça va être l'option d'urgences 24 heures qui va être choisie », a dit M. Leblanc.

Quant à la transformation de l'Hôtel-Dieu en vaste centre ambulatoire, à un coût d'environ 70 millions, encore là, on n'en saura davantage qu'à l'automne.

Reprenant des propos qu'il avait déjà tenus le mois passé, M. Girard a par ailleurs clairement signifié son agacement à l'endroit des « minorités agissantes » qui manifestent une « volonté de destruction » contre le produit de la fusion de Notre-Dame, de Saint-Luc et de l'Hôtel-Dieu.

Jacques Girard dit comprendre l'inquiétude qui règne chez les employés du CHUM, mais il en a visi-

blement soupé des méthodes choisies par divers médecins et syndicats pour l'exprimer.

« Je commence à en avoir assez de voir que les mécontents répandent leurs états d'âme sur la place publique alors que l'immense majorité des employés des trois hôpitaux veulent le CHUM et veulent en faire l'hôpital qu'on leur a promis », a dit M. Girard.

Le président du conseil craint aussi que la mauvaise image donnée au CHUM par ses détracteurs ne finisse par nuire au développement de l'établissement, qui tentera bientôt d'obtenir une subvention d'environ 25 millions de la Fondation canadienne pour l'innovation, afin de réaliser les projets de son centre de recherche. Le coût total de ces projets est d'environ 70 millions de dollars.

Les infirmières auxiliaires condamnées à disparaître ?

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les infirmières auxiliaires du centre hospitalier de Lachine ont l'impression d'avoir été laissées pour compte dans le cadre de la réorganisation du monde de la santé, puisque l'institution les a affectées au pavillon Camille-Lefebvre, une unité de soins prolongés pour les malades âgés chroniques.

Hier, les 19 infirmières auxiliaires ont tenu une activité de sensibilisation afin de protester contre le sort qui leur est réservé et qui est beaucoup moins valorisant.

Faisant l'historique des derniers événements, leur porte-parole, Jacinthe Boissonneault, a indiqué que le 14 février le Centre hospitalier avait aboli les 28 postes qu'elles occupaient en médecine générale et en gériatrie. De ce nombre, neuf personnes ont pris leur retraite et les 19 autres ont été réaffectées au pavillon Camille-Lefebvre.

Mme Boissonneault dit craindre la disparition de la profession depuis que la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a mis la main sur une directive du conseil d'administration selon laquelle tous les postes vacants d'infirmières auxiliaires seraient remplacés à l'avenir par des préposés aux bénéficiaires.

« Depuis trois ans, on assiste à une dégradation de nos tâches. Auparavant, par délégation des actes médicaux, on pouvait administrer des solutés et des intraveineuses. Maintenant nos tâches sont limitées à la distribution des médicaments et aux soins corporels », signale-t-elle.

Même si, dans les années 60 et 70, le centre hospitalier de Lachine était considéré comme un centre d'excellence pour la formation des infirmières auxiliaires, le gouvernement envisage maintenant de limiter en priorité la formation en sciences infirmières aux cégeps.

La différence, c'est qu'au niveau collégial, le cours est d'une durée de trois ans tandis que la formation d'une infirmière auxiliaire exige des études de niveau secondaire et une formation spécialisée de 1800 heures.



Les infirmières auxiliaires du centre hospitalier de Lachine ont décidé hier de contrer la démobilité qui guette leurs rangs en invitant un accordéoniste à l'heure du dîner.

PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

L'événement du printemps ACURA

ACURA 1.6EL
278\$/mois
Transport et préparation inclus

Financement à l'achat
5,8%[†]
Taux préférentiel

☑ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Roues en alliage • Volant garni de cuir • Régulateur de vitesse



L'Acura 1.6EL

ACURA Integra
278\$/mois
Transport et préparation inclus

ROUES EN ALLIAGE
ou
BEQUET ARRIÈRE
sans frais

☑ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Lève-glaces et miroirs électriques • Deux coussins gonflables (SRS)



L'Acura Integra
Modèle Integra GS-R représenté

ACURA 2.5TL
358\$/mois
Transport et préparation inclus

Financement à l'achat
2,8%[†]
Taux préférentiel

☑ Toit ouvrant • Climatiseur • Chaîne sonore AM/FM à 8 haut-parleurs avec lecteur de cassettes et lecteur CD



L'Acura 2.5TL



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Acura les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

Offres de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour la 1.6EL (modèle MB456W), total des paiements : 13 344 \$; pour l'Integra (modèle DC434W), total des paiements : 13 344 \$; et pour la 2.5TL (modèle UA264W), total des paiements : 17 184 \$. Un acompte (2 195 \$ pour la 1.6EL, 3 350 \$ pour l'Integra et 5 950 \$ pour la 2.5TL), un dépôt de sécurité (pour l'Integra seulement) et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (fruits de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 5,8 % (1.6EL) / 2,8 % (2.5TL), S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemples de financement : 20 000 \$/35 000 \$. Paiements mensuels : 467,87 \$/771,61 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 457,76 \$/2 037,28 \$; coût total : 22 457,76 \$/20 377,28 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (850 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Soleil : la population exhortée à se protéger

L'exposition répétée aux rayons ultraviolets du soleil durant de nombreuses années est la principale cause connue du cancer de la peau, la forme la plus commune de tous les cancers.

Cette année, on estime que 64 000 Canadiens apprendront qu'ils sont atteints d'un cancer de la peau, soit 3 % de plus que l'an dernier et plus que le nombre combiné des cancers du poumon, du sein et de la prostate.

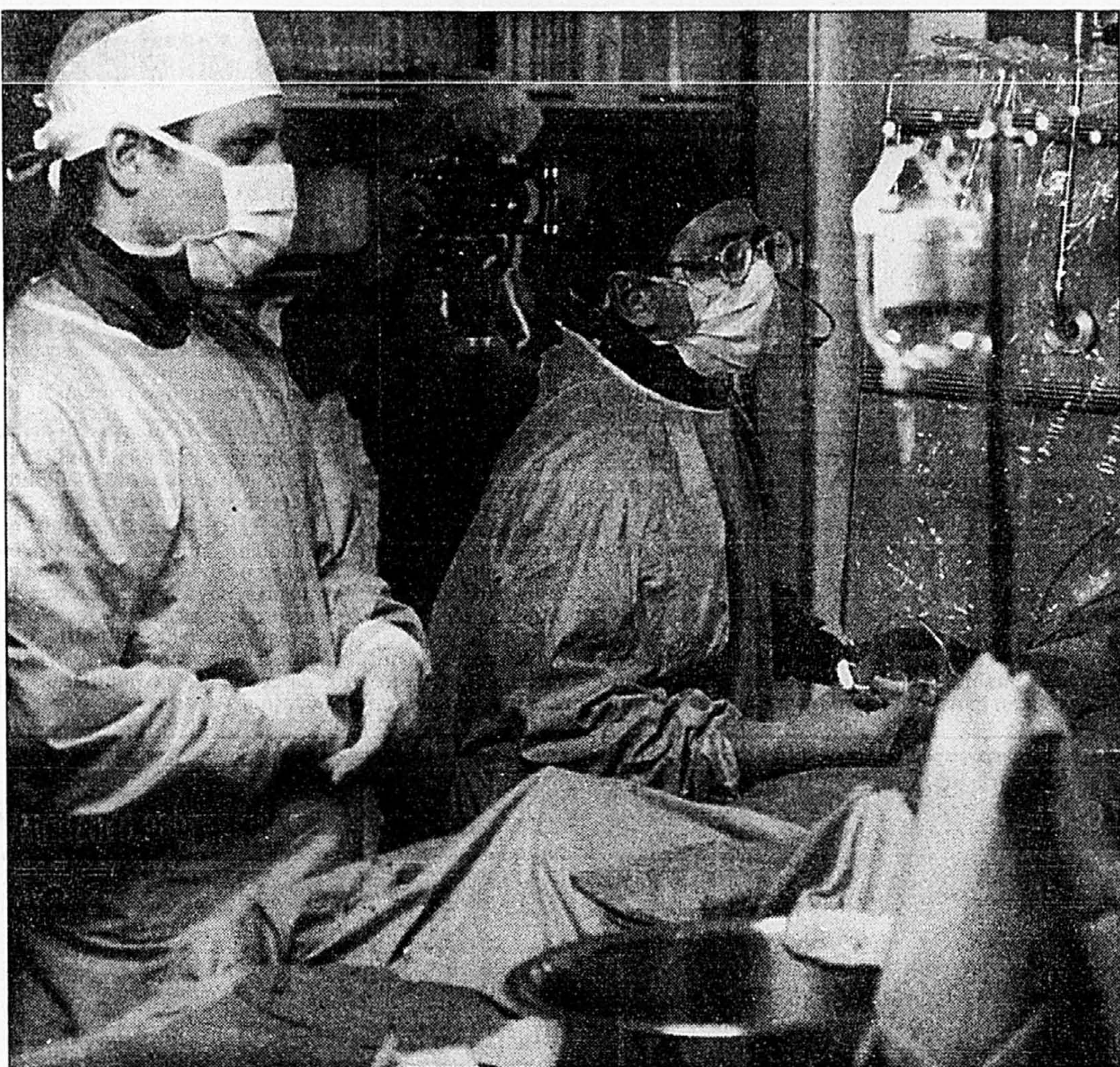
Par ailleurs, quelque 3150 personnes apprendront cette année qu'ils ont un mélanome, la forme la plus dangereuse de cancer de la peau. Bien que le cancer de la peau ait un taux de guérison de 95 % au Canada, environ deux personnes meurent chaque jour d'un mélanome.

Cette année, dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux effets du soleil, parrainée par l'Association canadienne de dermatologie et appuyée par la Société canadienne du cancer, on encourage fortement les Canadiens à combattre cette maladie, qui est, dans de nombreux cas, évitable.

« Nous ne saurions insister assez sur le fait que les précautions prises aujourd'hui pour empêcher les coups de soleil et les dommages à la peau par le soleil — rechercher l'ombre, porter des vêtements de protection et utiliser des écrans solaires adéquats — vont réduire demain le risque de cancer de la peau et le vieillissement prématuré », indique le docteur Joël Claveau, directeur régional de l'Association canadienne de dermatologie et responsable de la clinique du mélanome à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il y a une période de latence d'au moins 10 à 30 ans entre l'exposition au soleil et l'apparition clinique du cancer de la peau.

L'Association canadienne de dermatologie et la Société canadienne du cancer sont également préoccupées par les conséquences sur la santé, de la confusion qui règne dans le public face aux nouvelles voulant que la couche d'ozone au-dessus du Canada ne sera en moyenne, cet été, qu'un peu plus mince qu'à la normale, et par un récent rapport remettant en cause la capacité de protection des écrans solaires contre les cancers de la peau, incluant le mélanome.



Le cardiologue Roger-Marie Gagnon (bonnet foncé, à droite), assisté du technicien Martin Racine, a passé son cathéter par le poignet de son patient pour aller débloquer l'artère coronaire au lieu de passer par l'artère fémorale, une technique qui permet de récupérer beaucoup plus rapidement.

Nouvelle technique pour débloquer les artères

Les cardiologues introduisent leur cathéter par le poignet au lieu de l'aîne

MARIE-FRANCE LÉGER

Pour débloquer les artères qui conduisent au cœur, les cardiologues introduisent maintenant leur cathéter par le poignet au lieu de l'aîne, évitant ainsi aux patients une récupération beaucoup plus longue... et coûteuse pour le système de santé.

Les angiographies et les dilata-tions d'artères sont des procédures très fréquentes en milieu hospitalier. Ainsi, à Notre-Dame, l'an dernier, on a effectué 2200 diagnostics et 521 angioplasties (introduction d'un ballon pour débloquer l'artère).

« Je dirais que 75 % de nos cas se font par voie radiale (poignet) », a indiqué hier Mme Nicole Coriveau, chef technicienne des laboratoires d'hémodynamie du CHUM (Centre hospitalier de l'Université de Montréal).

Vendredi dernier au pavillon Notre-Dame, le docteur Roger-Marie Gagnon a débloqué de cette façon l'artère coronaire gauche d'un homme de 59 ans dont l'angine s'était développée un an plus tôt en faisant de la bicyclette. Au moment

de l'opération, l'artère était totalement obstruée et le malade éprouvait des douleurs à la poitrine.

L'opération, qui s'est déroulée avec succès, était retransmise simultanément sur écran à l'hôpital même ainsi qu'au St. Michael's Hospital de Toronto où les médecins pratiquaient eux aussi durant cette journée des opérations cardiovasculaires de pointe. Les chirurgiens pouvaient discuter entre eux et poser des questions en direct pendant l'intervention.

Avec cette méthode, le cathéter, plus fin et plus souple, est introduit par l'artère radiale. Cette approche est très avantageuse. Après l'opération, un simple bracelet porté quelques heures permet d'arrêter l'écoulement de sang après le retrait du cathéter. Le patient est donc sur pied très rapidement (voir quelques minutes après) et peut regagner son domicile le soir même.

Un cathéter introduit par l'aîne (l'artère fémorale) est beaucoup plus douloureux, le pansement est imposant et le patient doit rester quelques jours à l'hôpital. Dans ce cas, les risques de complication sont également plus grands, tels l'hémorragie, l'anévrisme et l'apparition d'hématomes.

Les intoxications par les pesticides

Selon les données du rapport annuel 1997 du Centre antipoison du Québec, rendues publiques hier, plus de 1521 intoxications ont été causées par des pesticides au cours de la dernière année, et près de 44 % de ces cas mettaient en cause des enfants de moins de cinq ans.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les principaux utilisateurs de pesticides, soit les agriculteurs et les professionnels de l'extermination ou de l'entretien paysager, qui sont victimes d'intoxications, mais bien les enfants et principalement ceux de moins de cinq ans.

La voie orale est la voie d'exposition la plus fréquente chez cette jeune clientèle (78 %). Pour l'ensemble des cas d'intoxications, c'est au cours d'activités de jeu (43 %) ou après l'application d'un pesticide par un particulier (24 %) que les intoxications se produisent.

En cas d'intoxication par les pesticides, même mineure, contactez le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060 ou au 656-8090 (région de Québec). Ayez en main l'étiquette du pesticide ou le contenant pour bien indiquer quel produit a causé l'empoisonnement.



395\$* PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 650 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 1998 4X4

- Ensemble 26E + GEG + LSA
- Système de sécurité antivol
- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Transmission automatique à 4 rapports
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Select-Trac^{MD}, à mode 4 roues motrices permanent
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Volant inclinable gainé de cuir
- Régulateur de vitesse
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Roues en aluminium
- Porte-bagages au toit
- Console au plancher
- Filet à bagages
- Télédverrouillage
- Glaces teintées en verre pare-soleil
- Deux sacs gonflables



TJ SE 1998 4X4
Ensemble 23R** : • Moteur de 2.5 litres • Transmission manuelle à 5 rapports • Capote rigide et capote souple • Marchepieds latéraux • Deux sacs gonflables • Command-Trac^{MD}, à mode 4 roues motrices temporaire • Suspension Quadra-CoilSM • Arceau sport • Roues stylisées de 15 po • Radio-cassette AM/FM stéréo • Console au plancher • Moquette au plancher • Direction assistée

20 998\$**

JEEP CHEROKEE SPORT 1998 2 PORTES
Ensemble 26J + GAF + TBB + WJW : • Deux sacs gonflables • Moteur 4 litres de 190 chevaux • Transmission automatique à 4 rapports • Command-Trac^{MD}, à mode 4 roues motrices temporaire • Console au plancher • Radio-cassette AM/FM stéréo • Climatiseur et glaces teintées foncées • Roues en aluminium • Porte-bagages au toit • Volant inclinable gainé de cuir • Ensemble éclairage • Lève-glaces et verrouillage électriques • Télédverrouillage • Pneu de secours, dimensions

295\$* PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 900 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9 c le km. ** Prix établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 23R + ADC + AEM + CLC + MRJ + TRN. Transport (700 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus.

Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.



www.chryslercanada.ca

Programme d'aide pour handicapés physiques. Tous les détails chez le concessionnaire.

loto-québec		résultats	
Banco		Quotidien	
Tirage du 98-05-05		Tirage du 98-05-05	
6 15 16 20 21	7 3	4	775 6403
26 33 37 39 45	Extra		
48 50 51 52 53	Tirage du 98-05-05		
55 58 62 64 65	NUMÉRO: 546370		
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES			
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Pour maman, avec amour, pour la fête des mères.

Tilley Endurables
1050, av. Laurier Ouest 272-7791
Obtenez un catalogue gratuit
1-800-465-4249

Les Américains plus licencieux que les Britanniques

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les Américains ont des pratiques sexuelles beaucoup plus libres et variées que celles des Britanniques mais ont, paradoxalement, des opinions beaucoup moins tolérantes sur le sexe, affirme une étude comparative à paraître dans le numéro de mai de *The American Journal of Public Health*.

Conduite par le chercheur Robert Michael, de l'université de Chicago (Illinois), auprès de 18 876 Britanniques et 3 422 Américains, cette enquête révèle que les résidents des États-Unis sont des maîtresses et des amants beaucoup plus inventifs et gourmands que leurs collègues de Grande-Bretagne.

À titre d'exemple, 12,7 % des hommes américains avouent avoir eu plus de 21 partenaires sexuels pendant toute leur vie, contre seulement 7,8 % des Britanniques.

Autre conclusion de l'enquête, les Britanniques semblent plus prudents que les Américains et utilisent plus souvent le préservatif (22,5 % contre 17,5 % chez les hommes). Conséquence logique, les maladies sexuellement transmissibles (MST) sont proportionnellement plus répandues aux États-Unis qu'au Royaume-Uni. Ainsi, 16 % des Américaines contractent une MST pendant leur vie, contre 5,7 % des Britanniques.

D'autre part, 24,8 % des Américains considèrent que les relations sexuelles avant le mariage sont « toujours mauvaises », contre seulement 8,1 % des Britanniques.

Difficile intégration des immigrantes arabes parrainées par leur mari au Québec

FRANÇOIS BERGER

Les femmes arabes immigrées en Occident, au Québec en particulier, sont très vulnérables, surtout quand elles doivent subir la violence du conjoint qui les a parrainées, raconte le documentaire *Rupture*, un film de la réalisatrice d'origine tunisienne Najwa Tlili présenté jusqu'à demain au cinéma de l'Office national du film.

Le film de Mme Tlili, qui vient de recevoir le « Prix de l'originalité » du festival Vues d'Afrique, lève le tabou qui imprègne la communauté arabophone sur toute la question des relations entre les hommes et les femmes. Des femmes arabes ont osé affirmer leur autonomie et certaines sont même allées jusqu'à dénoncer leur mari

violent, au risque de perdre leur droit d'immigrer au Canada.

Le documentaire est fondé sur le témoignage de deux femmes, Roula Koudsi et Fadhila Jebnoun, d'origines syrienne et tunisienne, qui ont affronté l'incompréhension de leurs proches ainsi que celle des autorités de l'immigration devant la violence conjugale dont elles étaient victimes. Leur mari les avait parrainées pour qu'elles puissent immigrer, mais elles ont ensuite fait face aux menaces d'expulsion après le retrait du parrainage.

Le cas de Mme Koudsi est bien connu au Québec, d'où cette femme avait été expulsée, en 1996, après s'être cachée pendant quelques semaines. Elle était revenue quelques mois plus tard comme

immigrante officiellement sélectionnée par le gouvernement.

Les immigrantes parrainées par leur mari sont à la merci de ce dernier, surtout pendant la première année après leur arrivée, la durée nécessaire à l'obtention de l'autorisation officielle d'immigrer (après, un parrainage ne peut être annulé et il dure trois ans au Québec).

Le film de Mme Tlili donne aussi la parole aux hommes arabes immigrés au Québec. Les maris ont très peur de l'influence de leur nouvelle société sur leur épouse et leur famille. Le choc culturel leur a « donné des ailes », dit Azzedine au sujet des épouses. Le témoignage d'Azzedine résume le point de vue de ces hommes apeurés, qui ont tendance à enfermer leur épouse, littéralement (interdiction de

sortir, de téléphoner, de prendre des cours de langue, etc.).

Les immigrés arrivent évidemment avec leur culture. Ils ont tendance à conserver leurs habitudes, y compris même leur taux de suicide, pendant un certain temps avant d'adopter les comportements et les valeurs de leur société d'accueil. Le documentaire de Najwa Tlili expose clairement la difficile transition entre la culture traditionnelle arabe et celle de l'Occident.

Pour le Québec, il s'agit d'un phénomène important, puisqu'on y trouve près de 100 000 ressortissants des pays arabes et que ce groupe constitue, après les Noirs, la plus importante minorité dite visible à Montréal, selon le dernier recensement de la population de Statistique Canada.

Le fauteuil Sophie. Le confort de la plume, assez d'espace pour s'y blottir à deux...
Changement de « look » en un tour de main. Tout ça et plus... Un vaste choix de tissus. Aussi offert en sofa et causeuse.

Avec...



VENTE

Sans...



Sophie

Une foule de spéciaux en magasin...

6320, rue St-Hubert, Montréal (Qc) (514) 271-4787

meubles
Poplaw
DEPUIS 1948

PRIX INCROYABLES
50^e
anniversaire
1948-1998

JAYMAR • SIMMONS • VIA • SHERMAG • MIRANI • NADEAU • HPL

2630811

L'ÉVÉNEMENT LE PRINTEMPS S'ÉCLATE



C'est l'temps de bouger !



Mazda 626 LX 1998

- Boîte automatique
- Glaces à commande électrique et verrouillage électrique des portes
- Système audio AM/FM stéréo avec lecteur CD, montre et 4 haut-parleurs
- Coussins de sécurité conducteur et passager avant
- Climatisation
- Régulateur de vitesse

Autres options de location :

Mensualité	Comptant
318 \$	1475 \$
363 \$	0 \$

Location de 36 mois.
Transport et préparation inclus.

Location à partir de

298 \$

par mois, pour 36 mois*

Transport et préparation INCLUS !

Coup de foudre ! Coup de fougue !



Les concessionnaires Mazda du Québec

LOCATION
MAZDA

VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.co

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. * 626 LX 1998, modèle F41S76R00 seulement. Comptant initial de 2 100 \$ et dépôt de sécurité de 350 \$ exigés (400 \$ pour l'offre à 318 \$ et 450 \$ pour l'offre à 363 \$ par mois). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Limite de 60 000 km, frais de B C le km additionnel. Sur approbation de Crédit Mazda Canada inc. Voir les concessionnaires pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Offres d'une durée limitée.

Collection
Femme
Enceinte

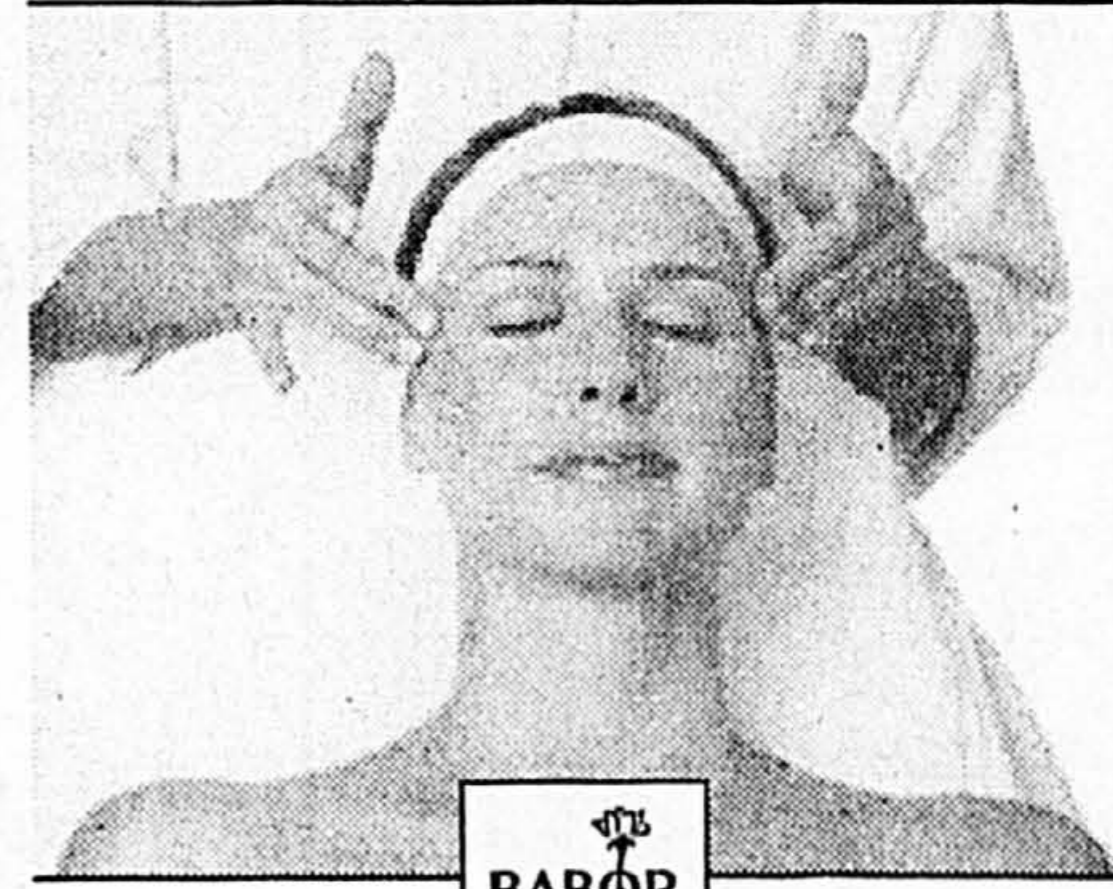


Les Boutiques :
MONTRÉAL :
92, av. Laurier Ouest
Montréal H2T 2N4
Tél. : (514) 273 45 43
TORONTO :
Manulife Centre
55 Bloor Street West
Toronto M4W 1A5
Tél. : (416) 972 02 07

Le Catalogue :
Demandez-nous, par téléphone,
le catalogue gratuit de
la collection Printemps-Été.



Un geste touchant pour maman !



BABOR

Les soins du visage de BABOR

Pure détente, luxe ultime... Le CERTIFICAT-CADEAU soins du visage de BABOR vous est offert chez :

LAVAL
INSTITUT BRIGITTE CHAYER
101a ouest, de la Concorde
Laval-des-Rapides
967-5557

CENTRE DE DERMATOLOGIE LILIAN MOREL
2060 est. de la Concorde
381.2208

MONTRÉAL
CENTRE DE BEAUTÉ FRANCINE DION
361, rue Villeray
270.0700

MERCIER
ESTHÉTIQUE BRIELLE
747, St-Jean Baptiste
692.1316

ST-HUBERT
SALON D'ESTHÉTIQUE BELLES DE JOUR
3720, rue Mance
676.8131

Nous acceptons les commandes par téléphone.
C'est avec plaisir que nous retournerons par courrier
un certificat-cadeau à vous ou votre mère.
Principales cartes de crédit acceptées.

Combat inégal

Un cycliste a subi de sérieuses blessures vers 19 h 40 hier soir quand il s'est retrouvé coincé sous un autobus de la ligne 139 de la STCUM, boulevard Pie-IX, au nord de la rue Notre-Dame. Les circonstances de l'accident demeureraient nébuleuses hier soir. Les pompiers ont dû utiliser des coussins gonflables en kevlar pour soulever l'autobus et dégager le jeune homme de 23 ans. Ce dernier, qui a subi de graves blessures au bassin et aux jambes, a finalement pu être transporté à l'hôpital vers 20 h 30, où son état était jugé critique mais stable. Le chauffeur, une femme de 45 ans comptant 13 années d'expérience, a dû aussi être amené à l'hôpital, souffrant d'un violent choc nerveux.

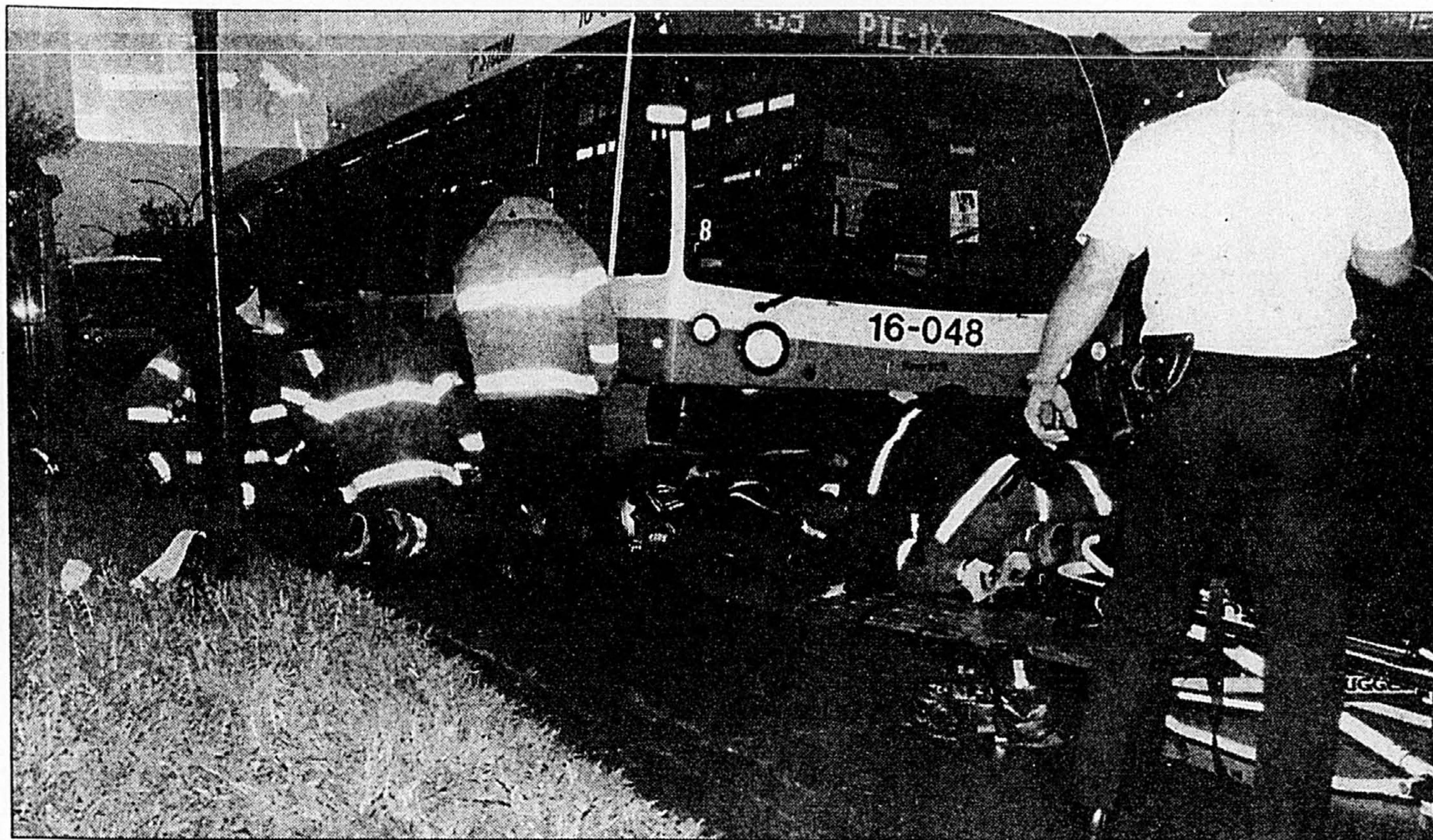


PHOTO YVON GAGNON - collaboration spéciale

Bonne «forme» maman!

10\$ de rabais
à l'achat d'un maillot de bain pour femme au prix courant de 50\$ ou plus



Recevez **GRATUITEMENT** une paire de protège-poignets Ultra Wheels, avec tout achat de patins à roues alignées K2 Ascent (valeur de 24,99)

K2 SKATES

Raquette de tennis cordée **PRO KENNEX Comp Lite**
Pour femme
Prix cour. 179,99

59,99
Rabais de **120\$**

Chaussures multisports **ADIDAS Lady Dorsey**
Pour femme
Prix cour. 89,99

54,99
Rabais de **35\$**



Gant de golf **FOOTJOY Soft-joy**
Pour femme

Au bas prix de **18,99**



Balles de golf **Pinnacle**
Pour femme
Boîte de 6
Prix cour. 12,99

9,99
Plus de **20%** de rabais

Pinnacle

Bois #1, 3, 5 ou 7 **DYNATOUR Dynasty**
Tige en graphite
Pour femme
Droitière ou gauche
Prix cour. 99,99

74,99
Rabais de **25\$**



DYNATOUR

Patins à roues alignées **K2 Ascent**
Pour femme
Prix cour. 219,99

199,99
Rabais de **20\$**

Vélo hybride **EQUINOXE Liberty**
Pour femme
Prix cour. 299,99

259,99
Rabais de **40\$**

Ensemble de golf **DYNATOUR Nemesis**
11 morceaux
Droitière ou gauche
Sac de golf
DYNATOUR Open
Voiturette de golf
DYNATOUR Basic II
Vendus séparément 454,97

379,99

Rabais de **75\$**



DYNATOUR

sports experts

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les Galeries d'Anjou
353-9000
Beloeil
Mail Montenach
467-7201
Boucherville
Promenades Montarville
655-6003

Brossard
Mail Champlain
671-7275
Chambly
533, boul. Périgny 658-0561
Châteauguay
Anjou 699-3939
Joliette
50, rue Gauthier N. 756-1645
Lasalle
Carrefour Angrignon
365-1286

Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021
Longueuil
Place Longueuil
463-3452
Montréal
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914

Centre Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108
Place Versailles
7275, rue Sherbrooke E.
355-2330

Pointe-Claire
Centre Fairview
694-8181
Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

Rosemère
Les Galeries Mille-Iles
437-1933
St-Bruno
Les promenades St-Bruno
653-1364
St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485
St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937

St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400
St-Sauveur-des-Monts
Les Galeries des Monts
227-4617
Ste-Adèle
Les Promenades Ste-Adèle
229-2812
Sorel
Promenades de Sorel
746-1213

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688
Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751
Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000
Ville St-Laurent
La Place Vertu
745-3202

Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les photos illustrées servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 10 mai 1998.



Aujourd'hui, prenez un Big Mac® à la santé des enfants.

Pour chaque Big Mac® vendu, 1\$ sera versé aux Œuvres pour enfants
Ronald McDonald et à des organismes locaux pour enfants.

Une invitation toute spéciale des franchisés et des 13 000 membres de la famille McDonald's,
heureux de contribuer avec vous au mieux-être de nos tout-petits.



GRAND McDON.

DANS TOUS LES RESTAURANTS MCDONALD'S

www.grandmcdon.org

EN BREF

Nudité tolérée

La Marine américaine a renoncé à punir une femme officier qui avait posé en tenue légère pour le magazine *Playboy* et l'a autorisée à sa demande à quitter l'armée, a indiqué mardi l'US Navy. Dans son édition à paraître mardi, le magazine de charme expose sur six pages les atouts cachés de Frederica Spilman, 28 ans, portant seulement insignes et dessous de camouflage. Diplômée de l'Académie navale des États-Unis, la jeune femme occupait les fonctions d'officier navigant à bord d'un avion de reconnaissance ES-3A de la marine. Ayant de poser nue, elle avait demandé à quitter l'armée et devait recevoir une décharge dite « honorable ». « La Marine a pris ce que les autorités hiérarchiques considèrent comme une action appropriée, administrative et non-punitiv par nature », indique l'US Navy dans un communiqué.

L'argent de Ted Turner pour l'ONU

Quelque vingt millions de dollars représentant une première tranche du don promis à l'ONU par le magnat des médias américains Ted Turner vont être attribués dès la semaine prochaine, a annoncé hier à Genève Timothy Wirth, le président de la « Fondation des Nations unies » du fondateur de CNN. Cet argent ira à des projets qui seront suggérés par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, a indiqué à la presse M. Wirth, un ancien sénateur du Colorado et sous-secrétaire d'État américain aux affaires mondiales. Ted Turner avait annoncé en septembre 1997 un don à l'ONU, équivalant à un milliard de dollars sur dix ans, par tranches annuelles de cent millions, en actions de la compagnie Time-Warner dont il est co-président. Il s'agit d'actions appartenant personnellement à M. Turner, qui seront vendues à mesure des besoins et avec prudence « de manière à ce qu'il n'y ait pas d'impact sur la valeur Time-Warner », a précisé M. Wirth.

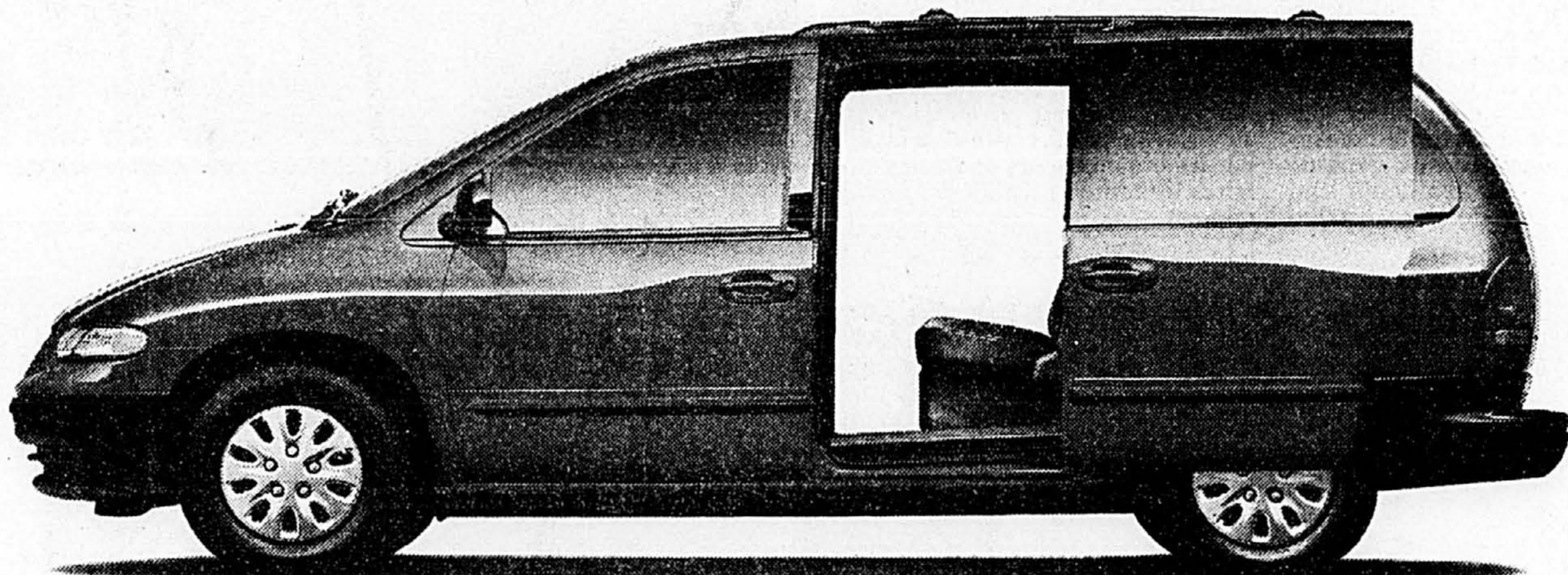
Le FBI offre un million pour la capture d'un terroriste

Les autorités fédérales américaines ont annoncé hier qu'elles proposaient une récompense pouvant aller jusqu'à un million de dollars pour la capture d'un homme soupçonné d'avoir commis un attentat à la bombe en janvier et qui a été placé sur la liste des dix personnes les plus recherchées aux États-Unis. L'Attorney General (ministre de la Justice), Janet Reno, a rappelé lors d'une brève conférence de presse qu'Eric Rudolph était accusé d'avoir perpétré un attentat à la bombe le 29 janvier contre une clinique pratiquant des avortements à Birmingham (Alabama). L'explosion avait tué un policier et blessé grièvement une infirmière. Le directeur de la sûreté fédérale (FBI), Louis Freeh, a précisé pour sa part qu'Eric Rudolph était également recherché pour être interrogé au sujet de trois autres attentats perpétrés à Atlanta (Géorgie), et notamment celui commis pendant les Jeux Olympiques de juillet 1996. Celui-ci avait fait deux morts, dont un des suites d'une crise cardiaque, et plus d'une centaine de blessés.

DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1998



Et la plus vendue au pays depuis les 15 dernières années.



249\$ **
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 140 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

20 730\$ *
Taxe sur le climatiseur incluse

Programme d'aide pour handicapés physiques
Remise additionnelle de 750 \$ à l'intention des diplômés(e)s
* Tous les détails chez le concessionnaire

- Ensemble 26T + GKD**
- Moteur V6 de 3 litres
 - Transmission automatique à 4 rapports
 - Climatiseur
 - Deuxième porte coulissante
 - Deux sacs gonflables
 - Sièges à roulettes Easy Out^{MC}
 - Radio AM/FM stéréo
 - Sièges pour 7 passagers
 - Dégivreur - essuie-glace de pare-brise
 - Verrous à l'épreuve des enfants
 - Porte-bagages au toit
 - Tapis protecteurs
 - Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



* Transport (855 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus.
** Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 26T + GKD. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus.
Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9 c le km.
Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.
Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.
www.chryslercanada.ca

**CONCOURS
TIPTOP
NIVEAU**

À gagner:

4 garde-robes de 1 000 \$

ET 21 SACS DE GOLF SPALDING AVEC 11 BÂTONS «EXECUTIVE» ET ACCESSOIRES

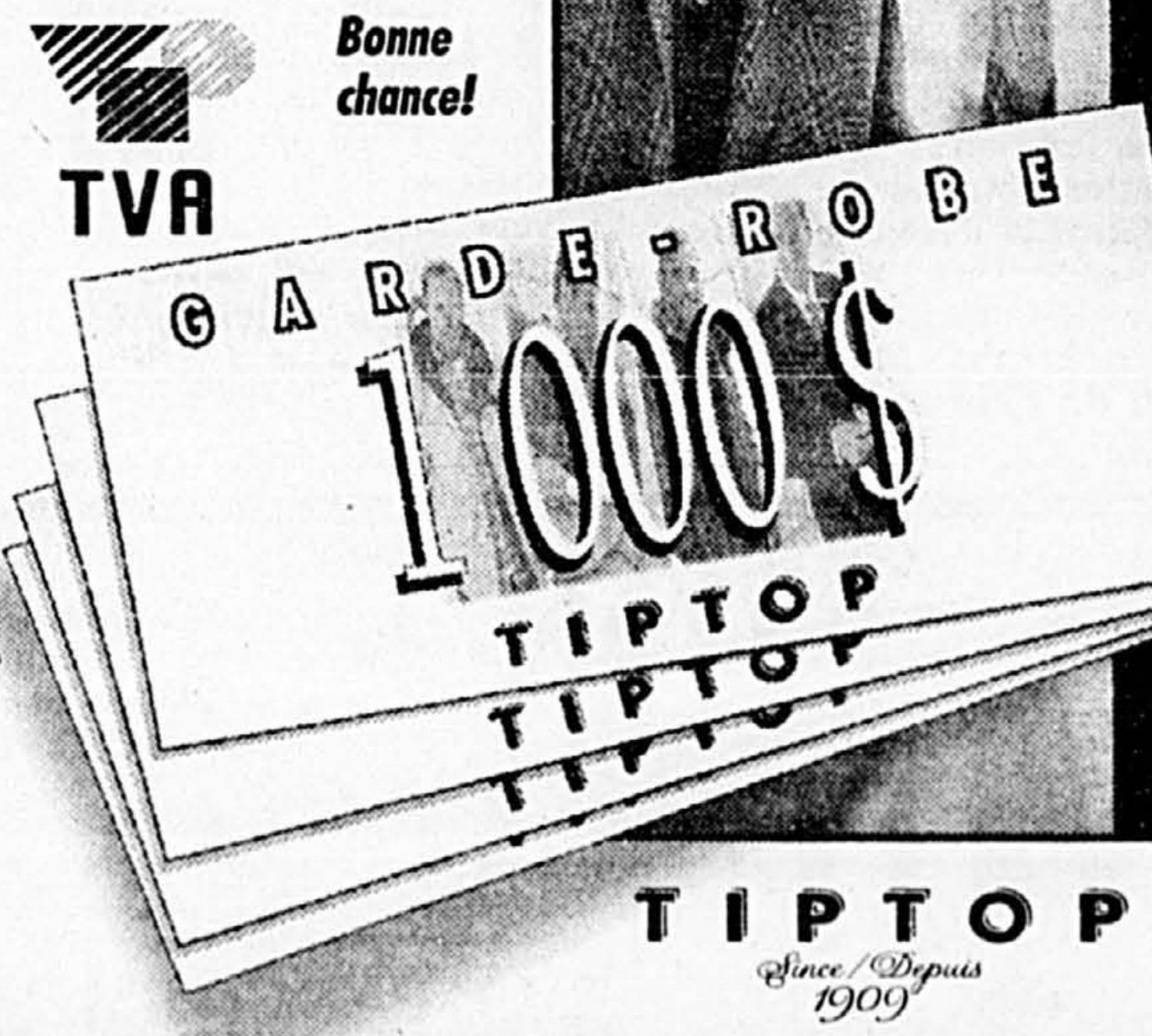
(1 SAC AVEC BÂTONS ET ACCESSOIRES DANS CHAQUE DES BOUTIQUES TIPTOP)

Quel est le thème de la chronique mode masculine du 7 mai 1998 présentée par TIPTOP ?

Réponse : _____
Nom : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. (res.) : _____ Tél. (trav.) : _____

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte de tirage prévue à cet effet dans une boutique TIPTOP. Tous les bulletins devront être déposés avant le 19 juin 1998 à 12 h (midi). Règlement disponible dans les boutiques TIPTOP. La valeur totale des prix offerts est de 14 395 \$. Les fac-similés faits à la main sont acceptés.

Vous voulez tout savoir sur la mode masculine et courir la chance de regarnir votre garde-robe ? Participez au concours TIPTOP niveau ! Il vous suffit de regarder la chronique mode masculine présentée par TIPTOP tous les jeudis matin à l'émission **Salut Bonjour!** au Réseau TVA et de remplir le bulletin de participation ci-contre.



Bonne chance!

TVA

TIPTOP
Since/Depuis 1909

La Presse

Laval/Laurentides/Lanaudière

Laval entend faire payer les non-résidents qui fréquentent son Centre de la nature

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Laval est sur le point de mettre sur pied une tarification pour les non-résidents qui fréquentent son Centre de la nature.

Une estimation des fonctionnaires municipaux fait état d'un million de visiteurs qui se rendent annuellement à cet endroit, dont 60 % proviennent de l'extérieur de l'île Jésus.

Au cours des cinq dernières années, l'administration municipale y a investi en immobilisations cinq millions de dollars. Cette année, les coûts d'opération seront de 661 519 \$.

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de lundi soir, le conseiller de l'opposition Maurice Clermont, qui représente le quartier Saint-Vincent-de-Paul où est situé le Centre de la nature, s'est inscrit en faux contre la façon de procéder de l'administration Vaillancourt pour la mise en circulation de la carte Avantages Laval. Il aurait souhaité notamment que tous les conseillers municipaux soient consultés avant de lancer ce projet. « Nous aurons pu apporter des idées, comme par exemple demander un prix d'entrée aux gens de Montréal-Nord et d'ailleurs qui viennent profiter de nos installa-

tions au Centre de la nature », a souligné M. Clermont.

Dans sa réponse, le maire, Gilles Vaillancourt, a indiqué que les fonctionnaires municipaux étaient en train d'étudier plusieurs autres points afin d'encourager les Lavallois à devenir détenteurs de la carte Avantages et que la question de demander une tarification aux non-résidents était fortement envisagée. « Je ne vois pas pourquoi les personnes habitant à l'extérieur de Laval ne paieraient pas 5 \$ ou 6 \$ par exemple pour venir profiter de nos installations au Centre de la nature », a ajouté le maire.

Selon ses propos, un prix d'entrée pourrait être demandé aux visiteurs dès cet été. Les Lavallois détenteurs de la carte Avantages auront un accès gratuit. Le maire Vaillancourt a aussi indiqué que les profits de la vente de la carte serviraient à améliorer le parc sportif et culturel à la disposition des Lavallois, ce qui comprend une amélioration des équipements du Centre de la nature.

Le Centre de la nature, aménagé dans une ancienne carrière, devient au fil des ans un endroit recherché par les organisateurs de sorties scolaires de toute la région métropolitaine.



Le Centre de la nature de Laval se prête à une foule d'activités récréatives.

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Bisbille au conseil municipal de Repentigny

ISABELLE HACHEY

Les règles draconiennes imposées récemment aux conseillers et aux citoyens de Repentigny au cours des assemblées municipales n'ont pas suffi, lundi soir, pour rétablir le décorum tant recherché par la nouvelle mairesse, Chantal Deschamps.

Dans la confusion la plus complète, le conseiller Fernand Prud'homme a demandé la levée de l'assemblée au moment où son collègue, Daniel Labrecque, voulait être entendu au sujet d'un règlement d'emprunt de trois millions pour la réfection des rues de Repentigny.

Deux autres conseillers, Jean Langlois et François Beauregard, n'ont pas réussi à exprimer leur opposition au règlement, alors que les nouvelles règles internes prévoient que chaque élu a droit à cinq minutes d'intervention avant que la

proposition soit soumise au vote des conseillers. Un citoyen, Serge Gougeon, a aussi été invité à prendre la parole.

« Je me sens ligoté, bâillonné, dit le conseiller indépendant Langlois. J'avais un droit de parole, mais le président de l'assemblée n'a pas suivi les règles. » Son collègue Beauregard en rajoute : « Il n'y a plus de démocratie à l'hôtel de ville de Repentigny! » Les trois hommes se sont retrouvés seuls devant les caméras de la télévision communautaire après que les autres conseillers se furent levés et

eurent quitté la salle.

« Il y a beaucoup de dramatisation dans tout ça », dit le maire suppléant de Repentigny, André Cyr, qui a présidé l'assemblée en l'absence de la mairesse Deschamps. M. Cyr reconnaît que les conseillers auraient dû pouvoir s'exprimer, mais il affirme qu'ils n'ont pas été empêchés de façon « volontaire ». « Tout s'est fait de façon respectueuse, soutient-il. Dans le brouhaha, nous nous sommes levés et nous sommes partis. »

Qualifiées de « cirque » et de « foire » sous le règne de l'ancien maire Alain Brien, les assemblées municipales repentignyennes sont soumises à des règles strictes depuis l'arrivée de la nouvelle mairesse. La période de questions a notamment été réduite à 30 minutes. Chaque citoyen désirant s'exprimer doit fournir nom, adresse et sujet de la question 30 minutes avant la tenue de l'assemblée. Les

questions doivent aussi porter sur certains sujets précis et un élu peut refuser de répondre à certaines d'entre elles, par exemple « s'il juge contraire à l'intérêt public de fournir les renseignements demandés ».

Le conseiller Langlois souhaite faire annuler ces règles et rappelle qu'un règlement semblable a déjà été cassé par un tribunal, à Lévis, parce que les mesures votées en toute bonne foi par le conseil de cette ville n'étaient pas permises par la loi provinciale. Le service de la formation du ministère des Affaires municipales enseigne par ailleurs aux élus que « même si la loi permet une grande latitude, à aucun moment le conseil ne peut adopter des règles strictes qui auraient pour effet de restreindre ou d'empêcher la libre expression des citoyens ou de porter ombrage à la démocratie ».



La mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps, qui a imposé de nouvelles règles strictes pour la tenue des assemblées municipales, était absente de l'assemblée hier.

TREMBLANT
Mont Tremblant, Québec

**Week-end
PORTES OUVERTES**
les 16, 17 et 18 mai.
Grand choix d'activités
gratuites pour
tous les goûts!*

*certaines conditions s'appliquent

Il n'y a qu'au PRINTEMPS qu'on vous fait une fleur comme celle-ci.

Quand la fièvre du printemps nous gagne, nous mettons le bouquet.

Demeurez parmi nous entre le 19 mai et le 21 juin et nous vous

remettrons gratuitement votre passeport activités Éveil de la nature.

Vous aurez ainsi accès sans frais à la fine fleur de nos activités: canot,

omithologie, vélo de montagne, tennis, aquaclub et bien plus. De quoi éveiller

votre vraie nature juste à temps pour l'été!

AU CŒUR
DE L'ACTION

Réservez dès maintenant
aux Suites Tremblant
à partir de seulement

42,50\$*

*Par personne, par nuit, en occ. double
Taxes en sus

LES SUITES



Pour informations et réservations, demandez l'opératrice #35

www.tremblant.ca **1 800 461-8711** ou (514) 476-9552

Motard accusé de voies de fait contre un policier

Gilles Murcia a lancé un appareil photo en direction d'un agent de la SQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un membre en règle des Death Riders, Gilles Murcia, a été accusé, hier, de voies de fait et d'entrave contre un policier de la Sûreté du Québec pour lui avoir lancé un appareil photo, dans la cour du bunker de cette bande affiliée aux Hells Angels, à Sainte-Thérèse.

Vers 21 h lundi, des agents de la SQ ont voulu intercepter une automobile sur la 640 pour manquement au Code de sécurité routière. Le conducteur a accéléré afin de se rendre rue Desjardins, pas très loin de cette voie rapide, où est situé le bunker surveillé par des caméras vidéo.

Une fois devant le repaire des Death Riders, les portes de sécurité se sont ouvertes pour laisser entrer le véhicule fautif et l'auto de police a suivi.

Alors que les agents s'approchaient du véhicule, Murcia, 29 ans, est sorti de l'immeuble en ten-

nant un appareil photo.

« Il a invectivé les policiers et la situation a tourné au vinaigre quand il a lancé son appareil en direction des policiers pour ensuite aller se réfugier à l'intérieur », a expliqué l'agent Pierre Robichaud, des affaires publiques de la SQ.

Devant cette situation, du renfort a été mandé et des autos de la police municipale de Sainte-Thérèse ont été envoyées devant le repaire.

Après un siège de plusieurs minutes, d'autres occupants sont sortis et ont dit aux policiers que Murcia avait pris la fuite par la porte arrière. Il ont répliqué en leur disant de lui recommander de se rendre dans les plus brefs délais aux policiers. C'est ainsi qu'accompagné de son avocat, Murcia est apparu, vers minuit et demi, au poste Montréal-Métro de la SQ.

Il a comparu hier après-midi à Saint-Jérôme et a été libéré sous caution.

Les perles...
Une idée des plus cultivées

Perles des mers du sud et perles noires de Tahiti également disponibles.

Sondage Léger & Léger
2 années consécutives

Le plus grand choix au Québec.

À partir de 89 \$

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire gemmologique du Canada

MONT BLANC

LONGINES

TISSOT

de Dupont

SEIKO

SHARONSKI

LE PARCHEMIN
Mezzanine, Métro Berri UQAM, 1500, rue Berri, Montréal
845-5243 sans frais 1-800-647-6878

Rive-Sud / Montérégie

Souper-spectacle pour les touristes à Kahnawake

MARC THIBODEAU

À défaut de pouvoir entamer comme prévu la construction d'un ambitieux complexe touristique de huit millions dans la réserve de Kahnawake, le conseil de bande a décidé d'organiser un souper-spectacle pour attirer les visiteurs.

Le grand chef du conseil de bande, Joe Norton, a annoncé hier en conférence de presse cette nouvelle activité, lancée en collaboration avec le groupe Transat, qui devrait amener près de 5000 personnes participant à des voyages organisés dans la réserve cet été.

Après avoir visité quelques mo-

numents historiques, les touristes inscrits à « La Fête Mohawk dans la Forêt » assisteront à un souper où des mets traditionnels seront servis. Des danses et des chants traditionnels s'ajouteront entre chaque service.

En guise de « forêt », les visiteurs devront se contenter de deux

rangées d'érables disposés autour de tables dans une salle communautaire de Kahnawake, qui a été réaménagée au coût de 40 000 \$ par le conseil de bande. Une somme additionnelle de 65 000 \$ est prévue pour former le personnel qui servira les visiteurs.

M. Norton a précisé que les Européens étaient la principale clientèle ciblée. Il n'exclut pas pour autant que des résidents du Québec puissent être tentés par l'expérience.

Le grand chef reconnaît d'ores et déjà que les Européens entretenant une vision « romantique » de la vie des autochtones en Amérique du Nord risquent d'être surpris par ce

qu'ils trouveront à Kahnawake.

« Ils vont peut-être être déçus de l'environnement physique, mais ils ne seront pas déçus de voir que la langue mohawk est toujours parlée, que la culture mohawk est toujours en vie », dit-il.

Le souper-spectacle constitue par ailleurs une occasion pour la communauté mohawk d'établir sa « crédibilité » en matière touristique auprès des deux paliers de gouvernement. Il s'agit en quelque sorte d'une première étape en vue de la réalisation du complexe touristique projeté.

Selon M. Norton, ce projet échouerait actuellement en raison des réserves de Québec, qui exigeraient

notamment un plan d'affaires plus élaboré avant d'envisager d'ouvrir ses goussets.

Shirley Bishop, porte-parole du ministre responsable du dossier autochtone, Guy Chevrette, indique plutôt que le conseil de bande a décidé de son propre chef de réviser la formule envisagée « parce qu'elle n'était pas rentable ».

Une nouvelle version du projet, dit-elle, doit être présentée à des représentants du ministère la semaine prochaine.

Au ministère fédéral des Affaires indiennes, également sollicité par le conseil de bande, on se disait incapable hier de commenter le dossier, la responsable étant absente.

Des délais respectés, assure le ministère du Revenu

MARC THIBODEAU

Impossible de savoir hier, quelques heures avant l'expiration du sursis, à minuit, si le Club Rez, ce commerce de Kahnawake ciblé par Revenu Québec, a finalement remis les documents comptables exigés.

Le porte-parole du ministère du Revenu, Richard Lacasse, a refusé en début de soirée de préciser clairement si les documents en question avaient été transmis.

« Les délais sont respectés. Le

dossier suit son cours », s'est contenté de déclarer M. Lacasse, qui a refusé à plusieurs reprises de dire si ses paroles sibyllines signifiaient que le propriétaire du Club Rez, Byron Horne, avait finalement obtempéré.

La semaine dernière, M. Lacasse avait indiqué qu'une rencontre entre des représentants de Revenu Québec, du ministère de la Sécurité publique et du commerce avaient permis de constater « la bonne volonté » du propriétaire. Un délai de sept jours avait donc été accordé

pour la remise des documents.

Lundi, M. Lacasse, décidément plus bavard, avait indiqué qu'on attendait toujours des renseignements du commerce. Vingt-quatre heures plus tard, impossible d'en savoir autant, M. Lacasse choisissant d'invoquer la « confidentialité » du dossier pour refuser de préciser ses propos.

Esther Boily, porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a indiqué pour sa part en fin d'après-midi, à quelques heures de l'échéance, que le délai

fixé n'était pas encore expiré et qu'on demeurait conséquemment « pleinement confiant » d'obtenir tous les documents demandés.

Le grand chef du conseil de bande, Joe Norton, a refusé de commenter le dossier, lors d'une conférence de presse tenue en matinée à Kahnawake pour annoncer une nouvelle activité touristique.

Finalement, Byron Horne, propriétaire du Club Rez, n'a pas rappelé *La Presse*.

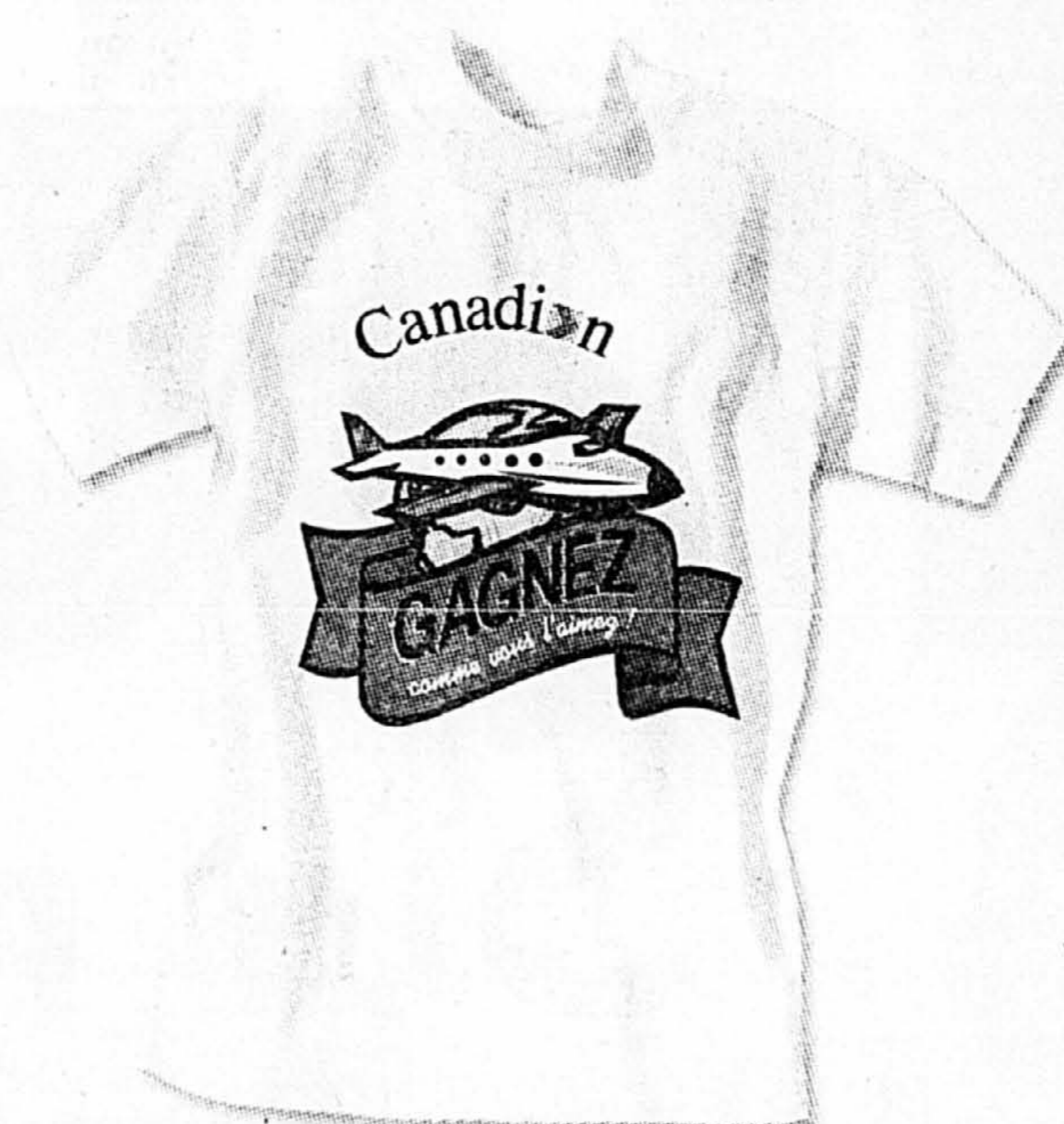
La Sûreté du Québec souhaitait faire une perquisition dans les lo-

caux du commerce il y a quelques semaines. Elle s'est toutefois buté au refus de la police autochtone de Kahnawake, qui refuse d'intervenir dans des dossiers concernant la taxation.

À l'issue d'une rencontre tenue le 24 avril à Montréal entre M. Norton et M. Bélanger, ce dernier devait annoncer que ce serait finalement des représentants du ministère du Revenu qui se rendraient sur la réserve. Quelques jours plus tard, on annonçait plutôt qu'un délai avait été accordé.

Y'a des gagnants DANS L'AIR!

Plus de 2 000 000 de prix à gagner!



50 grands prix
VOYAGEZ
GRATUITEMENT
PENDANT UN AN
partout où va Canadien.



Inter-Canadien

Du 23 avril au 7 juin 1998, chaque voyage sur les ailes de Canadien International ou de ses partenaires régionaux vous donne la chance de gagner! Les passagers qui voyageront entre ces dates recevront un gratteux à l'aller et au retour. C'est simple, chaque gratteux donne un prix*. Et il y en a plus de 2 000 000 à gagner, dont:

- > 50 grands prix Voyagez gratuitement pendant un an avec Canadien.
- > 50 voyages d'une semaine pour deux dans les Sheraton Hôtels et Villégiature en Asie et dans le Pacifique Sud, incluant le transport aérien et l'hôtel.
- > Des voyages gratuits vers n'importe quelle destination de Canadien International et de ses partenaires régionaux.
- > Jusqu'à 10 000 points Canadien Plus.
- > Jusqu'à 100 \$ de rabais sur votre prochain vol avec Canadien ou ses partenaires régionaux.
- > Le troisième jour gratuit sur votre location de voiture pour le week-end chez Tilden.
- > Jusqu'à 25 \$ de rabais sur votre prochain séjour dans un hôtel Canadien Pacifique.
- > Des cartes de membre et des laissez-passer gratuits pour les Salons Empress.

Partez gagnant en voyageant avec Canadien International! Appelez votre agent de voyages, Canadien International au (514) 847-2211 ou au 1 800 363-7530, ou encore, réservez par l'intermédiaire de notre site Web au www.cdnair.ca

Canadien
Pour voyager comme vous l'aimez

*A chaque jour compris entre le 23 avril et le 7 juin 1998, chacun des passagers sur les vols domestiques intracannadiens à destination CP recevra un gratteux. Le concours s'adresse à tous les passagers admissibles, c'est-à-dire à toutes les personnes qui résident au Canada et qui ont l'âge majeur légal dans la province ou le territoire où ils habitent. Les employés de Canadien International et de ses compagnies affiliées (ainsi que leur famille) ne sont pas admissibles. Aucun achat requis. La valeur totale approximative de tous les prix offerts est de 2 817 540 \$. Pour obtenir un gratteux ou les règlements complets du concours de même que vos chances de gagner et une description des prix, faites parvenir une enveloppe estampillée et pré-adressée ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone à Canadien Bank Note Company Ltd., C.P. 705, rue Adelaide est, Toronto, Ont M5C 2A8. Les règlements, vos chances de gagner et la description des prix se trouvent également sur notre site Web. Pour obtenir un prix, vous devez d'abord répondre correctement à une question d'habileté et signer un formulaire d'exonération de responsabilité civile. Les prix doivent être acceptés tels quels et sans substitution, ils sont non transférables et non encaissables en argent comptant. Pour obtenir les points Canadien Plus offerts en prix, vous devez être membre ou devenir membre de Canadien Plus. Pour devenir membre, appelez le service de réservations de Canadien International au 1 800 363-7530. D'autres conditions s'appliquent. Canadien et Inter-Canadien sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien Inc.

Thébault voulait éviter le palais aux policiers arrêtés

L'Association des policiers provinciaux complice de l'ancien directeur des affaires internes

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Au moment où il était directeur du service des affaires internes de la SQ, Jean Thébault a adopté certains comportements inhabituels au moment de suspendre et d'arrêter les quatre policiers accusés de fabrication de preuves et de faux témoignages relativement à l'enquête sur les Matticks.

Dans la soirée du 21 septembre 1995, M. Thébault a téléphoné aux policiers Lucien Landry, Pierre Duclos et Michel Patry pour leur dire qu'il était désolé de ce qui s'était passé quelques heures auparavant, au moment où il avait procédé à leur suspension.

Dans son témoignage rendu hier devant la commission Poitras, qui enquête sur la SQ, M. Thébault a expliqué qu'il avait été le patron de

ces trois policiers à l'escouade de la répression du banditisme. Il n'a pas téléphoné à Dany Fafard avec qui il n'avait pas travaillé.

Une vingtaine de jours plus tard, quand le moment est venu d'arrêter les quatre policiers en question et de les faire comparaître au palais de justice, M. Thébault a voulu innover en les convoquant, avec leurs avocats, aux bureaux de la SQ, boulevard Crémazie, moins achalandés que ceux du quartier général, rue Parthenais.

Une première manquée

La veille, il en avait discuté avec le responsable des ressources humaines, Denis Despelteau, également responsable des négociations de travail qui battaient leur plein à ce moment-là.

M. Thébault avait également obtenu l'aval de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), plus particulièrement du vice-président André Malouf, pour que les empreintes digitales et les photos des policiers devant comparaître soient prises boulevard Crémazie.

« On avait la complicité du syndicat qui nous amenait les personnes (policiers) avec leurs avocats », a dit M. Thébault.

Celui-ci a admis que si le plan s'était déroulé comme prévu, ça aurait été « une première ».

Mais il y a eu un changement de cap. Le directeur général adjoint Gilles Saint-Antoine, coordonnateur de l'enquête interne sur les bavures policières dans l'affaire Matticks, est intervenu pour éviter que les quatre policiers obtiennent un traitement de faveur.

Pour M. Thébault, le désavantage de prendre les empreintes et les photos des policiers à Parthenais,



Enquête
sur la
SQ

tenait à ce que l'endroit réservé à ces fins était « très passant ».

« Une quantité d'enquêteurs y passent pour aller au garage et à la cour arrière », a-t-il spécifié.

Quand la décision fut prise de procéder à Parthenais, M. Thébault a demandé au préposé « de prendre des précautions pour ne pas que ça fasse un chiard, qu'on se ramasse avec un attroupement », a-t-il dit.

Climat de tension

Interrogé sur la comparution des quatre policiers, M. Thébault a dit avoir été informé que des policiers (une bonne douzaine) les accompagnaient.

Celui-ci a su qu'il y avait des policiers, certains ont parlé d'une haie d'honneur et d'une manœuvre syndicale.

M. Thébault assure qu'aucun responsable des policiers présents en cour n'avait porté plainte.

« Ça ne semblait pas un mot d'ordre mais des démarches individuelles. Les patrons ont été capa-

bles de vivre avec ça. Il y avait un climat de tension et personne n'a voulu réactiver le feu.

« Ce n'était pas la première fois que ça se produisait. À toutes les fois que quelqu'un (un policier) comparait, il y a toujours quelques membres à côté pour les supporter, des membres qui croient probablement à leur innocence et qui viennent leur démontrer, à tort ou à raison. C'est un support, c'est un peu normal », a-t-il dit.

Le procureur de la commission, Guy Cournoyer, a demandé au témoin s'il jugeait appropriée la conduite de la quinzaine de policiers.

« Il faudrait voir si les policiers ont eu une permission, s'ils étaient sur leurs heures de travail, s'ils voulaient défier la justice ou supporter des collègues. Ce qu'on n'a pas fait », a-t-il indiqué.

M. Thébault est maintenant directeur du service de police de La-chute.

Son témoignage se poursuit aujourd'hui.

50\$ à 100\$

de rabais

Sur nos
ensembles
de golf*

4 jours seulement

* Ensembles 11 morceaux

DYNATOUR Wilson SPALDING MacGregor fairway Mizuno

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
353-9000
Beloeil
Mail Montenach
467-7201
Boucherville
Promenades Montarville
655-6003

Brossard
Mail Champlain
671-7275
Chambly
533, boul. Périgny 658-0561
Châteauguay
299, boul. Anjou 699-3939
Joliette
50, rue Gauthier N. 756-1645
Lasalle
Carrefour Angrignon
365-1286

Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021
Longueuil
Place Longueuil
463-3452
Montréal
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914

sports
experts

Centre Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108
Place Versailles
7275, rue Sherbrooke E.
355-2330

Pointe-Claire
Centre Fairview
694-8181
Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

Rosemère
Les Galeries Mille-Iles
437-1933
St-Bruno
Les promenades St-Bruno
653-1364
St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485
St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
348-0937

St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400
St-Sauveur-des-Monts
Les Galeries des Monts
227-4617
Ste-Adèle
Les Promenades Ste-Adèle
229-2812
Sorel
Promenades de Sorel
746-1213

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688
Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751
Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000
Ville St-Laurent
La Place Vertu
745-3202

Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 9 mai 1998.

Trois détenus cubains arrivent au Canada

Presse Canadienne
TORONTO

Trois prisonniers politiques libérés des prisons cubaines sont arrivés hier au Canada, où ils ont été acceptés comme réfugiés.

Pleurant de joie, deux d'entre eux ont retrouvé ici des membres de leur famille.

Guillermo Samba Ferrandiz, âgé de 27 ans, a été accueilli à l'aéroport de Toronto par son père, le poète dissident Cecilio Ismael Samba, lui-même arrivé de Cuba il y a un an.

M. Ferrandiz s'est dit « très heureux » d'être arrivé au Canada avec son épouse et leur fille de cinq ans. « Enfin, je suis libre », a-t-il déclaré.

Esperanza Micaela Atencio de la Rosa et José Miranda Acosta sont aussi arrivés mardi.

Mme de la Rosa est la femme de Pedro Marcelino de la Rosa, l'un des 14 détenus cubains libérés et arrivés au Canada le mois dernier.

Le président cubain Fidel Castro a libéré les prisonniers à la condition qu'ils quittent Cuba, ce qui a incité le gouvernement canadien à les accepter. Le mois dernier, le Canada avait accepté d'accueillir 14 prisonniers politiques cubains.

Plus récente retombée du séjour du pape Jean Paul II à La Havane en janvier dernier, au cours duquel le pape avait sollicité la clémence du régime communiste cubain à l'égard des prisonniers, la libération des trois derniers détenus, une semaine après la visite du premier ministre Jean Chrétien à Cuba, a été décrite à Ottawa comme une suite de cette visite.

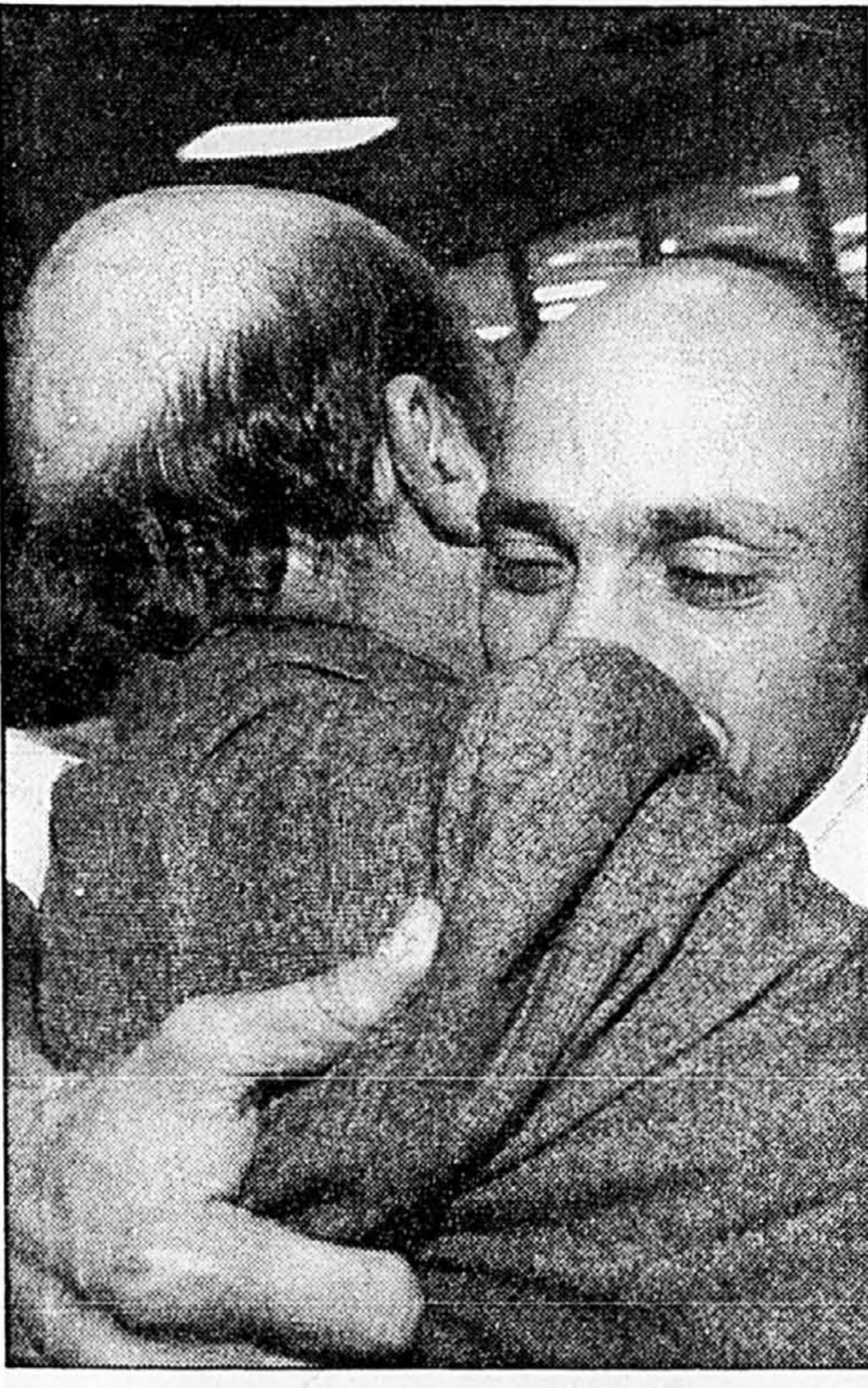


PHOTO CP

Guillermo Samba Ferrandiz (à droite) a été accueilli au Canada par son père Ismael.

Bataille juridique autour de l'épave du Titanic

Associated Press
NORFOLK, Virginie

La société RMS Titanic, qui détient les droits sur l'épave du paquebot depuis 1987, a engagé une procédure devant un tribunal fédéral américain pour éloigner tous les indésirables.

La société new-yorkaise veut notamment empêcher Deep Ocean Expeditions d'emmener cet été des touristes payants sur le site. Ce spécialiste des abysses propose de visiter l'épave dans un sous-marin. Coût de la visite : 32 500 dollars par personne.

Dans son recours déposé lundi, RMS Titanic cherche à obtenir un jugement en référé renvoyant à au moins 10 milles nautiques (18,5 km) de l'épave les sous-marins de tourisme. La société estime que les intrus vont perturber les expéditions archéologiques qu'elle doit conduire sur le site en août et en septembre. RMS Titanic demande également une interdiction de photographier l'épave.

Depuis le succès planétaire du film de James Cameron, les candidats se bousculent pour aller visiter l'épave du Titanic, qui repose par 4000 mètres de fond, en plein Atlantique nord, depuis la fameuse nuit du 15 avril 1912. Deep Ocean Expedition fait déjà état d'une liste de 45 personnes intéressées.

RMS Titanic a déjà gagné un procès du même genre en 1996, en obtenant qu'un sous-marin russe ne s'approche pas à moins de 10 milles de l'épave et qu'aucune photographie ne soit prise.

La lettre a mis vingt ans à parvenir à son destinataire

Agence France-Presse
BEAUMONT-DE-LOMAGNE

Un habitant de Beaumont-de-Lomagne, dans le sud-ouest de la France, a eu la surprise de recevoir fin avril un courrier administratif rédigé 29 ans plus tôt à l'attention de son père, décédé depuis plus de treize ans.

Au vu des nombreux tampons et annotations qui ornent la lettre, datée du 4 avril 1969, il semble que ce courrier soit passé de service en service pendant près de 29 ans avant d'être finalement adressé en avril dernier à son destinataire.

« Quelqu'un a dû la trouver au fond d'un tiroir et a décidé de l'envoyer », a commenté le fils du destinataire.

CORBEIL

ÉLECTROMÉNAGERS

Le spécialiste de
l'électroménager au Québec

Toujours le plus bas prix



2849\$
L'ENSEMBLE DE 4

MAYTAG

RABAIS POSTAL DU MANUFACTURIER DE 40\$



RABAIS POSTAL DU MANUFACTURIER DE 50\$



RABAIS POSTAL DU MANUFACTURIER DE 40\$



RABAIS POSTAL DU MANUFACTURIER DE 20\$



A l'achat d'un ensemble de 4 morceaux MAYTAG, recevez GRATUITEMENT un téléphone/répondeur sans fil d'une valeur de 300\$
Quantité limitée

Cuisinière 30 po Maytag

- minuterie électronique
- four super capacité
- dessus relevable (006778)

Laveuse Maytag

- 9 cycles
- 2 vitesses
- 4 combinaisons de température lavage/rinçage
- photo peut différer (007487)

Sécheuse Maytag

- 6 cycles
- séchage automatique
- cabinet anti-rouille (006933)

Réfrigérateur 19 pi. cu. Maytag

- balconnets ajustables dans la porte
- tablettes en verre
- tablette dans congélateur (006112)



499.99\$

BOSCH

Plaque de cuisson 30 po Bosch

- blanc ou noir
- éléments chauffants à ruban continu ultra rapide
- zone chauffante halogène (002944)
- acier inoxydable 519999 (002710)

À L'ACHAT D'UNE PLAQUE DE CUISSON, D'UN FOUR ET D'UN LAVE-VAISSELLE BOSCH, RECEVEZ UN RABAIS POSTAL DE 250\$



389.99\$

White Westinghouse

Cuisinière 30 po White Westinghouse

- noir sur blanc
- nettoyage facile
- surface anti-débordement
- photo peut différer (006457)

Climatiseurs horizontaux à partir de 289.99\$



Photo peut différer

Modèles disponibles :

Horizontaux	Verticaux
5,000 btu (007532)	7,000 btu (007507)
6,000 btu (005750)	10,000 btu (007508)
8,000 btu (005751)	
10,000 btu (005762)	
12,000 btu (0005851)	

Livraison disponible en moins de 24 h

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI ET MERCREDI : 9 h à 18 h
JEUDI ET VENDREDI : 9 h à 21 h
SAMEDI : 9 h à 17 h
DIMANCHE : 11 h à 17 h

MONTRÉAL
7566, RUE ST-HUBERT
271-1118

LAVAL
3607, AUTOROUTE 440 OUEST
682-4090 OU 682-4092

ST-LÉONARD
6725, RUE JEAN-TALON EST
259-2800

LONGUEUIL
3395, CHEMIN CHAMBLAY
646-7512

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3165, BOUL. DES SOURCES
GALERIES DES SOURCES
421-5395 OU 990-6859

